

HISTOIRE
DE
NOTRE-DAME D'ARCACHON
ET DU
B. THOMAS ILLYRICUS

*Nous autorisons l'impression du livre intitulé : HISTOIRE DE
N.-D. D'ARCACHON et du B. THOMAS ILLYRICUS, son fondateur,
par le P. DELPEUCH, O. M. I. La lecture de cet ouvrage ne pou-
vant être que très utile, nous la recommandons vivement aux âmes
chrétiennes.*

† FERDINAND, CARDINAL DONNET.
Archevêque de Bordeaux.

Bordeaux, le 23 avril 1872.





NOTRE-DAME-D'ARCACHON
Reproduction interdite



2500

HISTOIRE

N.-D. D'ARCACHON

B. THOMAS ILLYRICUS

SON FONDATEUR





250094

51097

HISTOIRE

DE

N.-D. D'ARCACHON

ET DU

B. THOMAS ILLYRICUS

SON FONDATEUR

PAR LE

P. DELPEUCH

Oblat de Marie Immaculée.



BORDEAUX

IMPRIMERIE EUGÈNE BISSEI ET FILS

1, RUE VERTEUIL, 1.

1872

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR

LE

CARDINAL DONNET

ARCHEVÈQUE DE BORDEAUX



Placé par VOTRE ÉMINENCE à la tête d'une Œuvre importante, pleine de consolations et de difficultés, j'ai pu, parmi de nombreuses sollicitudes, réunir les éléments d'une histoire. Mais le livre que j'offre au public. Vous appartient à plusieurs titres.

Un homme de Dieu, venu de l'Italie, décoré du nom de « *Héraut de la Vérité* ou *de la Parole divine* », s'en va de province en province, de ville en ville, et arrive à Bordeaux, précédé et accompagné d'un mouvement de conversions vraiment admirable. Tandis que j'étudiais ses Œuvres, j'ai vu un autre « *Héraut de la Vérité* » parcourir les cités et les derniers hameaux de son diocèse,

et porter les sublimes enseignements de la foi et de la vertu aux populations les plus rudes et les plus délaissées. C'est MONSEIGNEUR, la continuation de cette vie de missionnaire qui était la vôtre à l'époque où les Missions ont atteint l'apogée de leur gloire. C'est aussi l'explication de votre incontestable puissance à créer des Apôtres.

L'œuvre apostolique du Frère Thomas Illyricus, grâce à Vous, se poursuit ainsi chaque jour et sur tous les points de la portion du Royaume de Dieu qui a été confiée à votre zèle. Ni la doctrine, ni l'action, ni la flamme, ne font défaut aux hommes formés à votre école. Mais les églises, plus vastes qu'au seizième siècle, peuvent désormais contenir les foules, parce que, comme au temps de Néhémias, d'une main vous bâtissiez des temples dignes de Dieu, et de l'autre vous teniez le glaive de la parole qui pénètre les âmes : *unā manu suā faciebat opus et alterā tenebat gladium* (1). Heureux d'avoir été l'un des plus humbles soldats de votre pacifique armée, je suis fier aujourd'hui d'offrir à un Apôtre, sous les ordres duquel j'ai longtemps combattu, quelques pages sur un autre Apôtre que l'ingratitude des hommes avait trop oublié.

Et puis, MONSEIGNEUR, VOTRE ÉMINENCE n'est-

(1) Lib. II Esdr., IV. 17.

Elle pas le moteur qui a déterminé l'élan religieux dans Arcachon comme dans tout le diocèse de Bordeaux? N'est-elle pas l'inspiration qui a conservé à Notre-Dame son caractère de pèlerinage au sein d'une ville de plaisirs? Les traditions passées eussent été perdues lorsque, chassant les pauvres qui jadis la fréquentaient, la foule des opulents a rempli l'ancienne chapelle, si votre voix n'avait pas appelé toutes les classes aux pieds de Marie, si votre sollicitude n'avait pas créé l'espace suffisant. Et naguère encore, avec une bienveillance qui ne se lasse jamais, Vous demandiez l'insigne faveur du Couronnement pour l'Image vénérée du sanctuaire. L'immortel Pie IX vous répondait, en proclamant, dans le Bref qui décerne cette gloire à NOTRE-DAME D'ARCACHON, la piété de l'illustre Pontife qui la réclamait.

La reconnaissance et la justice s'unissent donc et me font la douce obligation de vous dédier cette Oeuvre, qui est vôtre, à bien des titres. Elle est vôtre, MONSIEUR, parce que les faits les plus éclatants qui composent l'histoire de ces dernières années ont été accomplis par Vous ou sous votre sage et paternelle direction; elle est vôtre parce que votre vie reproduit l'action du Bienheureux qui fonda le pèlerinage; elle est vôtre surtout par

l'indéfectible et filiale obéissance que vous a vouée
son Auteur, qui est heureux de se dire, avec le
plus profond respect,

MONSIEUR,

De VOTRE ÉMINENCE,

Le très humble et obéissant serviteur
et fils en N.-S.

L. DELPEUCH,

Oblat de Marie Imm., Curé de N.-D. d'Arcachon



Lettre de S. Em. le Cardinal Donnet.

ARCHEVÈCHÉ DE BORDEAUX

RÉVÉREND PÈRE ET CHER CURÉ,

Je vous félicite d'avoir fixé la tradition de l'intéressant Pèlerinage de NOTRE-DAME d'ARCACHON dont j'ai confié la garde à votre zèle, et d'avoir mis en lumière la belle et noble figure du Bienheureux THOMAS ILLYRICUS, son fondateur. Votre travail est de ceux qui consolent les âmes et retrémplent les caractères, parce qu'il est impossible à une nature honnête de se mettre en rapport, par une pieuse lecture, avec des hommes de dévoûment et de vertu, sans éprouver l'irrésistible attrait qui nous porte à les imiter.

Le moment ne pouvait être mieux choisi pour un ouvrage de ce genre. Tandis que les ruines s'amoncellent tristement autour de nous, il est bon d'arracher à l'oubli ceux qui, réagissant contre les vices de leur époque, ont su provoquer par leur parole et leurs actions le mouvement qui sauva la société. De ce nombre fut le Frère Mineur Thomas Illyricus dont vous publiez l'histoire. Avant de se rendre sur les bords solitaires du Bassin d'Arcachon, ce fils de saint François avait parcouru l'Italie, le Piémont et la France, poursuivant partout avec suc-

cès la conquête des âmes. Ses écritsaidaient ses prédications et allaient toucher le cœur de ceux que ne pouvait atteindre sa voix. Controverses, traités théologiques, livres de morale et d'ascétisme, rien ne lui était étranger, et tout convergeait vers un but unique, le salut du peuple.

Comment expliquer autrement que par l'ingratitude la nuit qui s'est faite autour de ce beau nom? Comment expliquer que ce vrai *Réformateur de la Société* n'ait pas survécu à son époque?

Mais la divine Providence a ses temps pour le plus grand bien des peuples. Or, le moment est venu de faire cesser cette ingratitude, de remettre en son rang glorieux l'humble Apôtre que ses contemporains appelaient « *le saint homme et le Héraut de la Parole divine.* » Le bien que ce Religieux avait opéré dans l'Archidiocèse de Bordeaux et la dévotion qu'il avait su inspirer en faveur du Pèlerinage fondé par son zèle, faisaient de sa vie comme un patrimoine de Notre Église. L'amour de la justice, le désir du salut des âmes, l'intérêt de l'histoire et celui de la vérité réclamaient un pinceau habile et consciencieux pour tracer cette vie. Votre Oeuvre a donc sa place marquée parmi les études scientifiques et les travaux apostoliques. C'est une continuation du Ministère des Missions auquel vous vous êtes livré avec dévoûment pendant dix-sept ans sous ma direction.

Vous ne pouviez vous arrêter au nom de Thomas Illyricus. Après sa mort, le Sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon a été desservi jusqu'en 1792 par ses frères en religion. Le nom de saint François a été bénit pendant près de quatre siècles dans

ce petit coin de terre par de nombreuses générations de pâtres, de résiniers et de marins. En se rendant aux pieds de l'Image sainte où ils trouvaient une source abondante de bénédictions célestes, tous ces hommes simples et craignant Dieu allaient aussi demander aux gardiens de la chapelle les conseils et la lumière qui devaient éclairer ou faciliter leur marche dans la voie du bien. Le dévoûment des Franciscains qui ont vécu ainsi dans l'obscurité et les privations de la solitude, n'ayant de relations qu'avec les pauvres, ne pouvait être passé sous silence. Vous l'avez compris ; c'est pourquoi, tout en racontant les diverses phases de la vie du Pèlerinage, vous avez dissipé les ténèbres volontaires dont les humbles Religieux s'étaient entourés ; vous avez mis au jour leur patiente et fructueuse action dans ces contrées.

Près des Franciscains, nous trouvons des pêcheurs et des marins toujours confiants et fidèles. Leur dévotion à Notre-Dame apparaît dans le cours de l'histoire aussi vivace qu'est invincible leur constance dans le danger. Ce sont eux qui, avec l'obole de leur pauvreté, ont le plus contribué à la construction et à l'ornementation des divers Sanctuaires qui ont été élevés sur les dunes d'Arcachon ; ce sont eux qui ont défendu leur chapelle pendant les jours néfastes de la Révolution ; ce sont eux encore qui ont voulu la conserver, dans ces derniers temps, lorsqu'il s'est agi d'élever à Marie un temple plus digne d'Elle. Ils se sont toujours montrés fiers de l'héritage qu'ils tenaient de leurs pères et jaloux de le garder. Les pages émues que vous leur consacrez prouvent votre amour pour eux et leur rendent une pleine justice.

Enfin, rendant à chacun la part qui lui revient dans l'accroissement d'importance et de gloire qu'a obtenu votre pieux Pèlerinage, vous avez su éviter les détails superflus et donner à votre récit l'intérêt et la clarté qu'on était en droit d'attendre d'une plume aussi exercée que la vôtre. Peut-être les trop nombreuses citations nuisent-elles à la marche de l'histoire; mais cet inconvénient est compensé par l'autorité qu'en reçoit l'ouvrage.

Je bénis donc avec une vive satisfaction l'OEuvre et l'Auteur, et désire que ce volume augmente dans les âmes la dévotion et la confiance envers Notre-Dame d'Arcachon, tout en disposant les Lecteurs à imiter le dévoûment, la noblesse de caractère et les vertus religieuses du saint Frère Thomas Illyricus.

Je vous renouvelle, Mon Révèrend Père et Cher Curé, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

† FERDINAND, CARD. DONNET,

Archevêque de Bordeaux.

Bordeaux, le 14 mai 1872.



*Lettre du Très-Révérend Père Ministre Provincial
des Franciscains de l'Observance de la Province
de Saint-Louis, Évêque, à l'Auteur.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

QUE NOTRE-SEIGNEUR VOUS DONNE SA PAIX !

Laissez-moi vous remercier d'avoir tiré de l'obscurité, de l'oubli, une des plus belles figures de ce XVI^e siècle, si rempli de contrastes historiques, de révolutions et de ruines. Vous avez su rendre au Bienheureux Thomas Illyricus, l'un des Apôtres de l'Aquitaine et l'une des plus belles gloires de l'Ordre Séraphique, cette double auréole de science et de sainteté que lui avaient décernée déjà ses contemporains.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Mon Révérend Père, que je profiterai de toutes les occasions pour recommander votre ouvrage aux membres de notre Ordre. Et dès qu'il aura paru, je le signalerai à la Rédaction de la *Revue Franciscaine*, qui sera heureuse de lui accorder la mention qu'il mérite.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

Votre tout dévoué serviteur,

FR. LÉON,
Provincial des Franciscains.

INTRODUCTION

L'Église enseigne et l'expérience prouve que le culte de Marie est indispensable au monde chrétien. La raison éclairée par la foi confirme cette vérité. Pourrait-on croire à la Divinité de Jésus-Christ et ne pas décerner à sa Très-Sainte Mère le titre le plus glorieux auquel une créature puisse prétendre? Pourrait-on croire au Sacrifice réparateur du Fils de Marie et ne pas avoir pour cette sublime Mère la reconnaissance la plus étendue après celle que l'on doit à Dieu? Aussi, malgré les blasphèmes de l'impiété, malgré ses hideuses railleries et ses tristes insultes, ce culte d'honneur et d'amour demeure toujours plus enraciné dans

le cœur des peuples. La tempête raffermit le chêne planté sur les hautes cimes, parce qu'il pousse des racines plus profondes à mesure que le vent l'agit davantage. Il en est ainsi du culte de Marie. Jamais la Très-Sainte Mère de Dieu ne fut plus attaquée par les ennemis de la société (1), jamais elle ne fut outragée par une presse plus impudente et plus brutale; et c'est pourquoi jamais elle ne fut plus aimée ni plus glorifiée.

La miséricorde céleste peut seule expliquer cette coïncidence. Le nom maternel de Marie est comme une séduction irrésistible dont Dieu se sert pour ramener ses enfants prodiges au foyer paternel de la religion et de la vertu. Lorsque le moment est venu, même au milieu de la dissipation, ce nom résonne comme le nom de celle qui nous aima dès avant le berceau; et le cœur du fils, meurtri par les mille déceptions de la vie, se souvient avec attendrissement du seul amour qui ne le trompa jamais. Il accepte alors l'intervention de sa Mère du Ciel à la pensée de sa mère de la terre, qui

(1) On lit dans une lettre de Rome, du 16 janvier 1872, insérée dans plusieurs journaux religieux :

« La nuit, le Romain est troublé par les chants de la rue..... Les *Litanies de la Vierge* surtout servent de prétexte à des blasphèmes horribles. Tous les noms que l'on peut adresser à des... sont appliqués à la Sainte Mère de Dieu. » Un *buzzuro* chante un à un ces blasphèmes, et ses complices répondent : « *Ora pro nobis.* »

La révolution n'a rien produit de plus odieux!.....

n'est plus. Le peuple, juste appréciateur des faits, a caractérisé cette puissance du souvenir d'une mère en appelant l'Auguste Vierge tantôt le *Refuge des pécheurs*, tantôt l'*Avocate des causes désespérées*.

Ce culte, pourrait-on dire, est en quelque sorte, à l'égard des âmes dévoyées que la justice effraierait et que la douceur appelle, la miséricordieuse diplomatie qui accompagne tous les desseins de Dieu sur nous depuis le commencement du Christianisme.

Elle triomphait déjà aux premiers jours de l'Église naissante de Jérusalem; elle triompha lors du Concile d'Éphèse; elle triomphe encore, produisant partout les mêmes fruits de sanctification et de salut.

« L'expérience a prouvé et prouve tous les jours cette vérité, dit le grand Évêque de Poitiers : « La connaissance de Marie est inséparable de celle de Jésus. Que dis-je? C'est en mettant en avant le nom de Marie, qu'on fait accepter celui de Jésus. Saint Cyrille affirmait, il y a quinze cents ans, devant le Concile d'Éphèse, que c'était par Marie que les nations infidèles avaient été conquises à la foi chrétienne (1). » Saint François Xavier disait qu'il avait trouvé

(1) Hom. II, in Conc. Ephes.

» les peuples rebelles à l'Évangile, toutes les fois
 » qu'à côté de la Croix du Sauveur, il avait omis
 » de montrer l'image de sa Mère. Quand on leur
 » parle de Dieu, écrivait un missionnaire, de
 » Dieu Créateur Tout-Puissant, ils sont étonnés;
 » et s'ils adorent, c'est en tremblant. Mais quand
 » on leur dit que le Fils de Dieu est né d'une
 » femme, qu'il a eu une mère, que cette mère est
 » à la fois la mère de tous les hommes, oh! alors
 » ils fondent en larmes, ils éclatent en trans-
 » ports, et il est vrai de dire de ces gentils d'au-
 » jourd'hui ce que l'Évangéliste a dit de leurs
 » devanciers : *invenerunt puerum cum Mariâ matre*
 » *ejus* (1); ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa
 » Mère (2). »

Des manifestations nombreuses et touchantes se produisent dans ce culte précieux. La sainte liturgie de l'Église, elle-même, multiplie les aspects miséricordieux sous lesquels les fidèles sont conviés à considérer la Sainte Mère de Jésus-Christ. Elle excite par là, à un plus haut point, la confiance et l'amour du chrétien. Les mystères qui forment l'histoire de l'Incarnation et de la Rédemption

(1) MATTH., II, 11.

(2) Homélie de Mgr Pie, Évêque de Poitiers, prononcée le 8 septembre 1869, à Issoudun, à l'occasion du Couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

sont devenus pour Elle l'objet des solennités les plus instructives. Tantôt elle célèbre, par des fêtes spéciales, les côtés qui sont plus directement l'action de Marie; tantôt elle joint la Mère au Fils et mêle les louanges qui leur sont dues; d'autres fois, elle rappelle simplement Marie et réclame l'adoration pour Notre-Seigneur. Leurs cultes sont inséparables comme étaient inséparables leurs cœurs, comme l'amour d'une mère est inséparable de celui d'un fils.

Les enfants de l'Église ont profité des leçons maternelles: leur dévotion envers Marie a pris des formes aussi variées qu'étaient multipliés les motifs de leur reconnaissance. Le Rosaire, le Saint-Scapulaire, les Confréries de tous les noms, les Congrégations, les Associations pieuses fleurissent dans les moindres hameaux. Un jour dans chaque semaine, une fête dans chaque mois, un mois dans chaque année sont consacrés à la gloire de cette Mère de Dieu et des hommes.

La tendresse filiale n'a pas été moins féconde au point de vue littéraire. Les plus grands génies ont voulu célébrer les louanges de la Reine du Ciel. Jamais plus noble sujet n'inspira de plus beaux écrits. « Le culte de Marie, a dit un Philosophe chrétien, est comme la poésie de la religion. »

Rien n'est plus vrai. Aussi les discours et traités, les cantiques et prières en son honneur, sont admirables d'élévation et de sentiment. Ils sont l'histoire du Christianisme rendue plus attrayante par la présence d'une Mère bien-aimée. Voilà pourquoi, tandis que les intelligences d'élite les composent ou les méditent, le peuple les aime et les trouve à sa portée.



Le même amour, diversifiant ses manifestations, a produit un grand nombre de sanctuaires. On en trouve dans le monde entier. Les fidèles les choisissent pour aller invoquer et prier la Mère de la Miséricorde et de la Grâce, et en font ainsi des lieux de pèlerinage. Tour à tour ce sont des phares lumineux montrant aux fidèles le chemin de la foi, des asiles sacrés où le pécheur est assuré de pouvoir raconter son repentir et déposer l'amertume de ses iniquités, des oasis où les cœurs brisés dans les contacts imprudents avec un monde sans entrailles peuvent encore goûter les douceurs de la consolation et de la vertu, des ports où les naufragés vont chercher un refuge, des étoiles d'espérance pour le nautonier. Décorés de noms divers, mais toujours en harmonie avec les aspirations et les be-

soins de l'âme chrétienne, les pèlerinages de la Sainte Vierge s'offrent à nous avec les titres les plus propres à nous les faire apprécier.

Ils entraient dans le plan de Dieu formant son Église. C'était comme une Providence maternelle que le Seigneur plaçait sur nos pas afin de nous porter à l'adoration de la Providence paternelle. Le voyageur qui parcourt les chaînes abruptes, les pics hardis et les vallées ombreuses et profondes de la Suisse est heureux de reposer ses membres fatigués dans la généreuse hospitalité des Ermites-Bénédictins; mais, tandis que le corps se refait au contact d'une charité vraiment fraternelle, son cœur se fortifie et semble renaître dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Einsiedeln. L'habitant de la Grande-Bretagne ne voit que la froide pierre dans ses temples sans sacrifice et sans vérité. Mais s'il veut visiter la noble terre de France, dans la première ville qui s'ouvre devant lui, il s'arrête, étonné, souvent même profondément ému, en pénétrant sous le riche dôme de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer. Quand, le soir, les affaires ont eu leur cours, l'esprit de l'homme du négoce se préoccupe et calcule encore les bénéfices du jour et les chances de la fortune pour le lendemain; mais si la grâce de Dieu le mène à Notre-Dame-des-

Victoires, il n'est plus bientôt le même : sorti un instant du torrent vertigineux qui entraîne tant d'insensés à la ruine éternelle, il trouve le repos et la liberté d'esprit dans le silence et le recueillement du Lieu-Saint, et il découvre sa voie dans l'enseignement qu'il reçoit de la vérité. Est-ce que le pauvre malade, qui va demander un peu de soulagement aux eaux bienfaisantes des Pyrénées, ne sent pas son espérance grandir en entrant dans la grotte déjà célèbre de Notre-Dame de Lourdes ? Si le fils de l'Italie veut détourner ses regards indignés des hontes de sa patrie, il va s'agenouiller devant la *Santa Casa* de Notre-Dame de Lorette, et il retrouve la force et le salut auprès de la Mère de Celui qui a sauvé le monde. Un jour, l'Arabe nomade acceptera la lumière de Notre-Dame d'Afrique, comme les peuplades du Nouveau-Monde ont accepté, dans le Mexique, celle de Notre-Dame de la *Guadalupe*. C'est partout la même séduction providentielle. Dieu s'en sert pour amener toutes les brebis au même bercail, tous les enfants prodigues au foyer chrétien, toutes les nations à la foi.



La plage d'Arcachon ne devait pas être déshé-

ritée du Ciel. Un avenir brillant était réservé aux rives d'une mer intérieure qui ne connut jamais la tempête et que couronnaient des montagnes de pins à la fois protectrices et salutaires. Dieu, à qui tout est présent, voyait déjà, quand il formait son Église, les charmes et les attraits de la station qui fleurit aujourd'hui. Ne fallait-il pas que la protection céleste fût proportionnée au nouveau mouvement et à l'agitation des hommes? De pauvres pêcheurs devaient sortir fréquemment du Bassin afin d'affronter les fureurs de l'Océan; ils avaient besoin d'apercevoir de loin le sanctuaire de *Notre-Dame de Bon-Port*, leur chapelle bien-aimée, le motif le plus cher de leur confiance. L'étranger devait choisir, pendant des mois et des années, ce site incomparable pour séjour. Mais dans le double enivrement de la richesse et de la belle nature, n'était-il pas exposé à faire naufrage au sein de la volupté et des plaisirs? La Vierge de l'Ermitage devait, par l'enseignement de la piété et de l'humilité, prévenir les orages des cœurs, sauver les imprudents qui s'exposent aux entraînements de la vie mondaine. Des malades devaient venir respirer à pleins poumons les vapeurs de l'algue marine et le parfum de la forêt; ils devaient venir demander au ciel plus clément du Midi des forces,

du bien-être, peut-être la vie. Le temple de Marie est bien placé auprès d'eux! C'est le temple de Celle que l'on invoque avec confiance comme la *Santé des infirmes*. Une multitude d'enfants devaient aussi accourir de tous les points de la France : il fallait à tous les cœurs de leurs mères les consolations, les lumières et le soutien de Celle qui est le *Secours des Chrétiens* et la Protection du faible.

Le pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon, comme tous les grands pèlerinages de l'Église, avait donc sa raison d'être et sa place marquée dans le plan providentiel du Père commun des hommes. Au milieu de cette cohue de tous les intérêts, de tous les rangs, de toutes les opinions, de tous les peuples, qui devaient se rencontrer un jour sur les bords du Bassin, Dieu voulait placer un moyen de salut, un phare qui éclairât les voies qui mènent à Lui. Or, l'on va à Jésus par Marie : *invenerunt puerum cum Mariâ Matre ejus*; ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa Mère.



Ce motif, dira-t-on peut-être, excellent pour démontrer la nécessité d'un ministère religieux et d'un monument élevé à la gloire de Marie, avec

son autel spécial et ses institutions pieuses, — comme aussi pour expliquer les touchantes harmonies qui existent entre les besoins du cœur humain et la dévotion envers la Très-Sainte Mère de Dieu, — ne prouve pas qu'un pèlerinage puisse seul atteindre le but providentiel. Nous avons seul l'occasion, en écrivant *l'Histoire de N.-D. de Talence*, de répondre à cette objection. Qu'il nous soit permis de rapporter nos propres paroles : « Dieu s'est choisi lui-même ses temps plus propices plus favorables, » où il se plaît à distribuer plus abondamment ses » grâces. Il a voulu que tous les peuples de la terre » lui réservassent un jour de la semaine, et nulle » nation ne s'est soustraite au précepte primitif. » Les Hébreux surtout avaient compris la volonté » du Seigneur sur ce point. L'anniversaire du jour » où le Très-Haut leur avait accordé une faveur » spéciale devenait pour eux un jour de fête, un » jour consacré à l'action de grâce et à la prière. » A la *Pâque* ou *Passage* se rattachait le double » souvenir de la délivrance des Israélites et de la » conservation des premiers-nés de leurs enfants, » épargnés par l'Ange exterminateur qui fit mou- » rir tous les premiers-nés des enfants des Égyp- » tiens. La fête de la Pentecôte, cinquantième » jour après la sortie de l'Egypte, rappelait la loi

» du Sinaï, comme la Pentecôte chrétienne rappelle la loi de grâce et d'amour promulguée au Cénacle par l'Esprit-Saint. Les autres solennités de Sion étaient aussi des actes de reconnaissance, des souvenirs précieux et bien chers au cœur de ce peuple dont le patriotisme était inséparable de la religion. Engendrée dans la grâce de la Rédemption et l'amour infini, l'Église de Jésus-Christ a des attentions plus filiales et une charité plus prévenante et plus parfaite. Loin de changer ou d'oublier l'antique loi, Notre-Seigneur l'a perfectionnée en substituant la réalité à la promesse et à la figure ; et son Epoux fidèle a reçu avec piété l'héritage de Celui qui est charité. Aussi rien n'est oublié dans nos rites sacrés : ils semblent tous être des hymnes d'actions de grâces et des souvenirs célestes. C'est de ce doux sentiment que sont nées nos fêtes et nos solennités ; c'est de ce double sentiment qu'ont tiré leur origine nos jubilés et nos jours de plus riches faveurs. Ce sont les jours de Dieu marqués à la fois au coin de la miséricorde et de la piété.

» Mais, de même que Dieu marque ses jours par des bienfaits plus grands, de même distingue-t-il ses temples, ses cités, ses lieux de

» pieux pèlerinages. Autrefois, les patriarches de
» la Genèse consacraient par des noms prophéti-
» ques ou avec une huile mystérieuse et figura-
» tive, la pierre monumentale qu'ils érigeaient en
» mémoire des grâces reçues. Ainsi, la montagne
» du sacrifice d'Isaac reçut le nom de *Montagne*
» *de la Vision*, et une huile sainte coula sur la
» pierre de *Béthel*. Abraham et Jacob fondaient
» par ces actes comme de pieux pèlerinages que
» les tribus nomades devaient visiter d'abord, et
» que les chrétiens devaient plus tard rechercher
» avec un religieux empressement. Le tabernacle
» du désert et le temple de Jérusalem, la ville
» sainte de Sion elle-même : tous ces points dis-
» tingués de l'espace n'étaient-ils pas comme le
» domaine privé du Seigneur, comme une sorte
» de résidence royale où Dieu recevait ses nom-
» breux *solliciteurs* ?

» Pourrait-on croire que Dieu ne fit pas pour
» l'Épouse qu'il s'est acquise dans son sang, par
» une sublime expiation, ce qu'il faisait en faveur
» de la servante figurative de la crainte ? Du reste,
» le Seigneur ne se repent jamais de ses œuvres ;
» ce qu'il a décrété une fois est décrété pour tou-
» jours. Il a voulu avoir ses sanctuaires sous la
» loi de Moïse ; aujourd'hui que ses largesses et

» ses miséricordes se sont multipliées et n'ont
» plus de nombre, ses résidences et ses sanctuaï-
» res se sont multipliés dans la même propor-
» tion. Dieu garde avec amour ces lieux consacrés
» par son choix; il les conserve lui-même pour
» son Auguste Mère et pour les saints; il les con-
» serve afin que le témoignage constant de plus
» grandes largesses de la part du Souverain excite
» à un plus haut degré la confiance et la dévo-
» tion des sujets (1) ».

On le voit, le but que Dieu s'est proposé dans la fondation des pèlerinages, est d'exciter une plus grande ferveur, un amour plus sincère de la religion, par le souvenir de quelque grâce reçue. Or, plus les dangers sont grands chez un peuple, dans une contrée ou dans un siècle, plus aussi les moyens de sanctification doivent être puissants. C'est pourquoi nous voyons de nos jours la divine Miséricorde placer sur les pas du touriste indifférent des sanctuaires que les événements les plus merveilleux recommandent à l'attention des esprits les plus élevés et les plus graves; c'est pourquoi nous la voyons susciter de tous côtés des restaurateurs des antiques dévotions. Mais si la France de notre époque a besoin de ces avertis-

(1) *Hist. de N.-D. de Talence ou de Rama*, p. 8 et suiv.

sements divins; — si, pour la rendre attentive aux phénomènes qui lui montrent sa voie, Dieu doit multiplier en quelque sorte sa présence : — est-il possible qu'une jeune cité, où règne déjà l'élegance et le luxe, où les plaisirs semblent trop souvent être le but de la vie; est-il possible qu'Arcachon n'ait pas sous les yeux la perpétuelle recommandation du Sauveur : « Cherchez » d'abord *le royaume des cieux?* » C'est le motif spécial du pèlerinage de Notre-Dame placé sur les bords séducteurs de la plus attrayante des mers.



L'on verra, dans le cours de l'histoire, le principe et l'origine de cette dévotion.

Il est cependant nécessaire de faire remarquer ici qu'un fils de la grande famille Franciscaine a été choisi de Dieu pour établir, comme sur le fondement de l'humilité et de la mortification, un sanctuaire qui devait être fréquenté par le monde le plus ignorant de ces deux vertus. On dirait un jeu du Seigneur rapprochant les contrastes les plus opposés; on dirait que les faits ont voulu former d'eux-mêmes l'antithèse la plus frappante.

En faisant connaître les divers événements qui forment l'histoire de Notre-Dame d'Arcachon, nous devrons mettre en lumière la belle figure de Thomas Illyricus, fondateur du pèlerinage. Un attrait irrésistible nous attirait depuis longtemps vers lui. Les recherches que nous avons faites nous ont déjà récompensé de notre travail par l'é-dification et les joies que nous avons reçues. Lorsque nous raconterons sa vie et ses œuvres, peut-être l'on se demandera, comme nous l'avons fait nous-mêmes, pourquoi l'action qu'il a eue à son époque et l'influence qu'il a exercée sur les mas-ses sont demeurées dans l'ombre. Le ciel a des mystères de plus d'un genre; la conduite des hommes est souvent aussi impénétrable que les vérités les plus profondes de la religion. Nous avouons ne pouvoir pas expliquer ce fait. L'apostolat *du Franciscain* a jeté un grand éclat dans trois nations, et il a été oublié; la fondation du pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon s'est faite dans le désert, parmi quelques pauvres pêcheurs et quelques pâtres obscurs, comme la révélation de Jésus-Christ s'est faite d'abord aux bergers, puis aux mages, et voilà qu'elle est devenue une source de gloire pour le Religieux qui la fit. Le bruit des applaudissements humains est venu

s'éteindre dans la solitude, et semble n'avoir pu survivre au mépris de celui auquel ils s'adressaient; et voilà que l'on demande maintenant, avec admiration, quel est l'ermite qui eut l'héroïque courage d'habiter ces dunes, alors qu'elles étaient découvertes et désolées, d'y fixer son séjour, de devenir l'ami et le conseiller des pauvres. Bel et sublime enseignement qui a frappé plus d'un esprit sérieux, et dont Dieu se sert pour faire aimer l'Église et ses institutions religieuses.

La connaissance de l'œuvre suppose donc nécessairement la connaissance de l'Auteur. De là deux points de vue distincts dans le travail que nous offrons au public : le Bienheureux Illyricus et le Pèlerinage qui a pris naissance par ses soins et s'est développé sous la direction des fils de saint François. La main de Dieu mena cet humble Cordelier des bords de l'Adriatique aux bords de l'Océan, marquant chacun des pas de l'Apôtre par un triomphe sur le démon. Lorsque ce réformateur des mœurs de son temps eut parcouru les contrées qu'il avait mission d'évangéliser, il vint reposer son âme dans la profondeur d'une solitude que le Seigneur semblait éclairer de toutes les splendeurs du ciel et de la grande mer. Le repos du Héraut de la Vérité fut plus fécond que sa prêdi-

cation : l'histoire du pèlerinage commence avec son arrivée dans le pays de Buch.

Si son œuvre avait été indépendante et sans aucun lien avec le passé et l'avenir, on aurait dû séparer les deux aspects de cette histoire. Mais nous l'avons dit, le Franciscain Thomas Illyricus a pour successeurs d'autres Franciscains jusqu'à l'an 1792. Il vit donc dans son œuvre, il la continue ; les ermites qui lui succèdent s'inspirent comme lui de l'esprit du Patriarche d'Assise et suivent l'impulsion première. Ce qu'il y a de populaire dans l'Ordre de Saint-François apparaît même avec plus de clarté sur ces côtes habitées seulement par quelques mariniers. Le Frère Mineur, imitant son illustre Père, cherche la contemplation unie à l'action : la solitude lui offre la première ; le travail des âmes, les relations journalières avec les pauvres lui offrent la seconde. C'est le vrai caractère d'un Ordre du XIII^e siècle qui, de nos jours, n'a rien perdu de sa force ni de sa ferveur, qui conserve sa poétique fraîcheur du berceau et son actualité du Moyen-Age. Plus souvent que l'on ne pense, les heureux du siècle, les riches et les grands, portent, caché sous le luxe de leurs vêtements, le Cordon de la pauvreté de saint François.

En parcourant les pages de ce volume, où se

trouve le récit de ce que des Religieux, amis du peuple, ont fait en faveur du peuple, quelqu'un sentira peut-être tomber ses préjugés et renaître sa liberté d'esprit. C'est l'un de nos vœux les plus chers.

Faire connaître, par des faits certains et par des documents puisés aux meilleures sources, une gloire, longtemps ignorée, de la Famille franciscaine ; éclairer à la lumière d'un passé, qui fut illustre, mais que l'injustice des hommes avait oublié, l'histoire d'un pèlerinage aimé et fréquenté : tel est notre but. Plusieurs brochures ont paru sur ce sujet. Quelques-unes se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été écrites ; toutes sont incomplètes, et parfois inexactes. Si le mérite d'une étude conscientieuse, si les recherches patientes faites dans les principales villes évangélisées par celui dont nous essayons le portrait, si la sincérité et l'indépendance des vues et des jugements sont un titre à la confiance du lecteur, nous lui offrons ces garanties. Quelques amis nous ont prodigué leurs conseils, les enfants de saint François nous ont ouvert avec une intelligente libéralité le trésor de leurs archives, nous prions Notre-Dame d'Arcachon de les remercier tous, en obtenant pour eux l'abondance des dons célestes. Cette

œuvre est donc une œuvre de bonne volonté et d'étude laborieuse. Daigne l'Auguste Mère de Dieu l'agrérer, la bénir, et bénir aussi celui qui ose l'offrir! Puisse surtout ce modeste travail faire des fruits dans les âmes?

Enfin, nous devons, en terminant cette introduction, déclarer que si le titre de *Bienheureux* ou de *Saint* a été donné à Thomas Illyricus, nous n'entendons nullement prévenir les décisions de la Cour de Rome. Le titre de *Saint* est dû à notre simple appréciation personnelle, celui de *Bienheureux* est emprunté à l'Œuvre importante des Bollandistes (1). De plus, afin de nous conformer aux prescriptions des Souverains-Pontifes, nous soumettons avec humilité, cet écrit au jugement de Notre Mère Sainte Église, comme nous sommes heureux de lui vouer l'obéissance filiale la plus absolue.

(1) *Ordinis Minorum cum titulo BEATI referuntur ab Arturo in Martyrologio Franciscanorum : Thomas Illyricus Burdegalæ sec. 16. Acta Sanctorum, die 13 Maii.*

LIVRE PREMIER

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

SUR

ARCACHON

ET SUR LA

SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

AVANT

THOMAS ILLYRICUS

VI

THEME

LIVRE PREMIER

Études préliminaires sur Arcachon et sur la Société Chrétienne avant
Thomas Illyricus.



CHAPITRE PREMIER

Origine d'Arcachon.

Il est sur les bords de l'Océan un immense Bassin, sorte de mer intérieure, remarquable par le calme de ses eaux et le charme de ses rives. Telle est la sécurité qu'il offre aux vaisseaux, même pendant les plus grandes tempêtes, qu'il impose la confiance aux plus timides. C'est un lieu de refuge ou de secours pour les hommes de mer qui fréquentent le golfe de Gascogne. Or, par une harmonieuse coïncidence bien digne de Celui dont la main cachée mène sûrement chaque chose à sa fin, le mot Arcachon, dérivé du grec, signifie *secours* (1).

(1) Certains auteurs écrivent *Arcanchon*; de ce nombré est Boiste, dans son *Dictionnaire de Géographie*. Cette orthographe prouverait contre l'étymologie donnée. Mais bien avant Boiste et les écrivains du dernier siècle, l'on trouve *Arcaixon*, mot qui dérive évidemment d'*Arkesseon*, génitif pluriel d'*Arkessis*, secours, utilité. —Voir *Histoire de la Naissance, Progrès et Décadence de l'Hérésie*, par Florimond de Rœmond. Édition de 1610.

Quel peuple a, le premier, habité les côtes de cette mer intérieure? Il est difficile de se prononcer. Vraisemblablement, des Grecs se mêlèrent, dans cette contrée comme sur tous les bords de l'Océan, aux Celtes qui l'habitaient; de là cette fusion de races et de langues qui étonnent les savants. Cette opinion est déjà ancienne. Au quatrième siècle, Amien Marcellin, résumant les divers sentiments des historiens de son temps et de ceux de l'antiquité, ne craint pas de faire entrevoir ce mélange des deux races. « Selon lui, les » uns ont affirmé que les premiers habitants de » ces régions paraissent avoir été les Celtes... Les » autres prétendent que ce furent les Doriens, » qui, à la suite d'un ancien Hercule, vinrent » peupler les bords de l'Océan (1). » La présence des deux races est constatée, parce que ces parties de la Gaule occidentale ont reçu de loin en loin quelques familles Grecques, lesquelles, aventurées sur leurs galères, ont dépassé le détroit de Gibraltar et se sont établies sur les côtes. L'humeur voyageuse et entreprenante des Doriens et

(1) *Aborigenes primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt Celtas.... Alii Dorienses, antiquiorem sequutos Herculem, Oceani locos inhabitasse confines.*
Ammiani Marcellini rerum gestarum. Lib. XV, cap. IX, p. 97. — Édit. de Valois, Paris, 1681.

des Phocéens confirme du reste une opinion qui paraît reposer sur les observations des linguistes et des naturalistes bien plus que sur des documents historiques.

M. Henri Ribadieu va plus loin. Il soutient qu'une colonie grecque est venu peupler les Landes voisines de l'Océan. Bien que nous ne partagions point ce sentiment, nous croyons devoir donner tout le passage dans lequel le spirituel Auteur l'expose si ingénieusement :

« A une époque qu'il est difficile de préciser, » postérieure sans aucun doute aux temps héroïques, mais, si l'on consulte la vraisemblance, » antérieure au siècle de Périclès, quelques miliers de Crétos, que le trop plein de leur île » repoussait de leur patrie, partirent avec leurs » enfants et leurs femmes sur leurs galères les » plus solides.

» Aiguillonnés par les découvertes des Phéniciens, qui, déjà, avaient franchi les Colonnes-d'Hercule et colonisé les côtes d'Espagne, ils » passèrent à leur tour le mystérieux détroit, et, » remontant vers les régions où brille la Petite-Ourse, se trouvèrent sur la route qui devait les » conduire au pays des Celtes.

» Arrivés dans le golfe que forme la Péninsule

» Ibérique et la Gaule, ils éprouvèrent les coups
» de temps que cette mer orageuse n'épargne
» jamais aux navigateurs.

» Les Crétos, poussés par la tempête vers une
» côte sauvage, qui ne présentait ni port, ni an-
» fractuosités, voyaient avec désespoir le moment
» où leurs navires allaient se briser contre les
» sables du littoral, lorsqu'ils aperçurent l'entrée
» d'une petite mer qui pouvait seule leur donner
» un abri.

» Ils y dirigèrent la proue de leurs vaisseaux;
» mais plus ils approchaient, plus la mer devenait
» forte. Une ligne de brisants, formée par des bas-
» fonds, obstruait en partie l'entrée du port natu-
» rel, et une pointe de terre, qui s'avancait en
» forme de cap, se montrait comme un dernier
» obstacle à franchir.

» Bien que les flots y donnassent avec fureur,
» les Crétos ne pouvaient atteindre le port sans
» raser le cap d'assez près. Il fallait le doubler ou
» périr. Ils firent appel à leurs rameurs, s'encou-
» ragèrent de la voix et du geste, et, confiant le
» gouvernail aux mains les plus habiles, s'élan-
» cèrent résolument vers la terrible ouverture.
» Leur audace fut couronnée de succès, et le cap
» heureusement dépassé. — Aux eaux furieuses

» de l'Océan, avaient tout à coup succédé des eaux
» calmes et presque endormies.

» Les Grecs appellèrent la pointe si difficilement
» accessible le cap de « *l'Appel au Courage* (Phéré), »
» et le havre où ils avaient trouvé un si précieux
» refuge « le Port des Secours [Arkésséon] (1). »

Quelle que soit la valeur de l'hypothèse de M. Ribadieu, le nom d'Arcachon convenait admirablement au bassin de refuge et Dieu ouvrait en le lui donnant, la voie à la confiance que les populations croyantes des Landes maritimes devaient placer longtemps plus tard en la Vierge miraculeuse, la Reine, la Protectrice et la Gloire de la contrée.

D'autres préparations devaient suivre bientôt.

La tribu redoutable des Boyens ou *Boii* était celle qui habitait le territoire. Il serait difficile d'en découvrir l'origine. L'auteur déjà cité, poursuivant la même étude, trouve une analogie plus ingénieuse que profonde entre les Boyens et les Béotiens. Les premiers, dans la Grèce, étaient pasteurs de troupeaux, d'où leur nom *Boiōtoi*, de *Boiōtai*, bouviers; les Doriens auraient donné le même nom aux seconds qui étaient également bergers (2). Nous ne saurions admettre cette interpré-

(1) *Une Colonie grecque dans les Landes de Gascogne, entre l'an 1200 et l'an 550 avant J.-C.*, par Henry Ribadieu, p. 20 et 21.

(2) *Une Colonie grecque dans les Landes de Gascogne.*

tation qui ne peut se concilier avec la science de l'histoire. Les *Boii* formaient en effet un peuple disséminé, dont on retrouve des traces dans plusieurs contrées de l'Europe ; et il serait difficile de trouver partout des Grecs pour leur imposer un nom uniforme (1). C'était une nation puissante et laborieuse. Audacieux, vifs, aventureux, intrépides dans la guerre, ces descendants des Celtes se mêlerent à toutes les expéditions des Gaulois et ne furent soumis que des derniers à la domination des Romains. La célébrité qu'ils s'étaient acquise dans les combats les firent remarquer de bonne heure, et les Apôtres de l'Évangile ne tardèrent pas à leur apporter la Bonne Nouvelle du Salut. De Marca et le P. Le Cointe soutiennent que *Boios*, leur capitale, possédait un Siège épiscopal et que son Église fut présidée par un Évêque jusqu'au commencement du Ve siècle (2).

(1) Le titre de *Boiard* donné aux nobles dans plusieurs contrées de l'Europe, semble rappeler l'origine de ces nations. L'on retrouve en effet les traces des *Boii* dans la Gaule, en Italie et en Germanie : 1^{re} en Gaule, il faut distinguer les *Boii* de la Lyonnaise 1^{re}, entre l'*Elaver* (Allier) et le *Liger* (Loire), dont le territoire répond à une partie du Bourbonnais, et les *Boii* de la *Novempopulanie*, dont le territoire est le pays de *Buch*, en Gascogne ; 2^o en Italie, les *Boii* avaient au Nord les *Lingones*, au sud de l'Apennin, qui les séparaient de l'Étrurie : *Bononia* était leur capitale ; 3^o en Germanie, les *Boii* habitérent la Bohême (*Boiohemum*), d'où ils furent chassés par les *Marcomans* ; puis ils vinrent occuper la Bavière (*Boioaria*). Bien que les deux derniers faits soient contestés, l'établissement de cette tribu dans les deux pays est certain. — Les *Tolistobooii* de Galatie étaient sans doute aussi des *Boii*.

(2) Voir *Arcachon et ses Environs*, par M. Oscar Dejean. — *Variétés Bordelaises*, Tom. VI, pp. 167 et 169.

« A cette époque, les Vandales et une multitude
» d'autres peuplades barbares, — dits saint Jérôme,
» — appelées par Stilicon, général de l'empereur
» Honorius, se ruèrent sur les Gaules, pénétrèrent
» dans la belle et riche Aquitaine, et s'avancèrent
» jusqu'aux Pyrénées, en dévastant particulièr-
» ment la *Novempopulanie*.

» La ville de *Boios* ne fut cependant pas alors
» entièrement détruite ; mais la presque totalité
» de ses habitants pérît en défendant le sol natal,
» et le petit nombre de ceux qui survécurent fut
» impuissant à réparer le mal que les Barbares
» avaient fait à leur cité, en renversant une grande
» partie des travaux élevés pour la garantir de
» l'envahissement des sables et des atteintes de
» l'Océan.

» C'est vers cette époque que l'évêché dut être
» supprimé, car l'Évêque de *Boios* ne figura, ni
» par lui-même, ni par ses députés, au Concile
» d'Agde, tenu en l'année 506, et auquel assistè-
» rent, en personne ou par procureur, tous les
» autres Évêques de la *Novempopulanie*.

» La mer et les dunes de sable achevèrent bien-
» tôt l'œuvre de destruction si largement com-
» mencée par les Vandales, et les derniers débris
» de la riche et puissante nation des Boyens furent

» contraints d'abandonner l'ancienne cité et de
 » s'établir dans la partie sud-ouest du lieu où
 » s'élève aujourd'hui La Teste. Ce nouvel établis-
 » sement, bien différent de la ville, naguère si
 » florissante, de *Boios*, n'osa pas en conserver le
 » nom ; il prit celui de *Cap-de-Buch*, changé
 » plus tard en Teste (ou tête) de Buch, qui, depuis
 » lors, a été conservé (1). »

La foi, implantée dans les âmes, fut le soutien et la force de cette nation en ruine. Accoutumés à lutter contre les flots de la mer ou à vivre de privations dans la forêt et dans les landes, nature indomptables, les Boyens tenaient à leur religion comme à leur nationalité. Cette peuplade,

(1) *Arcachon et ses Environs*, par M. Oscar Dejean, p. 68 et 69.

La Teste-de-Buch (tête ou capitale des *Bouges* ou *Boii*) rappelle, encore aujourd'hui, *Boios*, cette cité d'une nation qui fut célèbre. Voici ce qu'en dit l'abbé Beaurein, auteur des *Variétés Bordelaises* :

« *Boios*. — C'était le chef-lieu de la cité ou territoire des anciens Boyens. » On ignore à quelle époque remonte la fondation : il y a lieu de penser qu'elle « était presque aussi ancienne que l'établissement de ce peuple dans la même contrée.

« Le seul ancien ouvrage où il soit fait mention de *Boios*, est celui qui est connu sous le titre d'*Itinéraire d'Antonin*. Cet ouvrage fut fait par ordre d'Antonin-le-Pieux, qui vivait dans le second siècle de l'Église : *Boios* existait donc pour lors, et ne fut même détruit que longtemps après (Tom. VI, » p. 164.) »

Le territoire des Boyens s'étendait jusqu'à Heins, dérivé de *Fines*, aujourd'hui *Croix-d'Hins*, entre Bordeaux et La Teste.

Le même Auteur, s'appuyant sur Strabon et Ammien Marcellin, ne craint pas d'affirmer que les Boyens tenaient un rang distingué parmi les peuples de l'Aquitaine et que leur commerce considérable les mettait en contact avec de nombreuses nations.

désormais fortement chrétienne, aura bientôt reconquis une importance assez grande pour mériter que sa nouvelle capitale devienne le siège d'un Archiprêtre. Plus tard, dans le Moyen-Age, elle formera sous le nom de *Captalat de Buch*, une seigneurie puissante dont les chefs seront les alliés les plus recherchés des familles couronnées de Navarre et d'Angleterre. Le Captal Jean de Grely ou de Grailly, le plus illustre de ces chefs, se fera un nom par sa valeur et son habileté, comme par la terreur qu'il inspirera au roi de France, et aussi par sa captivité et sa mort.

Nous n'avons pas à nous étendre sur ces faits. Mais il est nécessaire de rappeler une autre gloire la plus belle de la contrée : il est certain que le Christianisme vint de bonne heure éclairer les populations qui habitent non loin du Bassin, et qu'il y demeura toujours florissant.

L'on se ferait enfin une fausse idée de ce qu'étaient alors les bords de l'Océan si l'on se représentait les dunes avec la monotone et triste aridité qui les caractérise trop souvent. Sans doute, elles étaient loin d'être toutes cultivées. Cependant, guidés par l'instinct de la conservation, les habitants du littoral avaient su en fixer plusieurs par des semis. De vastes forêts de pins maritimes exis-

taient déjà dans la contrée de Buch, offrant à la méditation des Saints la solitude, l'ombrage et la vue de la grande mer.

Les Bougès ou Boyens retiraient alors des pins les mêmes matières résineuses que l'on en retire aujourd'hui, d'où leur était venu le nom de *Piceos*, hommes de la poix, de la résine. Saint Paulin les appelle ainsi dans sa troisième lettre au poète Ausone :

« Placeat reticere nitentem
« Burdigalam, et *Piceos* malis describere Boios. »

« Qu'il vous plaise de garder le silence sur la
» brillante cité de Bordeaux, et de décrire par
» leurs malheurs les Boyens résiniers (*Piceos*). »

Mais tandis que les habitants de cette contrée trouvaient une source de richesse matérielle dans la culture des forêts, Dieu y préparait de loin la résidence d'un Ermite célèbre et le culte spécial dont on devait un jour entourer une Image précieuse à tous les cœurs fidèles. Avant de commencer le récit de cette dévotion et de raconter la fondation du pèlerinage, il est nécessaire de dire ce qu'était la Société chrétienne au quinzième siècle. L'on comprendra mieux la grande mission que la divine Providence confiera au Solitaire qui devait immortaliser Arcachon, et l'on sera moins

surpris des grâces signalées et des faveurs extraordinaires que le Ciel lui accordera (1).



(1) Voir, dans *Arcachon et ses Environs*, par M. Oscar Dejean, tout le chap. « *Précis historique sur la Teste-de-Buch et Arcachon* », page 65. Un plus grand développement serait inutile à notre dessin ; mais M. Oscar Dejean traite la question avec autant de science que d'intérêt, et nous nous faisons un devoir de signaler cette source où nous avons puisé nous-même des renseignements précieux.

CHAPITRE II

La Société chrétienne au XV^e siècle.

Le grand Schisme d'Occident avait pris fin; les hérésies anti-sociales de Jean Huss et de Jérôme de Prague avaient été anathématisées; une paix momentanée, plus apparente que réelle, était sortie, après bien des luttes, du Concile de Constance.

Cette paix du reste n'était qu'une trêve. Malgré la condamnation des erreurs qui menaçaient de destruction la société civile autant que la société religieuse, un ferment de révolte était demeuré dans les cœurs. L'amour de la nouveauté portait les intelligences à des recherches que ne dirigeait pas toujours une prudente raison; les écarts de l'imagination faisaient naître ceux de la volonté; sous le voile de la liberté se cachait déjà une dangereuse licence.

D'ailleurs, les désordres et les abus qui régnaien dans les administrations et les gouverne-

ments étaient, pour le peuple, un enseignement perpétuel de corruption et de vice. La satire y puisait ses armes, la passion haineuse ses prétextes. La laborieuse révolution qui s'opérait alors au sein de la société, est écrite à chaque page de l'histoire de cette époque, et jusque dans l'architecture contemporaine, qui ne savait produire que des monuments aux flammes et aux figures tourmentées comme les esprits. Une réforme générale était devenue évidemment indispensable.

Comme toujours, cependant, le bien était placé à côté du mal, et Dieu suscitait de grandes vertus afin de les opposer au vice. Constamment occupés à cultiver des rivalités jalouses, les princes chrétiens, il est vrai, se faisaient des guerres aussi injustes qu'interminables. Mais les Pontifes romains se levaient pour la défense des peuples et de la civilisation. Aux envahissements des Musulmans ils opposaient la digue formidable des Chevaliers de Rhodes, le courage et le génie des Huniade et des Scanderberg. Illustré savant et grand caractère, *Ænées Silvius*, devenu le Pape Pie II, appelle au secours de l'Europe toutes les nations chrétiennes. Ces nations vont à la rencontre des fils de Mahomet : un choc immense se fait et les Barbares sont arrêtés. Les limites qu'ils sont forcés de ne

pas franchir ont, hélas ! un grand prix, car Constantinople était en leur pouvoir. Mais ce fut grâce aux efforts de ces rois de Rome, si calomniés et si injustement dépossédés par les infidèles du XIX^e siècle, que cette dernière conquête n'eut pas pour notre vieux continent les conséquences que l'on devait redouter.

D'autre part, les sciences et les arts se réveillaient. Pareilles à la sève du printemps qu'un hiver rigoureux a trop longtemps contenue, toutes les intelligences s'efforçaient à la fois de grandir et de s'élever. Dans le sein de l'Église se formaient des hommes qui devaient étonner les générations futures. Le Franciscain Roger Bacon annonçait déjà les redoutables effets de la poudre à canon et les riches et fécondes merveilles de la vapeur; le Chanoine Copernic opérait une véritable révolution dans les observations astronomiques, et, en prouvant la rotundité de la terre, préparait la découverte du Nouveau-Monde; les successeurs de Guttenberg ouvraient à la presse un avenir vertigineux; les savants, dans le calme de l'étude, s'apprêtaient à soutenir une lutte prochaine.

Étrange époque, en vérité !... A voir l'audace victorieuse des bandes musulmanes, les guerres meurtrières et acharnées, les désordres de tous les

genres, on dirait la société à ses dernières convulsions. Mais la résurrection se fait parmi ces ténèbres comme celle du Seigneur dans les ténèbres du tombeau. Les laborieuses recherches et la science profonde, les nobles et généreux sentiments, la valeur et le patriotisme, les vertus chrétiennes et le caractère : tout vit dans l'Église, tout s'y développe, tout y progresse. Sans doute, ses membres ont besoin de réforme ; mais les réformateurs sortiront de son sein, et prouveront la vitalité divine de Celle qui les produisit. On la prendrait pour une enceinte fortifiée qui souffre parce que toutes les décadences l'assiégent, mais qui demeure imprenable. C'est là que se préparent, dans la prière et l'étude, toutes les institutions qui sauveront la société.

Parfois peut-être une âme généreuse, ayant à son service une parole ardente et passionnée, dépassera le but. L'histoire fournit plusieurs exemples de ces natures entraînantes que l'Église a ramenées à la juste mesure. Mais la vérité se fera entendre et la justice triomphera. Lors même que les écarts seront irréparables, la société sortira améliorée de ce mouvement qu'il est désormais impossible de contenir. Le moine Dominicain Savonarole en est une preuve illustre. Cet homme extraordi-

naire, auquel on a justement comparé l'humble frère Mineur dont nous voulons faire connaître les œuvres, cet homme extraordinaire, avant d'arriver à sa constitution politique, aura détourné les yeux de la foule des magnificences avec lesquelles les Médicis fascinaient la belle cité de Florence ; il se sera surtout emparé du peuple afin de l'attacher à la parole vivante et salutaire qui traite de Dieu, de la pénitence et de la vertu. C'était le commencement de la régénération.

Quatre contrées se partageaient alors, sur le continent, les lumières de la civilisation : la France et l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Cette dernière allait bientôt arriver à l'apogée de la gloire, toujours catholique, toujours antipathique à l'erreur et à la révolte. L'hérésie ne pourra pénétrer au sein de ce royaume, qui garde avec un noble orgueil les enseignements des Isidore, des Braulion et des Fulgence. Pourquoi n'est-il pas demeuré jusqu'à la fin jaloux de sa foi et fidèle à ses traditions ? Il ne serait pas aujourd'hui déchiré par d'innombrables partis et désolé par les hardiesses éhontées de l'impiété et de l'anarchie. — Il fallait à l'Italie le mouvement, l'agitation fiévreuse, mais la vérité de son antique foi. Florence semble résumer, à elle seule, les passions remuan-

tes de la Péninsule. « Ville, dit un célèbre Histo-
» rien, de plaisirs sensuels, de joies mondaines,
» de spectacles bruyants, où vous la voyez étaler
» les robes de ses courtisanes, les chevaux espa-
» gnols de ses nobles, les bijoux émaillés de ses
» orfèvres, la soie de ses marchands » (1). La pro-
messe d'une victoire, une fête donnée avec magni-
ficence, un mot heureux : il n'en fallait pas davan-
tage pour entraîner ce peuple. Vif et capricieux,
il était toujours prêt à guerroyer comme à s'amuser,
à se jeter dans les aventures galantes comme
à épouser des partis le plus souvent mal définis,
sauf à en sortir bientôt après pour s'attacher à la
fortune opposée. La parole de Jérôme Savonarole
suffit à réformer un instant cette ville, parce que,
au milieu de toutes les agitations politiques et de
toutes les passions, la foi survivait dans les âmes.
— La voix de Luther retentira dans les provinces
Germaniques. Mais déjà cette nation s'affaissait
dans le vice : les chevaliers Teutoniques n'étaient
plus qu'un nom couvrant des désordres déplora-
bles ; ils avaient même refusé de marcher contre
les ennemis de Dieu et de l'Église, abdiquant à
jamais la gloire de leur institution ; les princes

(1) *Histoire universelle de l'Église catholique*, par Rohrbacher ; tom. 22, p. 229, 1^{re} édit.

étaient voleurs et impudiques ; les monastères avaient besoin de réforme ; le peuple, ignorant, à demi barbare, était comme de nos jours prêt à toutes les spoliations. Le moine apostat de Magdebourg n'eut aucune peine à devenir populaire ; il lui suffit d'ériger en principes et de justifier les iniquités des grands et des peuples : politique sans honnêteté qui est encore au service des cours ou plutôt de la cour d'Allemagne. — La France, sauvée des excès de la Germanie par sa droiture et aussi par sa légèreté, mais toujours spirituelle et amie des nouveautés, ne rêvait alors que victoires et intrigues. Sa généreuse et noble hospitalité recevra la plus belle des récompenses, car cette noble contrée sera régénérée par les fils d'Ignace de Loyola, par les Thomas Illyricus et par un grand nombre d'autres hommes apostoliques. Nous voudrions n'avoir pas à verser des larmes sur de nouveaux désordres et de nouvelles ruines !

Ce fut vers la fin de ce quinzième siècle que naquirent les faux et les vrais réformateurs de la Société. Luther vint au monde en 1483 ; les principaux pseudo-prophètes de l'Allemagne et de l'Angleterre le précédèrent ou le suivirent de près. Mais Ignace de Loyola naissait en 1491, et ses premiers compagnons apparaissaient vers la même

époque ; Thomas Illyricus, entré dans l'Ordre de Saint-François, se préparait déjà au combat ; d'autres devaient bientôt les rejoindre et lutter avec eux pour la défense de la vérité, de la morale et de la vertu.

L'action devait s'engager, dès les premières années du siècle suivant, sur tous les points à la fois. Thomas Illyricus eut pour partage l'Italie, le Piémont et la France, trois nations qui furent tour à tour le théâtre de ses travaux. Ardent à la manière du grand tribun florentin, il poursuivait son auditoire jusque dans les derniers retranchements de la passion, le remuait profondément, le subjuguait ; souvent aussi il le terrifiait par une parole à la fois prophétique et imagée. Pour avoir une idée de ce réformateur des mœurs chrétiennes, il nous suffirait d'étudier l'action qu'il eut sur la cité de Bordeaux. De même que nous avons résumé toute l'Italie dans une seule ville, nous pouvons résumer également l'ensemble des vices et des qualités de la France dans cette capitale éminemment française de l'Aquitaine. « Bordeaux, a dit un grand Orateur, c'est Florence transporté sous le ciel des Gaules, c'est la cité aimable, gracieuse entre toutes les autres. Les âmes y sont épanouies, les visages riants comme des

» fleurs (1). » Description de main de maître qui aurait pu tout aussi bien peindre la ville du seizième siècle, témoin le mot de son Apôtre : « Belle » et délicieuse province, le paradis du monde. » Là, comme à Florence, les plaisirs sensuels, les joies mondaines, les spectacles bruyants, l'éclat des ajustements, les richesses du commerce ont de tout temps captivé les imaginations et les cœurs. Là, comme à Florence, les marchands ont eu de tout temps leur noblesse, leur aristocratie pleine de magnificence et de grandeur, parfois même leur cour. C'est là que le Frère Thomas, après avoir produit des fruits nombreux de pénitence, de réformation et de salut dans les plus belles contrées de l'Europe, ira faire retentir sa parole apostolique. La main de Dieu viendra le prendre pendant le cours de ses prédications afin de le conduire dans le désert d'Arcachon, où il jettera les fondements d'une œuvre grande et sainte entre toutes. Il ne sortira pas de cette solitude et ne reprendra pas ses courses de réformateur et de missionnaire avant d'avoir vu les foules repentantes s'agenouiller à ses pieds et devenir assidues à prier devant une image de la Vierge qu'un miracle lui

(1) Homélie de Mgr Pie, Évêque de Poitiers, prononcée dans l'église de Saint-Michel de Bordeaux, le 20 mai 1863.

avait donnée. Les marins du littoral, les résiniers de la forêt et les pâtres de la lande, après avoir été évangélisés par cet homme de Dieu, conserveront d'autant plus précieusement sa mémoire, qu'il leur aura enseigné à vénérer Notre-Dame de Bon-Secours ou d'Arcachon, et à placer en Elle toute leur confiance : enseignement que l'expérience devait consacrer en le prouvant à la fois divin et salutaire.

Telle était la palingénésie que l'Église préparait à la société chrétienne. Telle était aussi la part échue au Franciscain Thomas Illyricus.

SA VIE ET SES OEUVRES

DU FRANCISCAIN THOMAS ILLYRICUS



LIVRE DEUXIÈME

THOMAS ILLYRICUS

SA VIE ET SES ŒUVRES

JUSQU'A LA FONDATION DE N.-DAME D'ARCACHON.

LIVRE II

Thomas Illyricus. — Sa vie et ses Œuvres, jusqu'à la fondation
de Notre-Dame d'Arcachon.

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Thomas Illyricus. — Son entrée en religion. — Ses études.

Située à peu de distance de la région appelée par les fidèles *les États de Marie* (1) et de la *Santa Casa* de Lorette, Osimo, dans la Marche d'Ancône, est l'une des principales villes de l'ancien *Picenum*. C'est là que naquit Thomas. Ses parents étaient Illyriens, ce qui lui fit donner le surnom d'Illyricus (2), sous lequel il a depuis lors toujours été connu. Il est vrai que dans la lettre qu'il écrit lui-même aux habitants de Lyon, il se donne comme compatriote de saint Jérôme; mais, au dire de Wadding, cela ne peut signifier qu'une chose, c'est qu'il était, au moins, par l'un de ses parents, de la même origine que le grand Docteur de l'É-

(1) Voir *Lorette et Castelfidardo*, par M. Ed. Lafond, p. 70.

(2) *Cognominatur autem Thomas hic Illyricus, licet Auximi in Piceno natus sit, quia parente utroque vel alterutro Illyrico progenitus.* (*Annales Minorum*, à R. P. Waddingo, Tom. XVI. Edit. 2^e locupletior *Opera et Studio R. P. Fonseca, Ord. Minorum.*)

glise. Enfin, « peut-être, ajoute l'historien Mi-
» chaud, ce mot latin (*Illyricus*) n'est-il qu'une
» traduction du mot *Esclavon*, qui aurait été le
» véritable nom de notre Cordelier (1). » Cette
hypothèse ne saurait infirmer le témoignage si
formel de Wadding, l'illustre Annaliste des Fran-
ciscains.

La date précise de sa naissance n'est pas connue. Il est sûr toutefois qu'elle arriva vers le milieu du XV^e siècle, car Thomas mourut en 1529, dans une vieillesse avancée (2). Ses premières années se passèrent à Osimo et furent embaumées d'une piété précoce et d'une dévotion spéciale envers Notre-Dame de Lorette (3). L'étude soutenue, conscientieuse, les embellissait encore. On ne saurait en douter lorsqu'on lit les Œuvres que ce jeune Italien composa plus tard et qui toutes sont écrites avec élégance et pureté. Le latin et le français lui furent enseignés comme le bel idiomatique maternel. Illyricus connut ces trois langues de manière à pouvoir les écrire et les parler avec une égale facilité.

C'était l'époque où, d'accord avec la célèbre Université de Paris et avec le sentiment commun de

(1) *Biographie Universelle*, art. *Thomas Illyricus*.

(2) *Annal. Minor. auctore Wadding, loco citato.*

(3) Voir *Lorette et Castelfidardo*, par Edmond Lafond, page 235.

l'Église, les Franciscains soutenaient dans toutes les grandes écoles du Monde chrétien le beau privilége de l'Immaculée Conception, qu'ils avaient toujours aimé dans leur Ordre. Aussi, l'Ombrie semblait être entourée d'une auréole de science et de sainteté. Sans nul doute, l'imagination adolescente du pieux Thomas visitait souvent, de l'autre côté des Apennins, Assise, Notre-Dame-des-Anges et tous les coins de terre consacrés par le souvenir de saint François. L'Ordre du saint Patriarche de la Pauvreté devait apparaître dans les méditations de l'écolier studieux, comme l'asile de la saine théologie et comme le lieu de la dévotion envers la Très-Sainte Mère de Dieu. Cela détermina sa vocation. Le jeune Illyricus se fit inscrire parmi les défenseurs de Marie dans la Société qui les formait.

On sait que, pendant le quatorzième siècle, quelques difficultés s'étaient élevées dans le sein de cet Ordre religieux, les uns voulant observer la Règle en maintenant sa rigueur primitive, les autres demandant au contraire quelques adoucissements. Au Concile de Vienne, le Pape Clément V essaya de faire cesser cette division, peu grave d'ailleurs, entre les Minorites. Pour cela, il détermina, dans une Constitution apostolique, les pa-

roles de la Règle qui ont force de précepte et celles qui doivent être regardées comme de simples conseils. « Les Frères ne doivent aucunement, dit » le Souverain Pontife, se mettre en peine des » biens temporels que leurs novices ont possédé » dans le monde. Ils ne doivent pas porter plu- » sieurs tuniques sans nécessité, et c'est aux Su- » périeurs à déterminer, selon le pays, le bas prix » de l'étoffe et de la chaussure. Ils sont obligés aux » jeûnes de l'Église qui ne sont pas exprimés dans » la Règle. Défense à eux de recevoir de l'argent » à la quête ou autrement, d'avoir des troncs dans » leurs églises, ni de s'adresser à leurs amis spi- » rituels en matière d'argent, sinon aux cas expri- » més dans la Règle ou dans la Déclaration de » Nicolas III. Ils sont incapables de succession. Ils » ne doivent point avoir de revenus annuels, ni » paraître avec leurs avocats ou procureurs dans » les Cours de justice, ni être exécuteurs de tes- » taments. Défense d'avoir des jardins excessifs ou » des vignes, des celliers ou des greniers pour » mettre le produit de leur quête, des églises » magnifiques ou curieusement ornées et des pa- » rements précieux.

» Enfin, ils sont obligés à se contenter de l'u- » sage pauvre des choses nécessaires, selon qu'il

» est prescrit par la Règle (1). » Ces recommandations, pleines de sagesse, étaient la reproduction de quelques-unes des lois de François d'Assise. Mais plusieurs détails étaient relégués parmi les conseils, que les Religieux partisans de la Règle dans toute sa rigueur auraient désiré voir parmi les préceptes. La même divergence d'opinion, sans se prononcer avec plus d'éclat, demeura donc dans les couvents. Tous se soumettaient, mais quelques-uns avaient des aspirations plus parfaites. Ces derniers vinrent chaque jour plus nombreux, et formèrent une branche spéciale qui fut approuvée par la Cour de Rome, en 1370, sous le nom de *Frères Mineurs de l'Observance*. C'est cette branche plus sévère de l'Ordre que choisit Thomas, et il partit pour Ancône.

Les études du jeune Postulant avaient été vraiment fortes et sérieuses. Désormais, les classiques seront pour lui, pendant sa longue carrière, une distraction : il se délassera des fatigues de l'apostolat en faisant des vers latins (2). Quelques-uns ont été conservés ; de ce nombre sont les deux distiques qu'il composa à la louange de Toulouse :

(1) *Histoire Universelle de l'Église Catholique*, par Rohrbacher, Tom. XIX, p. 561. — 1^{re} édit.

(2) *Biographie Univ.* de Michaud.

« Inter præclaras quas Jupiter edidit urbes
 » Antiquum nomen nostra Tholosa gerit.
 » Floruit et Roma : quondam viguistis Athenæ,
 » Vobis eripuit nostra Tholosa facem. »

« Parmi les villes que Jupiter fit naître, notre
 » Toulouse porte un antique nom. Rome et Athè-
 » nes, vous avez fleuri autrefois, mais notre cité
 » Toulousaine a dérobé votre éclat (1). »

Du reste, son aptitude à pénétrer les profon-
 deurs de la science dut être reconnue. Nous en
 possédons la preuve incontestable, puisqu'il fut
 appelé à enseigner la Théologie au moins dans la
 ville dont il a célébré la gloire (2). Aussi prend-
 il lui-même, dans un livre de réfutation des er-
 reurs de Luther, le titre de professeur de la sacrée
 Théologie. L'on verra plus tard que le docte
 Minorite a traité les questions les plus vitales de
 cette époque d'insurrection religieuse, et qu'il l'a
 fait avec une grande solidité de doctrine et une
 remarquable supériorité.

Comment pourrait-on en être surpris, lorsque
 l'on connaît les épreuves par lesquelles devaient
 alors passer tous ceux qui entraient dans l'ensei-
 gnement public? Malgré le progrès et les lumières
 de notre siècle, on trouverait aujourd'hui ces

(1) *Biographie Toulousaine*, article *Illyrico*.

(2) *Biographie Universelle* de Michaud.

épreuves un peu longues et peut-être trop périlleuses. Dans l'Université de Paris, notamment, nul n'était admis à être professeur de Théologie s'il n'avait étudié cette science pendant huit ans. On avait beau être maître ès-arts, cela ne suffisait pas ; le bachelier devait expliquer pendant un an le *Maître des Sentences* avant d'être admis à l'examen difficile de la licence, et pendant autres deux ans avant de soutenir sa thèse de docteur. Toutes les Universités avaient les mêmes exigences scientifiques, sauf quelques modifications peu importantes. Il est donc certain que le Frère Thomas dut conquérir tous ses grades universitaires avant de monter dans la chaire de Théologie, en qualité de professeur, ou de lecteur, selon le langage des Franciscains.

L'enseignement avait du reste un double avantage. Manifestement les études fortes et prolongées qui étaient requises de la part du professeur, devenaient la meilleure garantie que l'on pût offrir aux étudiants soucieux de leur instruction. De plus, ces mêmes études étaient souvent, dans les Ordres religieux, une préparation à la prédication. La controverse, à cette époque surtout, s'imposait, était indispensable. Aux hardiesses des sectaires il fallait opposer la connaissance des vrais

principes, l'exactitude et la sûreté de la doctrine; aux subtilités des esprits dévoyés, l'on devait opposer la dialectique nerveuse de l'École, l'inexorable syllogisme et la précision. Illyricus était appelé à combattre avec toutes ces armes. L'examen critique de ses Œuvres prouvera qu'il fut constamment à la hauteur de sa mission.

Mais il lui fallait aussi les armes de la sainteté : le professeur ne devait pas faire oublier le Religieux. Aussi Thomas se préparait-il dans la prière et le recueillement, l'humilité et l'amour de la Croix. On sait que la Maison de Nazareth, dans laquelle se sont accomplis les grands mystères de l'Incarnation et de la vie cachée du Seigneur, fut transportée miraculeusement à Lorette, où elle est conservée dans un temple splendide, et où elle attire une multitude innombrable de pèlerins. Le jeune Religieux d'Ancône s'y rendait comme le jeune homme d'Osimo. Il y allait en pieux pèlerin et en disciple obéissant de Celui qui forma les Apôtres, demander au Verbe incarné la grâce de pouvoir continuer fructueusement dans les ames l'Œuvre réparatrice et régénératrice de ce Sauveur descendu parmi nous. Puis, il rentrait dans la demeure de la Pauvreté, préludant par les pratiques les plus austères de la Règle de saint

François aux mortifications qui, plus tard, étonneront les plus forts.

Tel était l'homme qui allait se jeter dans l'arène, y lutter pendant plus d'un demi-siècle, poursuivre avec une noble passion la réformation du Christianisme et défendre de toutes manières la vérité catholique contre l'envahissement des hérésies les plus malsaines et les plus anti-sociales.

CHAPITRE II

Thomas Illyricus, Héraut de la Parole de Dieu. — Sa vie apostolique. — Ses
prédictions. — Ses lettres.

La passion du Frère Thomas pour l'étude avait le même principe que son ardeur pour la pénitence : le salut des âmes. Il s'instruisait pour instruire ; il se mortifiait pour attirer la grâce de la conversion. Les regards les moins attentifs découvraient dans cette âme de feu des trésors précieux d'éloquence et de charité. Ses Supérieurs jugèrent venu le moment où il devait, à la manière des Apôtres, évangéliser et convertir les peuples ; et, dépositaires de pouvoirs exceptionnels, ils lui donnèrent le titre de *Héraut général de la Parole de Dieu, Verbi Dei generalis Præco*. Ce titre, l'équivalent de *Missionnaire Apostolique*, lui devint cher au même degré que celui de Minorite ou Frère Mineur : on les trouve l'un et l'autre en tête de tous les écrits du Fils de saint François.

Sa vie était bien celle d'un apôtre : la pénitence, l'amour de la Croix, le sacrifice ; tels étaient les préparatifs de ses prédications. Florimond de Rœmond, qui vivait à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, nous dit que Thomas s'en allait « par le monde, chargé d'une haire, » monté sur un pauvre asne, vivant avec toute « l'austérité qu'il est possible (1). » Imitateur de saint Bernardin de Sienne, il avait voulu entrer dans la branche de l'Étroite-Observance, et il en exagérait les souffrances et les privations. Il parcourait les villes et les bourgades de sa belle patrie, vivant d'aumônes matérielles et donnant à tous l'aumône spirituelle bien autrement précieuse de la parole divine et de la vérité. « Ce moine, dit M. Ed. Lafond, doué d'une âme ardente et brûlante de l'amour de Dieu, remplit l'Italie du bruit de ses prédications ; les plus vastes églises se trouvant trop étroites pour la foule de ses auditeurs, il prêchait sur les places publiques et en rase campagne sous la voûte des cieux (2). » A la fois pauvre, détaché de tout et dévoué jusqu'à l'abandon de lui-même, faisant pénitence pour les péchés du peuple, Héraut de la Vérité, parlant avec

(1) *Hist. de la Naissance de l'Hérésie*, par Florimond de Rœmond, Ch. III.

(2) *Lorette et Castelfidardo*, par Edmond Lafond, p. 235.

la double autorité de la science et de la sainteté, doué d'une éloquence noblement passionnée et d'une ame toujours émue, il ne pouvait pas ne pas entraîner les foules après lui, ne pas les subjuguer et les convertir.

L'Italie n'est bientôt plus un champ assez vaste pour son zèle. Apôtre infatigable, il va évangéliser le Piémont et les Alpes, où les bénédictions du Ciel accompagnent encore sa parole.

Mais Luther commençait à dogmatiser, et la France était plus exposée aux ravages de l'hérésie que ne l'étaient les provinces arrosées par le Po. « Il traverse donc les Alpes, porte la parole divine » dans le Midi de la France, et, de victoire en « victoire, il arrive à Bordeaux (1). »

Avant de parvenir à la capitale de l'Aquitaine, il s'était arrêté plusieurs années dans d'autres villes. C'était l'époque où le Novateur de Magdebourg enseignait le *serf arbitre* et toutes les conséquences anti-sociales qui en découlent. Si l'homme n'est pas libre, en effet, il n'est pas responsable; s'il n'est pas responsable, il n'y a plus de juste ni d'injuste, il n'y a plus de criminels ni d'innocents, il n'y a plus de saints dans la société. Toutes les révolutions sont légitimées par

(1) *Lorette et Castelfidardo*, par Edm. Lafond, même page.

ce principe ainsi que tous les désordres : la vertu et le vice ne sont plus que des mots vides de sens. Les Franciscains d'Allemagne combattirent ces monstruosités dès leur apparition. Thomas était, il est vrai, éloigné du théâtre où se produisaient les scandales. Mais déjà l'imprimerie avait fait d'immenses progrès. L'on recevait jusque dans les provinces les plus reculées, ces feuilles venues de la Saxe, pleines de fiel, d'impiété et de blasphèmes. Il fallait les arrêter ou du moins les condamner et les réfuter. Tout l'ensemble de la doctrine chrétienne y était attaqué, l'Autorité y était niée, les pratiques gênantes, les Sacrements eux-mêmes étaient rejettés. Le Minorite d'Ancône s'empare de tous ces sujets brûlants, les discute avec autant de clarté que de science, et les repousse avec force. Pendant deux Carèmes et un Avent « il » arrose, selon sa poétique expression, Toulouse « des eaux de la parole divine. » Ses discours ont été imprimés en 1523. C'est une thèse théologique complète sur les Clés ou l'Autorité du Pontife Romain. L'écrivain distingue deux Pouvoirs : l'un est le Pouvoir d'Ordre, l'autre celui de Juridiction. Cette double puissance étant inadmissible, parce que l'Ordre est ineffaçable et que la Juridiction du Pape ne relève que de Dieu, quel que soit le mé-

rite ou le démerite du Pontife, l'on doit toujours obéissance au Vicaire de Jésus-Christ. Tel est le thème que l'Apôtre développait dans ses prédications, et dont l'application serait facile de nos jours. Il n'en a fait paraître que la substance écrite en latin.

Dans le même temps, l'Ordre de Saint-François prenait une importance remarquable. Christophe de Forli, Général de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance, était nommé Commissaire général de Léon X. Cette fonction lui imposait le soin de recueillir des offrandes pour l'achèvement de la Basilique de Saint-Pierre, et surtout celui de faire travailler à la réformation des mœurs. Les premiers ouvriers furent ses frères en religion, « dont un grand nombre s'illustra vers cette époque : *circa hunc annum (1520) floruerunt ple- rique Minoritæ* (1). » Illyricus fait partie de cette armée pacifique, dans laquelle il occupe un rang distingué, car « il fleurit, dit Ellies Dupin, sous le Pontificat de Léon X et sous celui d'Adrien VI (2). »

Les sujets attaqués par le Moine Apostat de la Saxe devaient être naturellement traités le plus

(1) *Annales Minor.* Auct. Wadding. Tom. XVI. Romæ 1736..

(2) *Hist. de l'Église et des Auteurs ecclésiastiques du XVI^e siècle.*

souvent par le Héraut de la Vérité ; cependant, la réformation des mœurs et la piété véritable étaient souvent aussi le thème qu'il développait devant le peuple. Nous trouvons dans la *Vie du Frère Matthieu Viste, Religieux de l'Ordre de Saint-François, du Couvent de Toulouse*, quelques détails précieux sur les prédications du Frère Thomas. « Le dévot » saint Bernardin, est-il dit dans cette *Vie*, et tous » ses compagnons, portaient en chaire un étendard » sur lequel était gravé le Nom sacré de JÉSUS, » et ne prêchaient point sans cela. Un de leurs » disciples, nommé Thomas Illyricus, étant long- » temps après Gardien de notre Couvent de Tou- » louse, et prêchant dans la place Saint-Georges, » parce que les églises étaient trop petites pour » contenir les grandes foules qui couraient à ses » prédications, recommanda la dévotion au Saint » Nom de Jésus avec tant de succès, qu'il obligea » les cartiers à brûler les moules des cartes qu'ils » faisaient, et à en porter une partie dans notre » couvent de Toulouse, où on les voit encore, ins- » pirant à ces pauvres artisans de faire faire d'au- » tres moules pour imprimer le Saint Nom de » Jésus, de quoi ils se trouvèrent très-bien, parce » que tout le peuple de Toulouse, qui donne ai- » sément dans les pratiques de piété, était bien

» aise de mettre en divers endroits de leurs mai-
 » sons, des images qui étaient imprimées de ce
 » Nom. Le même Thomas Illyricus, par la grande
 » réputation que ces prédications lui avaient atti-
 » rée, eut encore le crédit de faire mettre ce Saint
 » Nom sur toutes les portes de la ville, et sur le
 » frontispice de plusieurs maisons particulières,
 » qu'on y voit jusqu'à ce jour (1). »

C'était la continuation de la sainte Croisade commencée par Bernardin de Sienne et continuée par ses disciples, que le Frère Thomas poursuivait avec l'ardeur d'un missionnaire et d'un saint, afin d'établir dans les cœurs l'amour, l'adoration et le règne du divin Nom de Jésus. Qui sait si ce mouvement religieux n'inspira pas à Ignace de Loyola de donner le même Nom à sa célèbre Société?

Illyricus prêcha longtemps, notamment à Toulouse où il était Gardien de son Couvent vers l'an 1519. Partout où il allait porter la vérité avec l'indépendance d'un apôtre, les conversions se multipliaient: un changement consolant de mœurs

(1) *La Vie du Frère Matthieu Viste, Religieux de l'Observance de Saint-François de Toulouse*, composée, revue et augmentée de quelques Conférences spirituelles du même Frère, recueillies par le R. P. Félix Euillens, Prédicateur du Roi et Religieux du même Ordre. Toulouse, chez Louis Bosc, à la Porterie, 1689. — Chap. XIV, p. 133.

s'opérait; les jeux et les divertissements cessaient, les scandales disparaissaient. *Ubi prædicabat, magna statim cernebatur morum mutatio, cessabant ludicra quæque, et malorum irritamenta.*

Sa pénitence entraînait les autres à l'imiter, parce que la sienne était toujours plus rigoureuse : *Quam aliis prædicabat pœnitentiam in se rigorosam exercebat, cilicio indutus, parcissimè manducans, et corpus variis modis affligens* (1). Il parcourut ainsi presque toute l'Europe, mangeant peu, couvert d'un cilice, crucifiant son corps de toutes manières : *universam fermè Europam suâ doctrinâ irrigavit*. Mais il séjourna surtout en France, *Galliæ diù hæsit* (2). Ces beaux résultats, nous les trouvons à Bordeaux, où ils sont décrits par Florimond de Rœmond, Conseiller du Parlement : « Ce Religieux qu'on appeloit le *Saint Homme* » étoit nommé Frère Thomas, personnage d'une » bonne et sainte vie, qui courait le monde, » prêchant la pénitence, et annonçant le courroux » prochain de Dieu. Quand il arrivoit en quelque » ville, toute sorte de jeux, débauches et dissolu- » tions en étoient bannies; tout ne respiroit que » piété et dévotion; le peuple accourroit de dix

(1) *Annales Minorum*, Auct. Wadding.

(2) Wadding, *ibidem*.

» lieues à la ronde, pour voir ce saint homme,
» de sorte qu'il falloit ouvrir les places publiques
» pour les sermons; car les églises les plus grandes
» étoient trop petites pour recevoir l'infinie mul-
» titude qui venoit l'ouïr (1). »

Sa parole devenait parfois d'autant plus puissante, que le Héraut de la Parole de Dieu joignait la prophétie à l'éloquence. « La dernière fois qu'il
» monta en chaire à Bordeaux, dit le même écri-
» vain, fut en cete grande place et clôture qui est
» à l'entrée du Couvent de la Grande-Observance,
» où il dit le dernier à-Dieu à la Guienne, fon-
» dant en pleurs : Belle et délicieuse Province,
» disait-il, le Paradis du monde! tu verseras de
» nouvelles rivières de larmes; tu verras les feus
» ondoyer parmi tes riches campagnes, et ces
» belles maisons, marque de la piété et dévotion
» de tes pères, donnez en proye aux ennemis de
» l'Église qui naîtront dedans toy. Tu verras les
» exécuteurs et les bourreaux de la Divine Justice
» qui chasseront à coups de foëts les vendeurs du
» Temple; les loups entreront dedans le bercail,
» déchireront et brebis et pasteurs. Bordeaux, tu
» verras de tes murs les églises voisines embrasées.

(1) *Histoire de la Naissance, Progrès et Décadence de l'Hérésie*, par Florimond de Rœmond, Conseiller du Roi en son Parlement de Bordeaux, Ch. III.

» A peine échapperont celles qui sont dans tes
» murailles, la rage et fureur des ennemis de
» l'Église de Dieu, punition très-juste, et de l'in-
» dévotion du peuple et de la fainéantise des offi-
» ciers. Mais tout ainsi que les Corps Saincts,
» qui reposent à Tolose, sont les protecteurs, et
» s'il se pouvoit dire, les dieux tutélaires de cette
» ville-là, ainsi saint Martial, votre Apôtre, ô
» Bourdelois! sera le protecteur de la vôtre (1). »

Les foules étaient émues en entendant ces tristes prophéties de la bouche d'un homme qui portait dans son extérieur toutes les marques de la sainteté, et dont la vie était une immolation perpétuelle. Les larmes de ce nouveau prophète, le prestige de ses hautes vertus, les accents de son amour : tout se réunissait pour remuer profondément les âmes. Les pécheurs allaient se jeter, brisés par le repentir, aux pieds de l'homme de Dieu; les injustes réparaient les conséquences des actes malhonnêtes qu'ils avaient commis, les justes allaient réclamer ses conseils et ses prières; il n'y avait plus de place pour l'impiété; nulle considération ne pouvait arrêter la marche de la pénitence et de la conversion du peuple.

(1) *Histoire de la Naissance de l'Hérésie*, déjà citée.

L'on sera peut-être tenté de sourire et l'on se demandera quel degré de confiance il fallait accorder aux menaces prophétiques de l'Apôtre. La sainteté du frère Thomas était déjà, aux yeux des vrais catholiques du XVI^{me} siècle, une garantie suffisante. L'événement doit aujourd'hui les justifier. Or, le même auteur qui nous les a apprises raconte ainsi leur accomplissement :

« On pensait que ce ne fussent que menasses » jetées en l'air pour épouvanter le monde; car, « qui eust pu s'imaginer alors que ce que les » premiers chrétiens avaient bati avec tant de » peine et de dépence, deust avec tant de rage et » de furie, être démolî par ces derniers? Il me » souvient avoir ouy des bonnes anciennes femmes » pleurans, lorsque l'an 1570, Romegons vint à » notre yeuë, mettre le feu en l'église de Lor- » mont : voilà disoient-elles, la profétie du saint » homme frère Thomas accomplie. Il y a encore » plusieurs personnes vivans qui l'ont ouy dire à » leurs pères, lesquels peuvent témoigner que cet » homme fut le profète de tous nos malheurs, » parlant de ce qui est arrivé cinquante ans après » comme d'une chose ya avenuë. Les malheurs » n'arrivent pas pour être profétisez, ils sont au » contraire profétisez parce qu'ils doivent arriver,

» s'il n'y est pourvu par le retranchement de la
 » cause : ainsi que les saintes lettres nous ap-
 » prennent être arrivé en la personne d'Ézéchias
 » et des Ninivites (1). »

Un autre genre de démonstration donnait la plus grande autorité à ces paroles prophétiques : c'était l'abondance des miracles opérés par le saint homme. Florimont en signale quelques-uns, après avoir raconté celui de la fondation de Notre-Dame d'Arcachon, que l'on verra en son temps. *Le Martyrologe des Franciscains* les fait connaître en un seul mot, aussi positif et aussi clair qu'il est possible de l'être. « *In territorio Burdigalensi,*
 » *Beati Thomæ Illyrici Confessoris, vitæ austerritate*
 » *et spiritu prophético, necnon signorum gloria ce-*
 » *leberrimi.* A Bordeaux, on célèbre la mémoire
 » du Bienheureux Thomas Illyricus, Confesseur,
 » qui fut très-célèbre par l'austérité de sa vie, par
 » son esprit prophétique et par la gloire de ses
 » miracles (2). »

Tel était l'Apôtre d'une partie de l'Europe. Il allait en Italie, en Piémont, en France, dans tous les lieux où le souffle de l'Esprit-Saint le portait, affirmant et prouvant la vérité catholique, pour-

(1) *Histoire de la Naissance.... de l'Hérésie*, par F. de Rœmond, déjà cité.

(2) *Martyrol. Franciscan.* Ed. secunda. Parisiis 1553. — Tertio Idus Maii.

suivant avec une noble passion les désordres et les abus, enseignant la piété, établissant partout le règne du saint nom de Jésus. L'éclat de ses miracles et de ses prédications fut tel, qu'il est appelé *homme très-célèbre, celeberrimi*. Il se servit même de la notoriété glorieuse qui entourait son nom comme d'une auréole sacrée pour porter la vérité aux personnages et aux institutions qu'il ne pouvait visiter. « *Illyrico, dit la Biographie Toulousaine*, Religieux qui s'est rendu célèbre par ses sermons, vers l'an 1519, occupe une place distinguée dans l'histoire de Toulouse..... Frère Thomas ne se bornait pas à prêcher, il adressait des lettres aux chrétiens, en général, au Parlement et aux chevaliers. Ces productions d'un homme zélé pour la gloire de l'Église sont deve nues extrêmement rares (1). » Plusieurs cependant ont été conservées. Elles sont comme une continuation de l'apostolat du Minorite; c'est pourquoi il est nécessaire de les analyser.

Vers la fin de 1521 ou au commencement de 1522, Thomas était à Lyon. Cette ville refusa-t-elle d'écouter les enseignements de l'Homme de Dieu? Cela semblerait résulter de quelques passages d'une lettre de l'Apôtre. Il s'était retiré en un lieu

1) *Biographie Toulousaine*, article ILLYRICO.

qu'il nomme lui-même *Hirum*, aujourd'hui Heyrieux, à quatre lieues de Lyon, dans le département de l'Isère. Or, le 22 février 1522, il écrivit à la cité endurcie une épître pressante, pleine de tendresse et de larmes. Elle est adressée aux Vénérables Pères et Frères les Chanoines, Prêtres, Recteurs et habitants de la ville de Lyon. Après avoir dit son salut, tout empreint d'une charité apostolique, Illyricus fait un tableau rapide des vices dont il a été témoin à son passage. Les désordres, il les a trouvés dans toutes les classes et en toutes choses. Aussi, grande est sa désolation. Empruntant alors les paroles les plus touchantes du Saint Évangile, il presse d'abord ces nombreux pécheurs de revenir à Dieu; puis, selon sa coutume, il joint la menace à l'exhortation. Dieu lui avait fait connaître les malheurs qui allaient bientôt frapper cette aveugle cité. Thomas, voulant leur donner un commencement de sagesse par la crainte, et ne pouvant contenir les ardeurs de son zèle, leur dit : « Voilà que les malheurs arrivent à cause de vos prévarications. Crains, ô ville de Lyon, pleine de péchés ! Que la Chrétienté entière, souillée de tous les crimes, craigne également ! Qu'ils craignent à leur tour les rois chrétiens qui passent leur vie dans les délices ! La

» religion chrétienne marche de jour en jour à sa
 » ruine, et le nom du Christ est presque partout
 » blasphémé. Non, le Christ n'a pas placé des rois
 » au-dessus du peuple, afin qu'ils s'endorment
 » dans leurs plaisirs ; il les a placés au-dessus des
 » autres hommes afin qu'ils édifient et fortifient
 » ces derniers par la pratique de la justice, par
 » une vie irréprochable, par le bon exemple. Qu'ils
 » craignent enfin les Pasteurs qui, au lieu de
 » paître le troupeau du Christ, se paissent eux-
 » mêmes ! O douleur ! les brebis du Christ sont dis-
 » persées, et il n'est personne qui les recherche !
 » Bien plus, si quelqu'un veut les rechercher,
 » il est troublé, il est empêché par les faux pas-
 » teurs ! Pauvres petites brebis, viendra le jour où
 » Dieu fera disparaître les pasteurs qui se paissent
 » eux-mêmes ! Le Seigneur Dieu visitera son trou-
 » peau, afin qu'ils ne vous conduisent plus au
 » pâturage. O Pasteurs ! pleurez, repentez-vous,
 » faites pénitence ! ô royaume des Francs, fais
 » pénitence et le Seigneur Dieu aura pitié de
 » toi ! (1) »

Un tel langage devait produire les effets les plus
 opposés : il devait convertir les uns et indisposer
 les autres. Les grands, surtout, ne pouvaient

(1) Œuvres de Thomas Illyricus. — *Epist. ad Lugdunenses.*

consentir à recevoir publiquement d'aussi graves leçons. Il est du reste évident que plus la société avait besoin de réforme, et que plus les vrais réformateurs avaient d'obstacles à surmonter. Thomas Illyricus ne pouvait se soustraire à la loi commune. Il fut, paraît-il, dénoncé au Pape comme posant en novateur, comme détruisant la société chrétienne, au lieu de la relever de ses ruines.

Adrien VI venait d'être élevé au Souverain Pontificat. Le Frère Mineur pouvait craindre que le nouveau Chef de l'Église fût circonvenu, et que, ne connaissant pas ses plus fidèles ouvriers, il prononçât une condamnation contre lui. Il lui écrivit donc. Sa lettre, à la fois humble et digne, est datée de Turin et du 12 novembre 1522. Après quelques mots sur son genre de vie et sur ses contradicteurs, le Minorite abandonne le point de vue personnel et ne s'occupe que des intérêts de la Papauté et de l'Église. L'idéal qu'il se fait du Souverain-Pontife ne saurait être plus élevé ; le portrait qu'il en trace, pour être d'un goût un peu douteux, n'en est pas moins propre à nous faire comprendre l'importance de cette haute dignité. Je le reproduis comme une preuve de la liberté apostolique du Frère Thomas : « Le Pape doit être la Forme de la Justice, le Miroir de la Sainteté, le Modèle de la

» Piété, le Soutien de la Vérité, le Défenseur de
» la Foi, le Docteur des Nations, le Chef des Chré-
» tiens, l'Ami de l'Époux, le Conseiller de l'É-
» pouse, le Refuge des Opprimés, l'Avocat des
» Pauvres, l'Espoir des Malheureux, le Tuteur des
» Orphelins, le Juge des Veuves, l'OEil des Aveu-
» gles, la Langue des Muets, le Bâton des Vieillards,
» le Vengeur des Crimes, la Terreur des Méchants,
» la Gloire des Bons, la Verge des Puissants,
» le Marteau des Tyrans, le Père des Rois, le Modé-
» rateur des Lois, le Dispensateur des Canons, le
» Sel de la Terre, la Lumière du Monde, le Prêtre
» du Très-Haut, le Vicaire du Christ, le Christ
» du Seigneur, enfin le Dièu de Pharaon (1). »

L'Apôtre exhorte ensuite le Pontife à fermer éner-
giquement l'entrée de la bergerie aux mercenaires
et aux loups dévorants. Puis, signalant Luther
comme l'un d'eux et le comparant à Arius, il ter-
mine sa lettre en manifestant les graves dangers
que ce nouvel hérésiarque faisait courir à l'Église.
C'était là sa grande préoccupation ; on peut dire
que c'était la passion de sa vie.

Mais cette vie avait besoin, pour se soutenir, de
quelques délassements. L'esprit ne demande pas
moins impérieusement que le corps quelques ins-

(1) Œuvres de Th. Illyricus. — *Epist. ad Adrianum Papam VI.*

tants de repos. Saint Jean avait sa perdrix, d'autres Saints avaient d'autres distractions. Pour le Frère Thomas, nous avons vu qu'il se délassait, au sein de ses travaux apostoliques, en composant des vers latins. D'autres fois, ses lettres ne revêtant point la solennité de celles que nous avons mentionnées, devenaient un épanchement plein de piété et de tendresse. Telles sont les deux dont il est nécessaire de nous occuper. La première fut adressée de Turin, le 12 novembre 1522, au très illustre prince Charles III, duc de Savoie. Le cœur du Minorite s'y manifeste avec une onction d'amour et de douceur qui étonnerait, si l'on ne savait que les saints possèdent le secret d'allier les sentiments de la plus tendre charité à ceux de la véhémence imposée par le zèle. Après avoir rappelé au prince le devoir de cette vertu de charité, il enseigne « à ce juge de la terre » qu'il doit rendre en toutes choses une justice exacte, inexorable. N'admettant aucune acception de personnes, il déclare que la plus rigoureuse justice doit être exercée, même envers les oints du Seigneur, et ne craint pas d'affirmer que cette salutaire sévérité est exigée par les vrais intérêts de l'Église (1).

(1) Œuvres de Thomas Illyricus. — *Epist. ad Illustrissimum Ducem Sabaudiae.*

Le 13 mai de la même année, se trouvant dans le Monastère de Sainte-Marie de la Miséricorde, il avait écrit une lettre de condoléance à l'évêque de Valence. L'humble Frère de l'Ordre de Saint-François n'a point ici à s'occuper de la réformation. Il se contente de faire quelques considérations sur les afflictions et les souffrances de cette vie, et aussi sur le mérite de nos œuvres (1).

Les autres lettres dont il est question dans la *Biographie Toulousaine* paraissent être perdues. Du moins, celles que nous avons analysées sont les seules que nous avons pu découvrir, malgré de longues recherches. L'on pourrait encore classer, à la suite des lettres et parmi les Œuvres apostoliques, un Traité connu sous ce titre : *Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des âmes*. Les invectives qu'il renferme le rapprochent de l'exhortation adressée aux habitants de Lyon. Mais, les historiens et les critiques donnant ce Traité comme l'œuvre capitale du Frère Thomas, il semble plus naturel de ne parler de cet écrit qu'après avoir examiné tous les autres.

(1) Œuvres de Thomas Illyricus. — *Epist. valdè consolatoria ad RR. DD. Episc. Valentiae ac Abbatem Monasterii S. Michaelis Archangeli in regione Pedemontana.*



CHAPITRE III

Les Controverses du Frère Thomas. — Ses Écrits théologiques. — *Les Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des Ames.*

Thomas devait, pour écrire ses lettres, discours et traités, interrompre un instant ses prédications ; il ne le faisait que contraint par la nécessité et en se hâtant beaucoup. C'était bien une continuation de la vie apostolique à laquelle il avait voué son existence ; mais c'était une forme que le Héraut de la Parole de Dieu trouvait, sans nul doute, dépourvue du mouvement rapide et animé des missions. L'intérêt seul de l'Église le déterminait à écrire.

La Papauté était alors, comme elle l'est aujourd'hui, comme elle le sera jusqu'à la fin des temps, la pierre angulaire qui soutenait tout l'édifice de la société. Amis et ennemis, tous le reconnaissaient. Aussi les sectaires multipliaient leurs attaques contre cette institution divine. A propos de tous les dogmes niés et de tous les points gênants

de la morale rejetés, ils frappaient sur la Cour de Rome les coups les plus implacables de la haine et de la fureur. Là se trouvait, dans la force de son immutabilité, l'obstacle contre lequel venaient se briser leurs inutiles efforts. « C'est, au dire d'un illustre contemporain, l'Enclume qui a usé tous les marteaux. »

Les Écrivains catholiques, de leur côté, s'attachaient à faire connaître et aimer cette Autorité venue de Dieu, sans laquelle tout croulerait dans le monde social. Pour la défendre, il n'y avait qu'à la montrer dans son véritable jour et dans la sainteté de son action. Illyricus l'avait compris des premiers. Voilà pourquoi ses Œuvres écrites, comme ses prédications, ont pour premier but la défense du Pouvoir Pontifical. Cela ressort du titre sous lequel sont renfermées toutes ses Œuvres, Sermons et Traité : *Bouclier de la Papauté* (1).

Évidemment, le Frère Thomas se ressent de son siècle. S'il a évité avec sagesse la lourde érudition mythologique et profane des Auteurs de son temps,

(1) *Libellus de Potestate Summi Pontificis editus a Fratre Thomâ Illyrico Minorâ Verbi Dei Praecone famatissimo et apostolico, qui intitulatur : CLIPEUS STATÙS PAPALIS.* Opuscule sur le Pouvoir du Souverain-Pontife, par le Frère Thomas Illyricus, Minorite, Héraut de la Parole de Dieu, apostolique et très renommé, sous ce titre : *BOUCLIER DE LA PAPAUTÉ*. — Suit l'énumération des écrits de tous les genres produits par l'Auteur, et qui sont contenus dans l'Opuscule sous ledit titre unique. *Hec continentur in hoc Opusculo.* — Édit. de Turin, 1523.

— grand mérite pour cette époque, — il n'a pas toujours su faire le sacrifice de son goût pour l'antithèse et est tombé parfois dans des longueurs de citations qui appesantissent la marche du raisonnement. Il ne faut pas oublier, en outre, qu'il était surtout prédicateur populaire, sorte de tribun aux grandes et saisissantes images ; or, l'habitude de la chaire lui donne aussi une tendance marquée au genre déclamatoire qui nuit à la controverse. Du reste, la manière dont il voit et discute les questions les plus élevées prouve qu'il était doué d'une compréhension peu commune. Son style, toujours abondant et facile, atteint fréquemment l'élegance. D'autres fois, au contraire, même dans les fragments de ses discours français que nous possérons, on trouve des crudités de langage telles qu'il serait impossible de les reproduire.

Le premier de ses ouvrages théologiques est un Traité sur le Pouvoir du Souverain-Pontife, écrit contre Martin Luther. Il est divisé en trois parties. L'Auteur prouve, dans la première partie, que Pierre est Pasteur, Chef et Fondement de l'Église avec Jésus-Christ ; dans la seconde, que le Pontife Romain est Chef et Pasteur universel de l'Église en la personne de Pierre ; dans la troisième, véritable thèse de droit, il démontre que les successeurs

doivent hériter de l'autorité et des titres du prédécesseur. Mais l'on retrouve l'orateur sous le théologien. Ainsi, lorsque Thomas veut rechercher les divers motifs pour lesquels le Seigneur a institué Pierre, Chef et Fondement secondaires, tout en demeurant éternellement Lui-même premier Chef et Fondement principal de son Église, il en trouve quatre qu'il énumère avec un charme voisin de l'éloquence : « Il le fallait ainsi, dit l'Auteur : « 1^o à cause de la beauté de l'Église, qui devait avoir un ordre admirable, comme ayant été ordonnée par Celui par qui règnent les rois; 2^o à cause de l'unité de la Bergerie, dans laquelle doivent être réunis tous les troupeaux, et hors de laquelle on périt infailliblement; 3^o à cause de l'unité de la Source d'où découle tout pouvoir, toute autorité, tout honneur et toute juridiction; 4^o il le fallait aussi afin que, s'appuyant sur le Successeur de Pierre ou le Pontife Romain, l'Église fut perpétuelle (1). » Après ce gracieux exposé de motifs, l'Auteur appuie sa doctrine sur les plus fortes preuves tirées de l'Évangile et de la Tradition. Il réfute ensuite une à une les objections de Luther, et il ajoute : « La conclusion ferme, inébranlable, quoi-

(1) *Specialis Tractatus de Potestate Summi Pontificis contra Martinum Lutherum.*

» que si souvent combattue, doit donc nécessairement être crue par tous les fidèles. Le Bienheureux Pierre a été constitué par le Seigneur Jésus, Prince, Chef de toute l'Église et Pasteur universel; et en Lui a été constitué de même son Successeur, le Pontife Romain (1). »

Le dernier mot de cet ouvrage nous dit avec simplicité le but proposé par l'Apôtre : *pro tuendâ veritate*; pour la défense de la vérité. Le docte Franciscain se servait de ses fortes études théologiques pour prouver la vérité dont il était le héraut, tandis que sa parole émue et souvent inspirée par l'esprit prophétique remuait les âmes et les ramenait à Dieu.

Dans un second traité, ou *Conclusion sur l'élection du Souverain-Pontife* (2), Illyricus établit les vérités suivantes : Premièrement, le Pape ne doit pas être élu immédiatement par Dieu sans le ministère des hommes; secondement, il était déraisonnable d'établir l'hérédité ou la nomination par le prédécesseur; troisièmement, l'élection est plus rationnelle; quatrièmement, cette élection s'est faite, selon les temps, de différentes manières et par différentes personnes. Développant cette der-

(1) Même Traité.

(2) *Conclusiones quædam circu electionem Summi Pontificis.*

nière proposition, le théologien rappelle que l'Église romaine, c'est à dire l'assemblée des fidèles de Rome, a d'abord fait l'élection du Pontife; mais que cette élection a été ensuite déférée aux Empereurs chrétiens. Il démontre aussi qu'en vertu du droit nouveau, les seuls Cardinaux peuvent la faire aujourd'hui, mais que l'élu doit avoir les deux tiers des suffrages. Enfin, il déclare que les Cardinaux sont seuls juges de la validité de l'élection, et qu'à leur défaut, ce jugement appartient au Concile général.

On a inséré à la suite de cet opuscule deux Traités, sortes de brochures, dont le fonds et la forme sont évidemment l'œuvre d'une main étrangère (1). Voici ce qu'en dit le célèbre Critique Ellies Dupin, dans l'*Histoire des Auteurs ecclésiastiques* : « Je ne sais pourquoi on a fait imprimer » après cet écrit deux Traités de Gerson, l'un des » cas dans lesquels on peut déposer le Pape, et » l'autre de la manière de se conduire en temps » de Schisme; parce qu'ils ne sont pas dans les » principes de Thomas Illyricus. On n'aurait donc » pas dû mettre en cet endroit ces deux Écrits qui

(1) Ces deux brochures sont: 1^o *Casus septem in quibus Summuns Pontifex est auferibilis de Papatu*; 2^o *Modus se habendi tempore scismatis*.

» ne sont point de lui, ni conformes à sa doctrine (1).

» Il n'en est pas de même du traité suivant, intitulé : *Réfutation de quelques conclusions de Luther*, dans lequel il combat les erreurs de cet hérétique touchant le péché originel, la concupiscence, la pénitence et les indulgences (2). » Dans cette solide réfutation, le Serviteur de Dieu touche à de nombreuses questions. Il suffit de signaler sa doctrine touchant le baptême. Or, il soutient, contre Luther, que tout péché est effacé par ce sacrement ; que, par conséquent, l'enfant baptisé n'a plus aucune souillure, et que, s'il venait à mourir, son âme, malgré le foyer de concupiscence qui reste en lui comme il reste en tout homme, entrerait aussitôt en possession de la gloire (3).

(1) Voir Gerson, *Opera omnia*, édit. d'Anvers, 1706.

Modus se habendi tempore Scismatis, tom. II, p. 2 et 3. — Le Traité : *Casus septem*, etc., forme les chap. XI^e et XII^e d'une œuvre plus importante, sous ce titre : *Tractatus de Auctoritate Ecclesiae et Concilii generalis*, et se trouve également tom. II.

(2) *Hist. de l'Église et des Auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*, 4^e partie, p. 449. — Édit. de 1701.

(3) *Sequuntur Confutationes quarumdam conclusionum seu articulorum Martini Lutheri (quorum quatuor primi sunt in quadam sua epistola, incipiente : *Fama pervenit ad me Christianæ lector, etc.* : quam quidem Martinus ipse pro sua edidit defensione contra Bullam quamdam doctrinæ suæ condemnatoriam. Reliqui vero ex aliis suis libellis sunt annotati) editæ et compilatæ per Fratrem Thomam Illyricum, Minoritam : sacrae Theologie professorem : necnon et Verb. Dei generalem Praæconem.*

Il est facile de voir que le Controversiste franciscain ne craint d'aborder aucun des points attaqués, et qu'il les discute en docte théologien, bien que le Missionnaire perce trop souvent. Les rai-sonnements et l'exposition ne peuvent en effet tou-jours contenir son âme ardente, qui s'émeut au sou-venir des péchés du peuple et laisse, au moment où l'argument est le plus serré, échapper quelque invective ou quelque touchante exhortation. On en voit une preuve à la fin de ce Traité. Après avoir parlé des indulgences, le Minorite se souvient que ses frères en religion sont chargés de distribuer ces faveurs de l'Église, et il leur adresse une élo-quente invitation à le faire avec désintéressement et piété.

Le dernier Traité à examiner peut paraître l'œuvre d'un moraliste comme celle d'un théologien, et il tient une sorte de milieu entre les deux gen-res. Mais c'est l'ouvrage que les *Annales* et la cri-tique ont signalé à l'attention spéciale des histo-riens, celui qui en effet occupe la place la plus importante parmi les Traités de l'Auteur. Il est nécessaire, autant que naturel, de l'étudier plus longuement.

Sous ce titre : *Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des Ames*, Thomas embrasse tout l'ensem-

ble des obligations chrétiennes. Quelques détails de ce livre, remarquable par le sens pratique et la connaissance du cœur humain, ne compensent pas la trop grande étendue donnée aux invectives et la profusion de sujets nombreux qui fourniraient facilement matière à plusieurs volumes. C'est une sorte de mosaïque littéraire dans laquelle sont réunis des conseils de piété, des questions théologiques, des thèses d'ascétisme, des reproches tendres ou passionnés, des exhortations pleines d'onction et de charité. On peut en juger par le titre du Traité, véritable nomenclature ou catalogue de librairie, que nous donnons en note (1).

(1) *Conditiones veri Prælati : et boni Pastoris Animarum : una cum probacione reformatæ Christianitatis : ac Invectiva contra malos Christianos : in qua dilucidantur varia et diversæ quæstiones, valdèque necessariae ; videlicet, de Clericis venatoribus, de Simoniacis, de Pluritate Beneficiorum, de Laicis ecclesiasticas Dignitates disponentibus, de Excommunicatione non leviter inferendâ. De Cautelis quibus utuntur mali advocati ad decipiendum clientulos, de Clericis bellantibus, de eorum Continentiâ, de Partialitatibus, de Conditionibus et Modo vivendi omnium fidelium. De Imaginibus et Reverentiâ eis exhibendâ, de Sanctorum et Festorum Cultu, et de Erroribus qui in talibus committuntur. De Tribus Votis essentialibus religionis. De Magistris sciolis. Et de pluribus aliis quæ nimis longum foret enumerare.*

Nous croyons devoir donner la traduction de ce titre, parce qu'il est une sorte de table des matières : « Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des Ames. Preuve du besoin de Réforme qu'a la Chrétienté et Invectives contre les mauvais Chrétiens. Dans ce Traité sont élucidées diverses questions variées et très-nécessaires, savoir : des Clercs chasseurs ; des Simoniaques ; de la Pluralité des Bénéfices ; des Laïques pourvus de Dignités ecclésiastiques ; de l'Obligation de ne point prononcer légèrement l'Excommunication ;

Ellies Dupin le divise en deux parties. Selon le critique du XVII^e siècle, dans la première partie, il serait question des abus à corriger; dans la seconde, des qualités proprement dites du vrai Prélat. Telle est bien la matière de l'ouvrage; mais cette matière n'est pas ainsi disposée.

Six qualités ou conditions essentielles, dit Thomas Illyricus, sont requises pour le vrai Prélat ou le bon Pasteur des Ames: la fidélité, l'humilité, la sagacité, la sincérité, la paternité et la frugalité.

Le Prélat doit être fidèle de cœur, de bouche et d'action. Après avoir développé cette pensée théologiquement et en peu de mots, l'Auteur prétend qu'il faut étendre cette qualité à la correction de tous les abus. Il entre alors dans l'énumération des vices, énumération qu'Ellies Dupin considère comme la première partie du Traité, tandis qu'elle est une sorte de corollaire s'étendant l'espace d'un volume. C'est une invective contre les mauvais

» des Ruses employées par les mauvais avocats afin de tromper la simplicité
» des clients; des Clercs qui font la guerre, et de leur Continence; des Partis;
» de la Manière de vivre de tous les fidèles; des Images, et du Respect qu'on
» leur doit; du Culte des Saints et des Fêtes, et des Erreurs que l'on commet
» sur ce point; des Trois Vœux essentiels de la religion; des Maîtres igno-
» rants; et de plusieurs autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer. »

Chrétiens, dans laquelle sont signalées toutes les réformes à faire.

L'Écrivain missionnaire « déclame vivement » contre la vie déréglée des Ecclésiastiques de son temps, contre la simonie et la pluralité des bénéfices, contre l'abus de donner des dignités ecclésiastiques à des laïques. Il trouve le désordre si grand, qu'il croit qu'il serait nécessaire d'assembler un Concile général pour réformer les fidèles de toutes conditions, et principalement les Religieux et les laïques, d'où vient tout le mal. Il ne se contente pas de crier contre les désordres, il apporte les lois et les moyens propres pour y remédier; et donne des avis et des règles sur la conduite que les Ecclésiastiques doivent garder, tirées des Canons et des écrits des Saints Pères de l'Église. Il ne croit la disposition de posséder plusieurs bénéfices, légitime qu'en trois cas. Le premier, si l'on ne trouve pas plusieurs personnes propres pour les posséder; le second, si l'utilité de l'Église et des Prélats le requiert; le troisième, à cause du mérite singulier d'une personne. La seule coutume ne peut pas excuser; parce que c'est un dérèglement essentiel que de posséder plusieurs bénéfices que l'on ne peut desservir, et de jouir des revenus

» destinés à ceux qui le desservent. On diminue
 » par là le service divin ; on rend les conditions
 » ecclésiastiques inégales ; on fraude la volonté
 » des testateurs ; on en dépouille les églises, on
 » prive quantité de bons Ecclésiastiques du se-
 » cours qu'ils pourraient avoir, et on donne un
 » mauvais exemple (1). »

Si l'on se reporte, par la pensée, au quinzième et au seizième siècles, à cette époque où le besoin de réforme était si grand qu'il explique, jusqu'à un certain point et sans la justifier, l'influence de Luther, l'on comprendra l'importance qu'avaient ces nombreux appels à la réformation de l'Église. Comme Luther Thomas était un réformateur ; mais tandis que le premier touchait à la sainteté de la morale et à la pureté de la doctrine, afin de renverser sous prétexte de réformer, le second attaquait uniquement les abus et adorait la vérité et les préceptes de l'Évangile. Le rôle qu'a joué ce grand serviteur de Dieu peut facilement se mesurer à l'étendue et à la force de ses réclamations.

On sent l'émotion de l'Apôtre qui en a vu de près les conséquences, lorsqu'Illyricus parle des excommunications que l'on ne doit porter que pour des causes graves ; on devine l'ami du peuple, lors-

(1) Ellies Dupin, ouvrage déjà cité.

qu'il signale les tristes résultats de la conduite des avocats injustes; on reconnaît enfin l'homme qui a donné sa vie à l'Église, lorsqu'il traite du célibat des prêtres et qu'il condamne l'usage des armes admis par certains ecclésiastiques. Son âme n'est pas moins émue quand il parle des différents partis et des factions des Guelfes et des Gibelins. Le Franciscain ne craint pas d'exhorter les princes à les éteindre, et il passe ensuite aux obligations des rois. « Il donne des règles touchant les devoirs de toutes les conditions et de tous les états. Il condamne les danses et le jeu. Il s'emporte contre les prédicateurs et les confesseurs qui ne font pas leur devoir, soit par ignorance, soit par lâcheté, soit par avarice, ou qui mènent une vie qui déshonore le ministère. Il parle des abus touchant le culte des images..... Il exhorte les Prélats qui s'assembleront au Concile général de travailler à la réforme de ces abus et de quantités d'autres. Il n'épargne pas ses propres frères, et parle contre leurs dérèglements avec une entière liberté, et particulièrement des fautes qu'ils commettent contre le vœu de pauvreté (1).

(1) *Ellies Dupin*, ouvrage déjà cité.

L'esprit est parfois agréablement reposé parmi toutes ces invectives, où l'on trouve des conseils de dévotion; comme des touches radoucies que l'on prendrait pour un gracieux paysage dans un tableau pittoresque. Le missionnaire y trace d'une main longtemps exercée le règlement des personnes qui veulent faire profession de plus grande piété.

« Maintenant, dit-il, voici pour tout chrétien qui » veut tendre à l'état de perfection, une méthode » ou règle courte et abrégée de passer saintement » chaque jour de sa vie (1). »

Les conseils peuvent se réduire à sept. Le premier regarde le devoir de la prière; le second cherche à éléver l'âme à la hauteur du surnaturel pendant que le chrétien se livre à ses occupations ordinaires; le troisième concerne la tempérance et la sobriété; le quatrième explique l'obligation de sanctifier les dimanches et les fêtes; le cinquième règle les rapports avec le prochain, principalement avec le pauvre, avec les amis et les ennemis; il détourne en outre des assemblées de dissipation et de toutes les occasions du mal; le sixième rappelle le devoir de la confession et de la communion; le dernier est une vive

(1) *Conditiones veri Prælati.* — 4^{re} partie.

exhortation à fuir le schisme et l'hérésie. L'Auteur donne ensuite, en peu de mots, quelques sujets de méditation qui rempliraient facilement une année et seraient très-utiles à ceux qui voudraient s'appliquer à les développer dans la prière. En voici quelques extraits : « Que le Chrétien considère les dons, les bienfaits et les biens temporels que le Seigneur lui a accordés, et lui en rende de justes actions de grâces. Qu'il pense à la bonté de Dieu, à sa puissance et à sa vertu. Qu'il considère le bienfait de sa création à l'image et ressemblance de Dieu même, le bienfait de son baptême, celui de la concession de la grâce sanctifiante et de toutes les autres grâces (1). » Pour suivant ce genre ascétique, Thomas fournit ainsi une ample matière à de pieuses méditations. Il résume de la même manière les droits de Dieu à notre reconnaissance, le malheur et l'ingratitude du pécheur, la miséricorde qui appelle le retour et accorde le pardon, la vie de Jésus-Christ, les terreurs de la mort et du jugement, les tourments de l'enfer et les joies du Ciel.

Toute cette variété de sujets est traitée dans la partie de la fidélité que doit avoir le vrai Prélat ou le bon Pasteur des Ames, parce que son devoir est

(1) *Conditiones veri Prælati.* — Même paragraphe.

d'amener le Chrétien à ces pratiques et de le corriger des abus signalés.

Les autres qualités du Prélat ne sont pas développées avec la même étendue. Le Franciscain apparaît clairement dans l'explication de la seconde, qui est l'humilité. Après avoir cité les paroles évangéliques appuyant sa thèse, Illyricus se hâte d'emprunter aussi la grave autorité du Patriarche d'Assise : « Le Séraphique François notre Père dit dans sa Règle, en enseignant ce que doivent être » les Supérieurs : Les Frères qui sont Ministres » sont les serviteurs de leurs frères (2). » Mais il y a, selon l'Auteur, trois sortes de servitudes : celle de la cupidité, celle de la faiblesse ou de la pusillanimité, et celle de l'humilité. Le vrai Prélat doit avoir cette dernière servitude.

La sagacité requiert, d'après le Minorite, la prudence, l'habileté et la discréption. La sincérité exige que le Prélat n'ait point recherché la prélature : sincérité d'affection ; qu'il ne se soit procuré sa dignité par aucun moyen humain, à plus forte raison, par aucun moyen mauvais : sincérité d'acquisition ; que les électeurs eux-mêmes n'aient été mus par aucune considération terrestre : sincérité

(2) *Condit. veri Prælati*. — 2^e partie. — Il est bon de se rappeler que les Supérieurs, chez les Franciscains, portent le nom de *Ministres*.

d'élection. La paternité est la cinquième qualité requise. Le Pasteur des Ames doit avoir « un esprit de père pour visiter, pour consoler et pour corriger. La frugalité est la dernière. Il doit avoir le soin de repaître ses brebis, premièrement, de la pâture spirituelle de la parole de Dieu ; secondement, de la nourriture corporelle, en les assistant dans leurs besoins, et enfin en les édifiant par le bon exemple qu'il leur donnera. C'est à quoi il exhorte les Pasteurs, les Prelats, les Cardinaux et les Papes. Ce discours est vif et éloquent, et fait connaître que l'Auteur était plus habile dans la prédication que dans la controverse. C'était aussi son principal emploi. Il a prêché longtemps et avec fruit. Une partie de ses Sermons a été imprimée à Toulouse, en 1522 (1). »

Thomas termine ses Œuvres par une double prière au lecteur et à Dieu, prière à la fois humble et élevée, bien digne de celui qui la fait. Nous croyons qu'il sera agréable de la connaître, et nous la reproduisons : « A Dieu, sous la garde duquel nous sommes protégés contre les embuches de l'ennemi, toute vertu, toute louange et toute gloire soient rendues : à Dieu qui a disposé le

(1) *Ellies Dupin*, déjà cité.

» monde entier de telle sorte, que tous les biens
» qui sont ou peuvent être procédent ou décou-
» lent de sa bonté très-efficace et très-parfaite !
» Que son Nom soit exalté par toutes les nations
» de ce siècle ! Je lui rends des actions de grâces
» parce qu'il a répandu en moi, son indigne ser-
» viteur, le don de sa grâce; c'est pourquoi cette
» grâce suppléant à mon ignorance, en cherchant
» sa louange et sa gloire, j'ai mené à bonne fin
» le petit livre sur le *Pouvoir du Souverain-*
» *Pontife*. Il ne me reste plus qu'à faire remar-
» quer une chose : comme il convient à un vrai
» fils, je soumets à la correction de notre Mère
» Sainte Eglise, toutes mes paroles et moi-même.
» Que tout lecteur qui parcourra cet ouvrage agisse
» en homme prudent. Si par hasard (que Dieu
» garde), il trouvait quelques épines, je le prie de
» les laisser et de choisir les roses. Je le conjure,
» en outre, dévotement et humblement, de me prê-
» ter le secours de sa prière auprès de Dieu le Juge
» scrutateur, et de purifier par ses ferventes orai-
» raisons tout ce qu'il aura trouvé en moi d'im-
» pur. Amen (1). »

(1) *Clipeus Statū Papalis*. — Dernière page.

CHAPITRE IV

Jugements divers portés sur Thomas Illyricus et ses œuvres.

L'on a pu constater, en lisant les deux chapitres précédents, que Thomas Illyricus était regardé comme « un saint homme », et aussi, que sa gloire de missionnaire était universellement acclamée. Michaud, qui semble résumer ses devanciers, ne craint pas de le signaler comme un « célèbre prédateur du commencement du XVI^e siècle (1). » Avant lui, la Biographie Toulousaine, Félix Cueillens, dans la vie du f. Matthieu Viste, Florimond de Rœmond, Wadding, le Martyrologe et le Ménoniologe des Franciscains, avaient porté le même Jugement. Tous les Auteurs qui ont parlé du Héraut de la Parole de Dieu s'accordent à dire que les églises ne suffisaient pas à contenir les foules qui allaient l'entendre, et qu'il devait prêcher sur les places publiques. Tous s'accordent également à

(1) *Biographie universelle*, art. *Illyricus*.

reconnaître que c'était l'homme de la pénitence, doué du don de prophétie « faisant des miracles » nombreux, accomplissant des prodiges de conversions, réformant la société partout où il passait. » Les Bollandistes, admirables compilateurs de tous les documents relatifs à l'honneur des saints, le classent parmi les Bienheureux de l'Ordre de Saint-François (1), bien qu'ils ne fournissent aucun détail de sa vie, parce que la Congrégation des Rites ne s'est point occupée de lui décerner cette gloire avec le culte qui l'accompagne.

On sait toutes les précautions prises par la Cour de Rome, dans les procès de canonisation et de béatification. Il n'est pas difficile de comprendre toutes ces épreuves, car le jugement porté par le Pape, dans ces circonstances solennelles, touche à la morale, intéresse l'Église universelle, et par conséquent demande l'inaffable assistance de l'Esprit-Saint. Thomas Illyricus n'est point passé par le crible de ces enquêtes judiciaires et canoniques. Le peuple l'avait proclamé Bienheureux, l'Ordre des Franciscains avait recueilli ce bruit de sainteté comme un héritage de famille avec la piété la plus touchante ; mais environ un siècle après la

(1) *Acta Sanctorum*, 13 mai.

mort de cet homme apostolique, Urbain VIII décréta qu'aucun culte ne serait rendu aux Serviteurs de Dieu, s'ils n'avaient préalablement été canonisés ou du moins béatifiés. Thomas Illyricus était mort depuis long-temps ; le souvenir de ces vertus commençait à s'effacer, et il n'a plus été question de demander à l'Église de le placer sur les autels. Il était désigné dans les Ménologes sacrés sous le titre de Bienheureux, et il est demeuré avec ce titre vénérable, sans jamais avoir reçu les honneurs d'un culte spécial. Mais il est surtout nécessaire de savoir quels jugements ont été portés sur les travaux de cet humble Religieux.

Il est difficile, à notre époque, de se rendre compte de la valeur que le monde savant, pendant le XVI^e siècle, attachait aux ouvrages imprimés. La presse fournit aujourd'hui des milliers de productions de toutes sortes; elle jette en pâture à toutes les mauvaises passions des insanités, des laideurs et des hontes, comme elle offre aux intelligences d'élite et aux nobles cœurs de belles et sublimes inspirations. Le perfectionnement de l'imprimerie autorise tout : débauches littéraires, éditions de luxe, feuilles à bon marché. Appréciateur de son propre travail, l'Écrivain le plus inepte peut parfaitement affronter les dépenses

relativement faibles réclamées par sa vanité, sauf à payer plus tard fort cher en voyant sur les quais les premiers exemplaires d'une édition unique, loin d'être épuisée, et qui cependant avait été longtemps désirée et péniblement travaillée.

Il n'en était pas ainsi à l'époque où vivait Thomas Illyricus. Au besoin, les éditeurs du *Bouclier de la Papauté* nous révèleraient une partie des difficultés qu'il fallait surmonter. Ils ajoutent à l'œuvre sortie de leurs presses, les paroles suivantes : « Reçois, lecteur chrétien, ce livre sur » le pouvoir du Vicaire du Christ, revu et corrigé » avec grande sollicitude ; imprimé dans l'illus- » tre cité de Turin par les soins de M^e Jean-Ange » de Silvie et de son frère Bernardin, typographes » et libraires renommés, mais aux frais de l'ho- » norable Mercator Dominique Brune de Fruzarche » et à ceux de Michel, d'Antoine et de Matthieu » de Servais, trois frères connus par leur vertu ; » l'an du salut 1523, le 23 janvier (1). »

Avant d'être admis à l'honneur de l'impression, un ouvrage devait passer par l'épreuve de plusieurs examens sévères, surtout si l'auteur était un religieux. Sans doute, les hommes de parti, dont le but était de passionner et de séduire, trou-

(1) *Clipeus status papalis. — Ad Calcem.*

vaient facilement, alors comme de nos jours, des éditeurs qui, spéculant sur les plus mauvais instincts, se chargeaient de leurs productions. Mais un traité de théologie ou une invective contre les abus les plus invétérés ne pouvait parvenir aussi aisément à la publicité. Il fallait trouver des personnes généreuses, cherchant le bien, encourageant tous les nobles efforts faits pour le triomphe de la vérité, qui voulussent se charger de payer les frais de l'impression. C'était une affaire de temps et de grand prix. Nul ne consentait à la faire si ce n'est après avoir entouré de toutes les garanties la bonne œuvre à accomplir. Ces garanties étaient de deux sortes, doctrinales et littéraires. De là aussi deux sortes d'examens par des docteurs compétents.

Le livre de Thomas subit ces deux épreuves. L'*Imprimatur* lui fut donné par le Théologien de l'Ordre, comme il avait déjà été donné par l'opinion publique. Une lettre du Frère Massé de Fruzarche à Mgr Grimald, Évêque de Grasse, est bien propre à faire connaître la réputation, — peut-être devrait-on dire la gloire, — Acquise par l'Auteur. « *Suscipias igitur quæso benigna fronte TANTI VIRI Opus perclarissimum : Defensorium quidem et Clipeus (ut ita loquar) Papalis Statūs.* » Je vous

» prie de recevoir avec bienveillance l'Œuvre très-
 » remarquable de cet homme important, TANTI
 » VIRI : Œuvre qui est bien réellement la Défense
 » et le Bouclier de la Papauté (1). »

Les imprimeurs jouissaient eux-mêmes, alors, d'une considération d'autant plus grande que peu d'hommes osaient entreprendre leur industrie qui supposait la science. Mais la célébrité de ce grand Serviteur de Dieu, vrai Réformateur des mœurs dans l'Église, intrépide Défenseur de la Foi, Héraut de la Vérité, était telle que les savants s'inclinaient devant un mérite acclamé par les peuples et une science reconnue supérieure. Aussi, a-t-on vu plusieurs éditions de ses Œuvres. Quatre de ses lettres furent imprimés à Toulouse, rue de la Poterie, chez Jean de Granjean (2). Un autre écrit parut dans la même ville, en 1521, c'est le Recueil de ses Sermons : *Sermones aurei in alma civitate Tolosana proclamati a Fratre Thomā Illyrico de Auximo sacræ Theologiæ professore et Verbi Dei Præcone per universum orbem*, « Sermons d'or prêchés dans la bienfaisante cité de Toulouse par le Frère Thomas Illyricus d'Osimō, professeur de

(1) Lettre imprimée en 1523 et ajoutée au *Clipeus Statūs Papalis*.

(2) *In vico Arietis, per Johannem Magnijoannis*. — Voir Michaud, *Biographie Universelle*.

» la sacrée Théologie et Héraut de la Parole de
 » Dieu dans l'univers entier. » — L'éditeur fut
 Jean de Guerlin. Ce même ouvrage, ayant été
 traduit, parut à St-Nicolas-du-Port, en Lorraine,
 par les soins du célèbre imprimeur Jérôme Jacob,
 sous ce titre : « *Le Sermon de Charité avec les pro-*
 » *bations des Erreurs de Luther, fait et composé par*
 » *Frère Illyrique, translaté de latin en français par*
 » *le Polygraphe, humble Conseiller, Secrétaire et*
 » *Historien du noble Prince Damour, régnant au*
 » *Parc-d'Honneur.* » Paris connut aussi ce grand
 Réformateur. En 1528 parut dans cette ville :
 « *Dévote Oraison en français, avec une Chanson*
 » *d'amour divin, comprise sur les Sermons du Frère*
 » *Thomas Illyric, pour induire et inciter le peuple*
 » *à dévotion.* » M. Brunet a révélé aussi l'existence
 d'un volume intitulé : « *Prophétie faite par Frère*
 » *Thomas Illyric, translatée d'Italien.* » Mais cet
 exemplaire ne portait aucune indication de lieu
 ni de date. Enfin, l'on connaît l'édition qui parut
 en 1523, à Turin, et qui comprend, sous le titre
 de *Bouclier de la Papauté*, toutes les Œuvres im-
 portantes de l'Auteur. C'est l'ouvrage qui a été
 analysé dans le chapitre précédent (1).

(1) Voir Michaud, *Biographie Universelle*.

Le même Frère Massé de Fruzarche, qui envoyait à Mgr Grimald, le *Bouclier de la Papauté*, en rendait compte en ces termes : « Lisez et relisez » ce volume, vous verrez la force des arguments » avec lesquels l'Auteur réfute les erreurs de Luther; vous verrez comme il se sert de l'autorité » des Saints Pères pour condamner les mauvaises » moeurs et les autres vices qui affligen, de nos » jours, la religion chrétienne; vous verrez comme » il combat en bon athlète pour la défense de la » vérité du Christ. Il a tout traité dans ce livre » avec une lucidité remarquable, soit les vices » qu'il faut détester et éviter, soit les vertus et tout » ce qu'il est opportun de pratiquer afin de vivre régulièrement (1). »

Bernardin du Pasteur, professeur de Médecine et des Arts, écrivait, le même jour, une sorte de dithyrambe en l'honneur du même ouvrage. Son appréciation ne diffère de celle de Frère Massé de Fruzarche que dans la forme : ce qui dispense de la rapporter. Du reste, ce compte-rendu élogieux tire toutes ses comparaisons de l'art médical et affecte une originalité de mauvais goût (2).

(1) Lettre écrite de Turin, le 10 des calendes de février 1523.

(2) Lettre de la même date, que l'on trouve aussi à la suite du *Clipeus Statū Papalis*.

La poésie elle-même voulut célébrer l'Œuvre importante du Frère Minorite d'Osimo. L'éditeur de Turin a recueilli les dix vers suivants et les a imprimés à la suite du Traité des *Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des Ames*. Si le mérite littéraire de cette pièce de dix vers (il faudrait pouvoir dire *Décastique*) n'est pas grand, il est compensé par l'éloge historique et l'appréciation critique qui caractérisent cette production. Nous croyons devoir la rapporter textuellement.

DECASTICON IN OPERIS COMMENDATIONEM

*Ignotus latuit Thomas non vile Minorum
Mancipium cuius nunc sua fama micat :
Excudit varium Sermonibus arte diserta
Hic Opus : impressit docta Tholosa prius.
Nunc aliud Papæ clarum quo Summa Potestas
Pingitur : excudit Dalmata (1) noster Opus.
Arguit et mores hominum : ritusque nefandos
Crimina : quæ mundo nunc manifesta vigent.
Pro quo debentur laudes et gratia summa
Illyrico Patri : qui dedit istud Opus.*

ÉLOGE DE L'OUVRAGE EN DIX VERS

- » Illustre membre de l'humble Société des Mineurs, Thomas
- » Dont la gloire brille aujourd'hui, se cache et désira d'être ignoré.
- » Il fit paraître d'abord des Discours variés de grande éloquence :
- » La docte Toulouse, la première, les imprima.
- » Notre Dalmate publie en ce jour un autre ouvrage remarquable
- » Dans lequel est décrite la Souveraine Puissance du Pape.

(1) On a déjà vu pourquoi Thomas est appelé Dalmate et Illyricus.

- » Il condamne aussi les mauvaises mœurs des hommes, les usages honteux,
- » Les crimes qui règnent en ces temps dans le monde.
- » C'est pourquoi l'on doit un tribut de louanges et d'actions de grâces
- » Au Père Illyricus qui nous a donné ce livre (1). »

Plus tard, le P. Possevin, de Mantoue, entré de bonne heure dans la Société de Jésus, faisait paraître ses savantes critiques. En 1603, l'*Apparatus Sacer* était imprimé à Venise. Or, dans ce vaste répertoire de tous les mérites littéraires, Thomas occupe une place distinguée. Le docte Jésuite signale, parmi les Œuvres du Minorite, un Carême, *Quadragesimale*, que nous croyons perdu.

Vers la fin du XVI^e siècle, vivait à Bordeaux un homme distingué, dont les Œuvres sont, encore de nos jours, consultées avec fruit. C'était Florimond de Rœmond, conseiller au Parlement, dont nous avons déjà parlé, en citant plusieurs passages de son *Histoire de la Naissance, Progrès et Décadence de l'Hérésie de ce siècle*. Cet ouvrage, fruit de longues et patientes études, parut en 1610. Or, voici le jugement que cet auteur porte sur les traités et discours de celui que, de son temps, le peuple appelait encore le *Saint Homme* : « Les » écrits que j'ay recouvrez de luy (car la fortune » les a fournis à ma curiosité), montrent avec » quelle liberté, il parloit des corruptions qui

(1) *Clipeus Statūs Papalis, ad calcem.* — Edition de Turin, 1523.

» étoient lors parmy tous les états de la chrétienté,
» et ordres de l'Église, qui ont justement atiré le
» courroux et l'ire du Ciel en plusieurs lieux.....
» Il tenoit même langage que Luther, come je re-
» marquerai en son lieu mieux à propos, sur le
» sujet qui causa le schisme en l'Église. Mais ce
» bon Religieux ne toucha que les vices des Mi-
» nistres; et cet Apostat donna dans la doctrine,
» qui étoit conservée depuis les Apôtres jusques à
» luy. Si faut-il avant que je sorte de ce propos
» que je laisse à la postérité, quelques actes mé-
» morables de cet homme : puisque Bèze bouffon-
» nant s'est osé moqué de luy (1). »

Il ne manquait, pour parfaire la gloire du Franciscain d'Osimo, que les injures et les moqueries de celui qui a ri de tout ce qui est grand et honnête, du prédécesseur de Voltaire. C'était l'obscurantisme personnifié : quelques *peut-être* qu'il jetait comme en se jouant sur les plus saintes vérités produisaient les ténèbres dans l'intelligence; quelques railleries, quelques traits moqueurs à l'adresse des hommes les plus vertueux semblaient mettre en question la morale elle-même. Bèze ne

(1) *Hist. de la Naissance... de l'Hérésie*, par Florimond de Roemond, Chap. III.
Édit. de 1610.

pouvait négliger la belle et noble figure de Thomas Illyricus.

Ellies Dupin dit peu de chose de notre Écrivain, dont il a cependant analysé les ouvrages. Mais il le définit avec cette précision et cette justesse qui lui sont propres, en ces quelques mots : « *Thomas Illyricus fleurit sous le pontificat de Léon X et sous celui d'Adrien VI.* » Le célèbre critique trouve aussi le mot qui caractérise les sermons de l'Apôtre : « Il a prêché longtemps et avec fruit... Il était habile dans la prédication (1). »

La *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux* ne consacre qu'une courte notice à Thomas Illyricus, mais elle reproduit les éloges que nous avons trouvés dans les Annales des Frères Mineurs et dans les divers Martyrologes des Franciscains : *Vitæ austерitate et spiritu prophетico, necnon signorum gloria celeberrimi.* « Il fut très-célèbre par l'austérité de sa vie, par l'esprit de prophétie et la gloire des miracles; » tel est l'éloge que lui décernent les Annalistes religieux. La *Vie des Saints* ne change que l'expression : « Son zèle à travailler à la conversion des peuples et à la réforme des mœurs fut accompagné du don des

(1) *Hist. de l'Église et des Auteurs ecclésiastiques*, par Ellies Dupin : *Thomas Illyricus*, pag. 447 et suiv. — Édit. de 1701.

» miracles. Il était toujours revêtu d'un affreux cilice, et ses autres pénitences ordinaires paraissent extrêmes (1). »

Le XVII^e siècle a encore quelques graves témoignages confirmatifs des mêmes jugements. Hilarion de Coste, de l'Ordre des Minimes de saint François de Paule, dans son *Histoire Catholique* (2), parle ainsi du Bienheureux : « Il n'est pas raisonnable que nous passions icy sous silence le zèle incomparable de ce bon Religieux de saint François, nommé le Frère Thomas, et encore que peu d'escrivains de ce temps en ayent faict mention, si que sa mémoire semble être ensevelie dans le tombeau de l'oubly, si veux-je néantmoins la faire revivre par mes escrits, puisque je n'entreprends ce petit travail que pour honorer les cendres de ceux qui ont servy fidèlement et deffendu courageusement l'Église contre ses ennemis, comme a faict celui-ci. » L'auteur reproduit ensuite en termes différents les éloges que nous avons déjà trouvés dans Florimond de Rœmond et plusieurs autres auteurs.

Certes, il est impossible qu'un homme ainsi ap-

(1) *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux*, édit. 1723, p. 174.

(2) Édit. de Paris, 1642, p. 86.

précié de son vivant, ainsi connu longtemps après sa mort, n'ait pas été un vrai réformateur des mœurs chrétiennes, un Missionnaire éminent, un digne Héraut de la Parole de Dieu. Le côté de sa mortification et de sa sainteté, cependant si admirable, semble disparaître pour laisser voir seule la passion apostolique qui le dévorait. Et cette passion, un jour il la fait taire, et il va demander à la solitude une plus grande union avec Dieu, une ferveur nouvelle lui facilitant sa propre sanctification. N'en cherchez pas le motif. Tous les Saints puisent leur zèle pour le prochain dans leur amour pour Dieu, et tous ont une constante tendance à se tourner vers le Dieu de leur amour. Thomas Illyricus n'avait pas une autre pratique. Mais son passage dans la solitude enflammera encore son zèle... Cela nous mène à la fondation du Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon.

LIVRE TROISIÈME

LE PÈLERINAGE DE N.-D. D'ARCACHON

DEPUIS SA FONDATION

JUSQU'AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LAURE TROUSSE

La légende de Notre-Dame d'Alençon, d'après sa tradition locale, a
longtemps été

CHAPITRE PREMIER

La légende de Notre-Dame d'Alençon

Les poètes de leur époque ont chanté la gloire de la ville,
possessrice d'une réputation de cité des plus belles,
les ladies qu'elles fontes de la plus belle des
trouées dans les rues. Mais il faut que les
sculptures d'obédiences diverses qui peuplent
construisent à l'occident de l'Europe le
Bassin d'Alençon. De 17 église venut de
l'autre de l'île pour habiller cette courtoisie.

Les capitaux, ou sculptures, de l'église
sont à torts, je crois, attribués à l'art
grec ou à l'art romain. Il n'y a pas de
vases de l'Orient, d'après la science
des sépultures, dans la nef de l'église.
Tout ce qui est de l'art grec ou romain
est dans l'église de l'abbaye de l'île.

LIVRE TROISIÈME

Le Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon, depuis sa Fondation jusqu'au dix-neuvième siècle.

CHAPITRE PREMIER

Fondation du Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon.

Les Boyens, que nous avons vu tour à tour puissants dans la guerre, adonnés à la culture de la résine dans les forêts de pins ou à la garde des troupeaux dans les landes, livrés à tous les hasards d'une pêche dangereuse sur de frêles esquifs, continuaient d'occuper le territoire qui borde le Bassin d'Arcachon. De là était venu le nom de *Pays de Buch* pour désigner cette contrée.

Les Captaux, ou chefs de ce peuple, étaient alliés à toutes les grandes familles de la France. Grâce à eux, l'on connaissait parfaitement les rives de l'Océan, que des plaines immenses et inconnues séparaient cependant du reste du monde civilisé. L'un des fils de ces seigneurs de la Teste,

Jean de Foix, était archevêque de Bordeaux, et les Bougès (1), leurs vassaux, étaient toujours prêts à toutes les expéditions. Cela explique suffisamment l'intérêt attaché aux événements qui se passaient sur les bords de cette Mer intérieure. Un pèlerinage allait s'y fonder. Or ce fait, si simple et si peu remarquable en lui-même, devait prendre les proportions de la célébrité.

Certes, si le Bassin avait été alors ignoré, si cette population reléguée dans ses sables n'avait pas joué des rôles importants, si ses Captaux n'avaient pas eu une influence considérable pendant l'occupation des Anglais et dans les guerres de la délivrance, le bruit qui se produisait dans ce coin ignoré de la terre n'aurait eu sans nul doute aucun retentissement dans le reste de l'Aquitaine, et assurément n'aurait point dépassé cette Province. Mais il n'en est pas ainsi (2). L'on ne peut même émettre le moindre doute sur la notoriété de l'événement surnaturel que nous verrons s'accomplir, car plusieurs écrivains le mentionnent.

Quelques inexactitudes toutefois se sont glissées dans les œuvres de l'abbé Beaurin, historiographe

(1) *Bougès, corruption de Boyens.*

(2) L'on peut consulter : *Statistique du département de la Gironde*, par Jouannet, édit. de 1837.

du siècle dernier. Nous citons d'abord son témoignage :

« On voit dans la même paroisse (de La Teste),
» dit l'Auteur des *Variétés Bordelaises*, une autre
» chapelle sous l'invocation de Notre-Dame d'Ar-
» cachon : cette chapelle était anciennement pla-
» cée à l'extrémité, vers le couchant du Bassin du
» même nom, et dans un avancement qui est entre
» l'Océan et ce même Bassin. On sait combien est
» dangereuse la passe qui existe entre l'un et l'au-
» tre : aussi les gens de mer qui, dans les dangers
» auxquels ils sont exposés, ont toujours eu re-
» cours à la SainteVierge, qui pour cela est appe-
» lée l'*Étoile de la Mer*, ont toujours été bien aise
» d'avoir sous les yeux quelque mémorial de cette
» sainte Patronne.

» Il paraît que c'était la dévotion des anciens
» Bougès qui couraient tant de risques dans la pê-
» che du Peugue (1), et à qui il arrive quelque-
» fois de périr corps et bien. Ils fondèrent cette
» chapelle sous l'invocation de la Vierge dans un
» lieu où ils courrent les plus grands risques en
» revenant de la pêche, ainsi qu'on l'a déjà vu :

(1) La pêche si dangereuse du *Peugue*, pour laquelle douze hommes montent un petit bateau, est encore usitée de nos jours. — On dit que *Peugue* vient de *Pelagus*, Océan.

» aussi sont-ils dans l'usage de chanter ses litanies
» en rentrant dans le Bassin d'Arcachon (1). »

Plus loin, après avoir parlé de nouveau du grand danger auquel sont exposés les navigateurs dans le voisinage des côtes du golfe de Gascogne, l'abbé Beaurein, auteur des *Variétés*, ajoute : « Il n'y a point de doute que l'église de Notre-Dame d'Arcachon, ne doive son érection à un pareil principe (2). »

Deux faits bien distincts sont affirmés dans les passages que nous venons de citer : la construction d'une chapelle sur une dune avancée, du côté de l'Océan, et la fondation du pèlerinage par la dévotion des Bougès. Le premier est incontestable ; l'affluence des marins du littoral et des pasteurs de troupeaux qui accourraient de tous les points des Landes et de la forêt, lui donnait une telle notoriété, qu'il était impossible de l'ignorer. Deux siècles et demi séparaient l'abbé Beaurein du second. Il est moins étonnant que ce dernier fait n'ait pas été aussi parfaitement connu.

L'Auteur des *Variétés* n'a évidemment fait aucune recherche relative à l'origine de ce pèleri-

(1) *Variétés Bordelaises*, Tom. VI, p. 225 et 226. — Édit. de 1786. — Voir aussi : *Statistique du Département de la Gironde*, par Jouannet.

(2) Même ouvrage, p. 227.

nage, mais a supposé, sans nul examen, que la dévotion des habitants des bords du Bassin suffisait à expliquer l'existence d'un sanctuaire extraordinairement vénéré. L'éloignement où il était de l'époque de la fondation du pèlerinage le justifie à peine ; car, même à la fin du siècle dernier, il aurait appris la vérité, s'il avait étudié les traditions et les Archives du pays de Buch. Au besoin, les Franciscains de l'Ermitage lui auraient parlé de leur frère que l'on appelait encore le « Saint Homme » et lui auraient nommé le premier Ermite de ce désert ; les ouvrages du XVI^e siècle lui auraient raconté l'histoire de cette fondation ; la *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux*, imprimée seulement en 1723, lui aurait signalé le Bienheureux Thomas Illyricus comme ayant été suscité de Dieu pour cette grande Oeuvre.

La légende consacrée au fils de saint François, par l'Auteur de la *Vie des Saints* est, comme toutes les légendes de ce genre, courte et substantielle. On a vu qu'en peu de mots cette notice raconte la vie apostolique de Thomas, constate le don de prophétie et de miracle dont il était favorisé et fait admirer ses héroïques mortifications. La légende poursuit ainsi : « Son amour pour la solitude lui » fit quitter le séjour de Bordeaux, et préférer celu

» de La Tête (*sic*) de Buch, dans le Médoc, où il
» se bâtit une petite chapelle de bois à l'honneur
» de la Sainte Vierge, au milieu des forêts affre-
» ses et sabloneuses des *pinadas* (1) qui règnent
» le long des côtes de la mer (2). »

L'histoire décrit les circonstances détaillées de la construction de cette chapelle. Mais avant de les faire connaître, nous avons à traiter une autre question qui se présente et s'impose. A quelle époque remonte cette fondation ? A quelle époque Thomas Illyricus fut-il fatigué de la vie agitée des missions, au point de désirer goûter les douceurs de la vie contemplative ? Apôtre de trois nations, Héraut de la Parole de Dieu, il semblait avoir besoin d'un aliment inépuisable comme son zèle ! La vie extérieure, l'Apostolat, semblaient si bien être son élément ! Nous avons beau étudier cette existence exceptionnelle : nous trouvons l'Apôtre s'opposant partout, en France, en Piémont et en Italie, à l'envahissement des mauvaises doctrines et des mœurs dépravées. La lecture de ses lettres, de ses Traité de controverse et de Théologie, et celles de ses discours de morale, nous révèlent une vie toujours mouvementée, une action perpétuelle.

(1) *Pinadas*, mot encore usité dans le pays, et signifiant *bois de pins*.

(2) *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux*, p. 174. — Édit. de 1723.

A plus forte raison, les échos de Toulouse, de Bordeaux et du Dauphiné, ceux de Turin, de Menton, de Lorette et d'Ancône, nous redisent ses prédications ardentes, ses paroles enflammées. A cette nature qui ne connaissait pas le repos, à cette âme brûlante, il ne fallait pas, pouvait-on croire, la solitude et le désert. Aussi, Thomas Illyricus, s'il va un instant y chercher Dieu, ne tardera pas à retrouver ce même Dieu dans la conversion des âmes.

Pourtant, c'est un fait historique incontestable : il vint un jour, sur les bords de l'Océan, demander à la grande mer, à la forêt et à la solitude de lui parler de l'Auteur de ces merveilles. Le bruit des hommes s'éteignait autour de lui et laissait entendre la voix de la création. Il n'en fallait pas tant pour émouvoir le cœur tendre et sensible du « Saint Homme. » Cette voix lui parlait du Ciel, et le Bienheureux s'enivrait de contemplation et de prière, cherchant à pénétrer toujours plus avant dans l'amour de son Dieu. Plusieurs fois, dans sa vie, à Menton, comme sur les bords du Bassin, il chercha la même solitude. Mais toujours l'obéissance le ramenait sur le théâtre des combats apostoliques. Il est cependant possible de déterminer l'époque à peu près précise de sa retraite sur les

dunes du pays de Buch, retraite qui semble avoir été de courte durée (1).

Thomas Illyricus fut providentiellement, et comme par hasard, conduit à Bordeaux par le Général de l'Ordre (2), François Lycheti, qui allait présider dans cette ville une Congrégation *plénière*.

Or, François Lycheti, de Brescia, ardent et savant disciple de Scott, fut élu Ministre Général des Franciscains au Chapitre tenu à Lyon, en 1517, et il alla présider en 1520, dans la capitale de l'Aquitaine, une réunion extraordinaire des principaux membres de l'Ordre (3). C'est la seule réunion qu'il présida, car il mourut au mois de novembre de la même année.

(1) La date de 1488, adoptée d'abord sans aucun examen, fut inscrite sur la gravure représentant le premier Sanctuaire, lors de l'érection de la chapelle en succursale. Cette invention d'une date pourrait avoir un jour le grave inconvénient de faire nier le fait historique. L'honorable M. Oscar Dejean, qui l'avait acceptée de confiance, la fit disparaître de la 2^e édition de son ouvrage, après avoir examiné la question. Il est impossible, en effet, de la concilier, soit avec les dates précises des règnes de Léon X (1513-1521) et d'Adrien VI (1522-1523), sous lesquels florissait Thomas Illyricus, soit avec celle de ses propres lettres et autres Œuvres diverses. Cela est d'autant plus impossible que l'Auteur de la brochure place la fondation du Pèlerinage à la fin de la vie du Franciscain, qu'il fait mourir sur les bords du Bassin chargé d'œuvres et de jours. Or, Thomas écrivait les lettres que nous avons analysées en 1521 et 1522, et nous verrons qu'il mourut seulement en 1529. Enfin, Wadding contredit à ces affirmations dépourvues de tout fondement.

(2) *Fortassis Burdigalam pervenit in comitatu Ministri Generalis Francisci Lycheti, qui eā in urbe hoc ipso anno Congregationem generalem celebravit.* — *ANNALES MINORUM. AUCT. WADDING.* — *Romæ 1736.*

(3) Ce Chapitre général fut tenu le jour de la Pentecôte. L'on s'y occupa principalement de nommer quelques hauts dignitaires et de constituer de nouvelles Provinces. — *WADDING.*

116 Ce fut donc en 1520 que Thomas se rendit à Bordeaux. Vraisemblablement, il ne tarda pas à quitter cette ville : car, pour un missionnaire, prêcher deux ou trois mois c'est faire un long séjour.

A cette époque, Jean, deuxième de nom, était Archevêque de Bordeaux (1). Il avait de graves difficultés avec les Franciscains de la Stricte-Observance, à laquelle appartenait notre Minorite. Les choses étaient allées à tel point, que le Prélat fit usage des censures ecclésiastiques contre eux, parce que, dans l'intérêt de la réforme de leur Ordre, ils avaient expulsé certains Frères de leur Couvent. Jean de Foix, grâce à l'intervention de François 1^{er}, roi de France, rétracta ses actes et décrets en 1523 ; mais les Frères Mineurs étaient restés plusieurs années sous la censure. Qui sait si les oppositions qu'il rencontrait n'excitèrent pas dans le cœur de l'Apôtre un dégoût momentané des hommes et de leur commerce? L'Archevêque de la ville qu'il habitait fulminait contre ses frères des anathèmes qui pesaient d'un poids énorme sur son âme ardente et généreuse ; il avait

(1) C'était Jean de Foix, dont il a déjà été question. Il était fils de Jean, Comte de Candale et de Bénauge, capitaine de Buch, vicomte de Castillon, et de Catherine, fille de Gaston IV, comte de Foix, vicomte de Béarn, par Éléonore d'Aragon. (*Gallia christiana* ; — *Ecclesia Burdigalensis*.)



lui-même, d'autre part, des contradicteurs puissants. L'esprit de l'homme le plus fort ne peut dépasser une certaine mesure après laquelle il succombe : cette mesure de peines et d'ennuis, le Franciscain d'Osimo s'embrayait l'avoir atteinte. Venu dans la capitale de l'Aquitaine pour accompagner son Général à une grande et solennelle assemblée de l'Ordre, qui devait se tenir dans cette ville, il se livra dès son arrivée à toute l'ardeur de son zèle apostolique. Mais le maintien d'expulsion de quelques-uns des frères, prononcée dans cette congrégation générale, agrava les censures archiépiscopales. Dès lors, Thomas ne pouvait plus demeurer dans le centre d'une cité évangélisée par lui, dans laquelle il avait opéré de si nombreuses conversions et excité un si grand enthousiasme. Il dut donc songer à se dérober aux applaudissements, et il put s'abandonner à son penchant pour la solitude.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la divine Providence conduisit l'Apôtre dans la patrie de l'Archevêque qui avait frappé de censures ses frères de Bordeaux. Ce dernier put ainsi mieux apprécier la sainteté des Fils de saint François. Pourrait-on affirmer que cette expérience fut étrangère au choix de ses religieux pour diriger le sanc-

tuaire fondé par Thomas Illyricus? Cette Œuvre franciscaine ne fut cependant jamais considérée comme formant une communauté exempte de la juridiction de l'Ordinaire : ce fut un simple ermitage soumis à l'autorité acrhiépiscopale et dépendant du Couvent de la Grande-Observance de Bordeaux.

Mais la vue providentielle la plus précieuse de meura cachée pendant trois siècles : le Bienheureux Illyricus, en allant dans le désert situé entre La Teste de Buch, le Bassin et l'Océan, était prédestiné à faire fleurir une piété protectrice sur une plage que la dissipation aurait peut-être envahie ; il devait, trois siècles après la fondation du pèlerinage, grouper autour d'un sanctuaire élevé en l'honneur de Marie, les chrétiens de toutes parties de la France, et ceux de tous les climats trop rudes.

Conduit à son insu par l'Esprit de Dieu, le Franciscain d'Osimo partit de Bordeaux, portant avec peine le poids des fatigues apostoliques, celui de ses mortifications et celui bien plus écrasant des souffrances de son âme. « Cherchant les lieux les » plus solitaires, il fut visiter la côte de la mer, » vers le Captallat de Buch; étant en un lieu qu'on » appelle *Arcaixon*, vit la mer enflée qui roulait

» des foudres. Aussi est-ce une des mauvaises cô-
» tes de l'Océan, où les dangers courrent trois lieues
» à la mer, de sorte que quand les navires se trou-
» vent affaitez d'un grand temps en cète côte de
» non veuë, ils sont perdus sans rémission quel-
» conque, parce que le fraim brise partout. Sur
» l'heure voyant des navires portez des courans sur
» les dangers, ce bon homme se jette à genoux, et
» comme saint Hiérome fit autres fois, imprime
» le signe de la Croix sur le sable, fait son oraison
» à Dieu, pour le salut de ceux qui étoient batus
» des vents et hurtez des sables. Lequel exauçant
» ses prières, fit calmer la mer en un instant à la
» veuë d'un bon nombre de personnes : de sorte
» que ces vaisseaux (chose non jamais veuë) eurent
» le loisir de se parer du péril et mettre au large.
» Au même temps, soit que ce fussent les restes du
» bris de quelque naufrage, ou peut-être par mi-
» racle, la mer jeta sur le bord une Image de la
» Vierge, laquelle ce bon homme releva, et la
» portant sur la pante qui tombe en la mer, fit
» batir une chapelle qui se voit encore aujour-
» d'huy dans les montaignes [des pins, lieu pour
» son assiette affreux et sauvage au possible, où il
» séjourna quelque temps : il voulut qu'elle fut
» de bois, pour être facilement remuée de lieu à

» autre, car les orages et les vents remuent souvent
 » ces sables, aplaniissent les montagnes, et relè-
 » vent au plus haut les vallées (1). »

Le même fait est rapporté par Wadding, dans les Annales des Franciscains : « *Solitudinis cupidus, e Burdigalâ profectus, promontorium petit Buchi, ubi intra montana Pinosa ædiculam ligneam in honorem Beatæ Mariæ Virginis extruxit, conditâ ibidem ejusdem Imagine, quam forte ad litus maris excepit.* — Désireux de vivre dans la solitude, Thomas partit de Bordeaux, se dirigea vers le promontoire de Buch, et construisit, au milieu des montagnes couvertes de pins, une petite chapelle en bois qu'il dédia à la Bienheureuse Vierge Marie, et dans laquelle il plaça une statue de la même Bienheureuse Vierge, qu'il avait trouvée sur le bord de la mer (2). » Le *Martyrologe des Franciscains*, malgré son laconisme obligé, en fait aussi mention. L'abbé Orsini, dans son *Histoire de la Sainte Vierge*, cite enfin les lignes suivantes extraites d'un Calendrier dont il ne donne ni la date, ni le nom d'auteur : « 5 octobre. Notre-Dame de Buch, aux montagnes des Pins, en Guyenne. La mer jeta cette Image sur le sa-

(1) *Histoire de la Naissance..... de l'Hérésie*, par Florimond de Rœmond, Chap. III.

(2) *Annales Minorum. Auct. Wadding. Tom. XVI. Édit. de Rome, 1736.*

» ble, durant que Frère Thomas (1), Cordelier, fai-
» sait sa prière en faveur de deux vaisseaux qu'il
» voyait en grand danger de périr, il reçut cette
» Image avec respect et la mit en ce lieu dans une
» petite chapelle qu'il y bâtit. »

Cet événement était donc notoire. L'histoire ne saurait affirmer rien de plus certain, rien de plus positif.

Un jour, dans l'extase de sa prière, au sein de la solitude qu'il avait tant désirée, tant recherchée, il est ramené à la pensée des hommes par la vue de quelques nautonniers en danger de périr. François d'Assise avait demandé au Seigneur le célèbre Pardon de Notre-Dame-des-Anges ou de la Portioncule. Le fils du grand Patriarche d'Assise s'inspire de la charité paternelle, et réclame le salut de quelques âmes dont les corps vont être dévorés par l'Océan. La tempête était grande, « les flots roulaient des soudres, » les deux navires allaient être engloutis dans le golfe de Gascogne. La prière du Bienheureux devient plus puissante, et Dieu se laisse toucher. Les vaisseaux, ayant retrouvé un calme d'autant plus inattendu qu'il est plus subit, peuvent d'abord regagner le large, et reprendre ensuite le chemin du port et de la patrie.

(1) Cette version concorde avec celle de Florimond de Rœmond, relativement à la simultanéité de la prière du Bienheureux et de l'Invention de la Sainte Image.

Tel est le premier fait miraculeux dans toute sa simplicité. Le second n'est pas plus explicable humainement : au même instant apparaissait une Statue d'albâtre que les flots déposaient sur la plage.

Il est important d'insister sur cette simultanéité des deux faits : la prière qui sauve les navires, et l'apparition de la Statue apportée par les flots.

M. l'abbé Souiry, auteur d'une *Notice historique sur Notre-Dame d'Arcachon*, dit, page 8 : « Quelques jours plus tard, ce Religieux trouva sur les sables de la côte une Statue de la Sainte Vierge, triste débris, sans doute, d'un naufrage que les vagues y avaient laissé. » M. Oscar Dejean, dans *Arcachon et ses Environs*, soutient le même sentiment : « Peu de jours après, sur le lieu même où il avait obtenu cette miraculeuse délivrance, le Vénérable Ermite trouvait, à *demi-couverte* par les sables de la plage, une petite Statue de la Vierge. » Il est fâcheux que l'on ait la tentation habituelle d'arranger et d'accomoder les faits selon les exigences d'une raison révoltée contre la foi et contre Dieu. Encore un pas, et nous aurons bientôt une Statue à *demi-couverte* par les sables, venant de quelque église des Bougés que les dunes avaient ensevelie. Cette méthode est simplement la négation de toute vérité historique. Le miracle,

on le connaît par Florimond de Rœmond, et il est indispensable de le rapporter tel qu'il est exposé dans cet Auteur : « Au même temps..... la mer » jeta sur le bord une Image de la Vierge.» Cette statue n'est pas même légèrement recouverte de sable ; elle est jetée ou portée par les flots ; elle apparaît au moment même de la délivrance des deux navires. Le chrétien sait que Dieu déroge quand il veut aux lois qu'il a librement posées, et il ne doute pas d'une intervention surnaturelle, dans la circonstance actuelle : il croit au double miracle de la fondation du pèlerinage. Il se dit, du reste, que si l'origine telle qu'elle est crue était un mensonge, Dieu n'aurait pas glorifié le Sanctuaire de sa Très-Sainte Mère dans d'aussi admirables proportions. Quant au Frère Thomas, il reçut cette Statue comme un don du Ciel, et lui éleva une modeste chapelle en bois, dans laquelle il la plaça avec respect et amour. C'est là ce que nous apprend le récit à la fois naïf et prudent, simple et littéraire de Florimond de Rœmond.

La Statue miraculeuse a été conservée malgré les tristes révolutions qui ont bouleversé la France et les guerres religieuses qui ont ensanglanté l'Aquitaine : c'est celle qui est vénérée dans le Sanctuaire appelé par le peuple *Chapelle des Marins*.

» Les dégradations qu'a subies cette sainte Image, » dit M. Oscar Dejean, indiquent assez qu'elle a » été longtemps ballotée par les flots, et qu'elle » provient d'un naufrage. Sculptée dans un bloc » d'albâtre(1), elle a cinquante centimètres de hau- » teur; la Mère de Dieu est représentée assise, » tenant l'Enfant-Jésus sur son bras droit, et drapée » dans un manteau oriental qui ne laisse aperce- » voir que l'extrémité de ses pieds. Par sa forme » plate et les divers détails de son exécution, cette » Statue paraît dater du treizième siècle (2). »

Ce jugement ne nous paraissant pas appuyé sur une étude suffisante, nous avons dû confier à un homme compétent le soin d'examiner l'Image de la Vierge. Nous sommes heureux, tout en faisant nos réserves, de donner l'appréciation fort remarquable de celui qui a daigné se charger du travail. Nous devons cette description à M. Grimot, curé de l'Isle-Adam, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et des Sociétés savantes, officier d'académie. L'on peut dire que la question a été traitée avec une grande supériorité de science et de talent.

(1) La Statue n'est pas en albâtre, mais en marbre, comme l'affirme M. Grimot, qui a bien voulu étudier cette œuvre avec le plus grand soin.

(2) *Arcachon et ses Environs*, par M. Oscar Dejean, p. 134.

MADONE D'ARCACHON

« Le monument est en marbre blanc d'un grain très-fin ; ce marbre est devenu tendre et presque friable, probablement par suite d'un séjour prolongé dans l'eau marine.

» La hauteur totale, y compris le socle, mesure 0^m 51 ; sa plus grande largeur est de 0^m 23, et son épaisseur porte 0^m 60. La Vierge assise est de 0^m 47. Le socle n'a que 0^m 04.

» La sculpture est ronde-bosse ; le derrière du monument est absolument plat ; il a été taillé ainsi pour être placé contre un mur.

» La Madone est assise sur un siège plein, droit et de forme carrée. Sa tête est ornée d'une couronne ouverte et à fleurons, ce qui indique une époque antérieure à la Renaissance. Les cheveux débordent des deux côtés de la tête en bandes onduleuses, sous un voile épais qui encadre la figure : ce voile, ou plutôt ce manteau, est ramené sur les genoux de la Madone et retombe à mi-jambes en plis nombreux et d'un beau travail ; ce manteau ne semble pas avoir reçu de peinture.

» La figure est ronde et plate comme celle des Madones du quatorzième siècle, mais il est pro-

» bable que cette figure, usée par le frottement,
» a été retouchée, ce qui lui a enlevé son caractére primitif; par suite, elle est devenue trop
» forte pour le corps.

» L'action des flots, je n'ose dire une main stupide, a usé le corsage de la Madone; il n'en reste ni trace de la robe, ni forme du corps. Il se pourrait néanmoins que l'Imagier eût compté sur le pinceau de l'artiste pour suppléer à ces absences, à moins que le trou perforé en pleine poitrine n'eût servi à retenir un large joyau destiné à décorer et voiler ces surfaces.

» Un accident très-regrettable a enlevé le bras gauche de la Madone qui s'échappait des plis du manteau. Probablement, la main tenait et pressait à l'Enfant divin, soit une fleur, soit un fruit, soit un oiseau, précieux symbole qui eût aidé à fixer avec précision l'époque du monument.

» Sous les plis délicats du manteau apparaît la robe qui enveloppe de ses contours les pieds chaussés de la Madone; cette robe, aux plis riches et profonds, a été primitivement peinte de diverses couleurs et d'un dessin très-soigné; les traces de ce dessin sont rares et ne permettraient pas de le restituer. Un laticlave doré bordait le

» somptueux vêtement. La grande finesse de cette
» décoration polychrôme semble indiquer les ap-
» proches de la Renaissance.

» L'Enfant divin a été affreusement mutilé :
» toute la partie supérieure a disparu. Une main
» inhabile a essayé de la restituer : c'est une
» autre mutilation plus horrible!.....

» L'Enfant est debout à la droite de sa Mère. Il
» pose le pied gauche sur le dossier du siège, et le
» pied droit s'appuie légèrement sur le genou de
» la Madone. Le bras droit de la Vierge-Mère
» soutient et entoure l'Enfant. La robe qui descend
» jusque sur les pieds nus de l'Enfant, retombe
» en plis droits et aplatis : on dirait une cotte
» écossaise.

» Ce petit monument est de la fin du XV^e si-
» cle : c'est l'œuvre d'un Imagier inhabile, où
» mieux d'un simple tailleur de pierre; ce qui
» semble l'indiquer, c'est que les draperies so-
» bien traitées, tandis que la figure de la Madone
» et les membres apparents des deux corps man-
» quent de proportion et de dessin. L'art et l'in-
» spiration font défaut. Ce ne peut être qu'une
» mauvaise copie d'une ancienne Madone : ce qui
» semble donner quelque valeur à cette opinion,
» c'est que les formes archéologiques sont bien ob-

» servées, comme la couronne ouverte et à fleurons, les pieds *nus* de l'Enfant, et les pieds de la Vierge qui sont *chaussés et pointus*, etc....

» L'on pourrait aisément trouver l'original de notre Madone dans l'Espagne, où le culte de la Sainte Vierge est en honneur depuis les siècles les plus reculés.

» 1^{er} mars 1872 (1). »

Nous ne saurions admettre entièrement la conclusion de M. Grimot. La beauté des draperies indique assurément plus que la main d'un « *Imagier inhabile* » et surtout d'un tailleur de pierre. » Si la partie supérieure du corps manque « de dessin, » cela peut être la conséquence du séjour plus ou moins prolongé de la Statue dans la mér. Il nous semble donc plus vraisemblable que cette œuvre a été exécutée par un statuaire vraiment digne de ce nom ; que la partie inférieure de l'Image vénérée en conserve la preuve évidente ; mais que les dégradations venues du temps et des flots ne nous permettent plus de la juger.

(1) Le savant Auteur termine son travail par ce pieux quatrain :

Si l'amour de MARIE
En ton cœur est gravé,
Tombe à genoux et prie
En disant un AVE.

Un concours de fidèles s'établit dès le jour où fut découverte l'Image miraculeuse, et le pèlerinage fut fondé. « Depuis, toujours le lieu a été tenu en grande vénération, où les mariniers vont faire leur dévotion, lorsqu'ils veulent monter sur mer (1). » Ainsi s'exprime le Conseiller du Parlement de Bordeaux, auquel nous avons déjà emprunté le récit de cette fondation. L'abbé Beaurein constate l'opinion publique, et affirme « que les gens de mer sont dans l'usage de chanter les Litanies de la Vierge en rentrant dans le Bassin d'Arcachon (2). » Cette pieuse coutume subsiste encore, légèrement modifiée, et nul marin ne passe devant la chapelle de Notre-Dame sans faire une prière.

Le saint Ermite demeura quelque temps dans cette solitude. L'Orateur qui s'était si souvent élevé contre les abus et les mœurs dépravées des grands, se trouvait heureux parmi les petits et les humbles. Ceux-ci allaient le trouver avec une naïve et religieuse confiance, et priaient avec lui. La parole de l'Apôtre ne pouvait plus avoir des menaces et des terreurs : le Bienheureux n'avait qu'à épancher son cœur dans ces âmes primitives.

(1) *Hist. de la Naissance, ... de l'Hérésie.* — Fragment déjà cité.

(2) *Variétés Bordelaises.* — Fragment déjà cité.

et à répandre en elles les douceurs et les consolations de la piété. Tous accouraient, du littoral et de la forêt. A l'attrait si irrésistible de la dévotion envers la Très-Sainte Mère de Dieu, s'ajoutait celui de voir et d'entendre « le Saint Homme. » La modeste chapelle de bois, élevée sur une dune mouvante, devint ainsi un rendez-vous de prière et une source précieuse d'espérance.

Pour lui, dans la solitude qu'il avait toujours désirée, il trouvait l'aliment que réclamait son amour. Disciple de Bernardin de Sienne et de François d'Assise, il cherchait dans la nature les vestiges, comme le cachet de Dieu. Le Nom de Jésus qu'il adorait sans cesse, il le trouvait écrit dans les grandes eaux et sur tous les grains de sable de l'Océan. Le pieux Auteur des *Pensées Chrétiennes* sur le Cœur de Jésus semble avoir décrit le Frère Thomas dans les lignes suivantes :
« Je demanderai votre Cœur, s'il le faut, aux astres du firmament et aux sables de la mer.
» Comme votre amant passionné, le Séraphique François d'Assise, j'irai serrer dans mes bras les arbres des forêts, et à toute créature je dirai :
» Ah ! puisque tu as une voix, parle-moi de Celui que j'aime, et parle de moi à Celui qui m'a aimé jusqu'à mourir pour moi. Anges du ciel,

» qui pénétrez dans les abîmes inconnus des
» Mondes, allez et venez toujours, ne donnez point
» de repos à la création ; que ses confins les plus
» reculés se rapprochent, que ses voûtes s'abais-
» sent, que ses profondeurs tressaillent, que tout
» redise le Cœur de *Jésus* ! Il est là, il est au mi-
» lieu de nous ; nous possédons ce trésor. Ah !
» quelque part que son amour le porte, volons tous,
» volons sur ses traces, suivons-le ; fuyons, fuyons
» avec lui. O Cœur, tu es le Dieu de mon cœur,
» tu es mon amour et mon tout ! (1) »

Cette ardeur pour Dieu, il la communiquait au-
tour de lui. Pourquoi faut-il voir les Sociétés chré-
tiennes redescendre de ces hauteurs lorsqu'elles
ont eu la grâce d'y avoir été élevées ?

(1) *Le Cœur de Jésus : Pensées Chrétaines*. — par Mgr Baudry, Év. de Péri-
gueux, p. 4.

CHAPITRE II

Le pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon jusqu'à la construction de la
deuxième chapelle. — Mort du « Saint Homme. » — Profanation
du Sanctuaire. — Les Franciscains.

L'Ermite, sans sortir de sa solitude, était donc redevenu Apôtre. Mais au lieu d'avoir à s'élever contre les vices d'une société accoutumée à toutes les délicatesses et à toutes les satisfactions, il se trouvait en présence d'une population pauvre, laborieuse, vivant de peu, énergique, infatigable. L'esprit chrétien devait pénétrer facilement dans ces âmes. Pour Thomas, toujours extraordinaire dans ses privations et ses pénitences, toujours doué d'une parole ardente, toujours dévoué jusqu'au sacrifice de lui-même, il se montrait constamment doux au peuple, ami des petits et des humbles. « Avant d'abandonner leur vie aux caprices des flots, dit le premier Historiographe de la Chapelle (1), les gens de mer venaient y déposer le poids de leurs fautes, et y recevoir le Dieu

(1) M. l'abbé Souiry, ancien curé de Sainte-Eulalie, de Bordeaux.

» qui maîtrise les éléments (1). » Le Franciscain les accueillait avec la tendresse d'un père et l'abandon d'un ami ; il les exhortait au bien, à la vertu ; il les aimait et les bénissait.

De leur côté, les pêcheurs du littoral se montraient pieux et reconnaissants envers la Vierge qui les protégeait. Lorsque l'accomplissement de leurs vœux et dévotions les amenait dans le sanctuaire, ils apportaient tous de modestes offrandes, consacrant à la Sainte Mère de Dieu les premices de leurs pêches et quelques fruits de leurs travaux. L'Ermite acceptait ces offrandes avec la simplicité qui les donnait, et les employait à l'ornementation de la chapelle.

Qui pourrait redire ce qui se passait dans l'âme de l'Apôtre, devenu le conseiller et le confident des pauvres ? C'était pour lui le vrai repos du cœur. Sans doute, en contemplant le modeste sanctuaire qu'il avait élevé à Marie et dans lequel il réunissait les mariniers et les pâtres des alentours, il se transportait par la pensée au temps où il se rendait lui-même en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, et offrait les humbles présents de sa piété. Si la richesse du temple célèbre *des États de Marie* était plus grande, les murs de bois de la bien-

(1) *Notice historique sur la Chapelle d'Areachon*, imprimée en 1843.

aimée Chapelle d'Arcachon lui représentait la pauvre Maison de Nazareth que tant de fois il avait vénéré dans sa jeunesse, et les Bougès si fidèles lui rappelaient les chrétiens fervents du *Picenum*. L'Adriatique n'était-elle pas, elle aussi, rendue présente par les eaux calmes du Bassin? Comme la mer d'Ancône, la Mer intérieure réfléchissait les feux d'un ciel profond et pur; comme la première elle était clémence et libérale, nourrissant les habitants de ses rives, livrant aux plus timides une facile communication avec les bords les plus opposés. C'était une seconde patrie que retrouvait le Franciscain d'Osimo. Et dans cette nouvelle patrie, à la vie active du ministère des pauvres, il joignait la contemplation la plus élevée, en présence du grand Océan, de la profondeur des forêts, des splendeurs du ciel, du silence de la solitude, de toutes les voix les plus sublimes de la Création.

Combien de temps le Bienheureux Illyricus demeura-t-il dans l'Ermitage d'Arcachon? Question difficile à résoudre. Florimond de Rœmond affirme que le Frère Thomas ne partit pas aussitôt après son œuvre fondée, mais qu'il passa au contraire *quelque temps* dans sa chère solitude. « Il fit » bâtrir une chapelle dans les montagnes de Pins,

» lieu, pour son assiette affreux et sauvage au possible, où il séjourna quelque temps (1). »

Illyricus repartit ensuite, reprenant sa vie apostolique et confiant le soin de la chapelle à l'un de ses frères du Couvent de la Grande-Observance de Bordeaux.

Nous ne devons pas dissimuler les contradictions que rencontre ce sentiment. Quelques Écrivains pensent que le Bienheureux mourut à Arcachon, et que son corps repose près du sanctuaire qu'il avait élevé. Une certaine poésie vient décolorer cette opinion : « Il voulut, dit M. Oscar Dejean, laisser sa dépouille mortelle comme un dernier gage de dévoûment et d'affection. Il fut inhumé derrière le chevet de l'Oratoire, au pied d'un des chênes qu'il avait plantés (2). » M. l'abbé Souiry n'a pas une affirmation moins positive : « Le Frère Thomas mourut au sein de cette solitude; sa dépouille mortelle enrichit le sol qu'il avait sanctifié par ses vertus, et illustré par ses miracles (3). » L'art lui-même tient un langage pareil, car les verrières de la grande église, racontent avec splendeur et en détail ce glorieux événement. Mais toutes ces autorités se

(1) *Hist. de la Naissance... de l'Hérésie.* — Fragment déjà cité.

(2) *Arcachon et ses Environs*, par Oscar Dejean, p. 135.

(3) *Notice historique sur la Chapelle d'Arcachon*, imprimée en 1843, p. 9.

réduisent à une seule, puisque les artistes et les écrivains de notre siècle se sont inspirés du récit que fait l'Auteur inconnu de la *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux*. C'est là qu'ils ont lu l'affirmation de la mort du Frère Thomas dans sa solitude d'Arcachon : « Il y mourut saintement, plein » de mérites et de vertus (1). » Or, l'Auteur inconnu déclare puiser le fait dans le *Martyrologe des Franciscains*. Voilà la seule autorité sur laquelle repose cette opinion.

Assurément, cette autorité est grave. Si nous n'avions pas la preuve positive que ce détail est erroné, nous n'hésiterions pas à l'admettre. Wadding, le célèbre Annaliste des Frères Mineurs, a fait un volumineux travail de révision, travail qui est regardé par les Supérieurs de l'Ordre comme rectifiant les divers Martyrologes parus avant lui. Or, cet illustre écrivain, après avoir dit que Thomas mourut à Menton, ajoute : « *Errant itaque qui in supradicto sacello ad montana Pinosa in Gallia sancto fine dicunt quievisse.* Sont dans l'erreur ceux qui prétendent qu'il a fait une sainte mort en France dans la chapelle qu'il avait élevée au milieu des montagnes de Pins (2). » La Maison

(1) *Vie des Saints du diocèse de Bordeaux*, p. 174. — Édit. de 1723.

(2) *Annales Minorum, Auct. Wadding.* — Romæ 1736.

généralice des Franciscains ou Couvent de l'*Ara-Cæli*, à Rome, a été consultée. Le Chronographe général, Alexandre de Crecchio, homme d'érudition et de critique, dont le Saint-Siège vient de récompenser le mérite en le nommant Évêque de *Bovino*, nous a fait déclarer par deux fois qu'il fallait s'en tenir au récit de Wadding. Enfin, dans *Monumenta Historiæ Patriæ*, ouvrage imprimé en 1839, par ordre de Charles-Albert, on trouve le même fait rapporté avec les détails les plus circonstanciés. C'est donc un point désormais parfaitement établi : Thomas Illyricus, après avoir fondé le pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon, reprit ses courses et sa vie apostolique.

Du reste, si l'on avait examiné avec plus d'attention ce que Florimond de Rœmond rapporte dans l'*Histoire de la Naissance, Progrès et Décadence de l'Hérésie de ce siècle*, ouvrage d'une grave autorité, l'on aurait eu au moins quelques doutes. L'on ne dit pas de quelqu'un qui demeure dans un même lieu jusqu'à sa mort : « où il séjournait quelque temps. » Dans le langage ordinaire, ces mots n'ont jamais servi à exprimer un dernier séjour, mais ils se concilient parfaitement avec le sentiment de l'Annaliste des Frères Mineurs et celui de l'Historiographe des gloires du Piémont.

En 1521, le Frère Thomas fut nommé Gardien du Couvent de son Ordre, à Carnolès (1).

Fondée en 1482, cette maison avait été d'abord abandonnée. Léon X la rétablit en 1521, et Illyricus ou *Schiavone* en fut le Gardien jusqu'en 1529.

En suivant la route de la Corniche (2), presque à la porte de la petite ville de Menton, l'on rencontre la belle vallée de *Gorbio* qui, tantôt riche et gracieuse, tantôt plus sévère et d'un pittoresque émouvant, mais toujours d'une admirable fertilité, va en serpentant, jusqu'à la Méditerranée. Elle atteint cette mer au point central d'un hémicycle, formé par la baie dont l'extrémité occidentale est le cap Martin et la ville elle-même de Menton la partie orientale. C'est là, sur une autre plage, que l'Apôtre Franciscain passa ses dernières années. Son Couvent était à *Carnolès* ; mais de l'autre côté du vallon, sur la colline, à une très-petite distance, était une chapelle dédiée à la Très-Sainte Vierge et que le Bienheureux habitait lorsqu'il n'était pas tenu de demeurer, parmi ses frères, au Couvent de Saint-Ambroise (3).

(1) Carnolès, de *Carnis lœsio*, Champ de carnage ; parce que, dit-on, l'armée de Manlius fut vaincue en ce lieu par les Gaulois.

(2) Route des plus pittoresques et des plus gracieuses qui borde la Méditerranée de Nice à Gênes.

(3) Il ne reste rien de ces sanctuaires, si ce n'est un pan de mur que l'on aperçoit derrière la *villa* de la Madone. Carnolès n'a pas une seule ruine, un

Telle fut sa vie jusqu'en 1529. Cette année est demeurée tristement célèbre dans les annales du Piémont. La peste ravageait alors ces contrées, principalement la ville de Menton. Atteint de la terrible maladie, l'Apôtre ne voulu pas cependant interrompre ses veilles et ses prières. En allant de la Madone au Monastère il tomba, épuisé, et rendit son âme à Dieu. « Plusieurs personnes, dit la Légende, ayant vu le sentier qui conduit à la chapelle bordé de lumière, vinrent en reconnaître la cause et trouvèrent le Père Thomas, les mains jointes, étendu inanimé sur le sol. Il fut enseveli dans la chapelle de Saint-Ambroise, d'où les habitants de San-Remo vinrent le retirer furtivement quelques temps après, pour le transporter dans l'église des Cordeliers de cette dernière ville (1). »

Après le départ du Bienheureux Illyricus, un Franciscain de Bordeaux, présenté par le Ministre Provincial et nommé par l'Archevêque, fut chargé d'exercer le Saint-Ministère à Notre-Dame d'Arcachon et d'habiter l'Ermitage. L'exemption dont jouissait, et dont jouit encore l'Ordre de Saint-

seul souvenir : deux *villas*, entourées d'orangers, remplacent la maison fondée en 1482, abandonnée ensuite, et rendue enfin à la vie religieuse par Thomas Illyricus.

(1) Voir *Monumenta Historiae Patriae*, imprimé à Turin, en 1839.

François pourrait faire naître un doute sur ce point. Mais nous avons déjà fait remarquer que cet Ermitage n'a jamais été un couvent érigé canoniquement, et que la chapelle est toujours demeurée sous la juridiction immédiate des Archevêques de Bordeaux.

Le service religieux était fait sous la surveillance de l'Archiprêtre de La Teste-de-Buch. Les Frères Mineurs ne pouvant pas recueillir l'argent destiné à l'entretien du Sanctuaire, un marguillier appartenant à la Fabrique de cette dernière ville, et nommé par l'Assemblée paroissiale, était chargé de l'administration temporelle.

M. Souiry donne des détails intéressants sur le service du pèlerinage. Bien que les titres rapportés soient postérieurs, nous les citons afin de faire connaître plus parfaitement quel fut, dès le principe, le mode administratif de la chapelle :

« L'abbé Beaurein se trompe, en avançant,
» T. VI, p. 229, qu'elle (la chapelle) était desser-
» vie par un aumônier particulier nommé par le
» Roi. Le Supérieur des Cordeliers présentait un
» Religieux de son Ordre aux Archevêques de
» Bordeaux ; il ne recevait d'autre mission que la
» leur. La vérité de ce fait nous semble démontrée
» par le document que nous allons transcrire.

« Le 27 mai 1729, nous Basterot et Calendriny,
» Vicaires généraux de l'Archevêché, le siège
» vacant, commettons, députons et approuvons le
» Frère Étienne Laulan, Prêtre Religieux de la
» Grande-Observance de Saint-François, pour des-
» servir la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon,
» y prêcher la parole de Dieu, y administrer le
» Sacrement de Pénitence, et y faire le service
» accoutumé : et pour *son entretien et subsistance*,
» lui permettons de faire la quête au lieu de ladite
» chapelle et aux environs, le tout jusqu'à ce qu'il
» en soit autrement ordonné par nous ou par
» Monseigneur l'Archevêque. »

» Au dos de ce titre, expédié en parchemin, est
» le consentement du Révérend Père Chalup,
» Provincial.

» Nous aurions pu citer deux Ordonnances an-
» térieures, une de Son Eminence le Cardinal de
» Sourdis, du 12 janvier 1627, et l'autre de Mon-
» seigneur de Bourlemont, du 5 août 1689, nom-
» mant aux mêmes fonctions les Frères Minvielle
» et Rauzin, sans l'intervention de l'autorité
» royale. Les recherches auxquelles nous avons
» dû nous livrer nous fourniraient, au besoin, plu-
» sieurs autres témoignages qui infirment l'asser-
» tion de l'Auteur des *Variétés Bordelaises*, mais

» nous ne pensons pas qu'il soit utile d'insister
» plus longtemps sur ce point.

» Nonobstant ce titre personnel, émané de l'autorité archiépiscopale, la chapelle fut toujours
» considérée comme une simple annexe de l'église
» de La Teste (1). »

Le même mode d'administration dura depuis le départ de Thomas Illyricus jusqu'en 1792, sauf une courte interruption qui sera signalée en son temps.

Cependant la piété continuait à fleurir. Les dons des fidèles affluaient toujours, et le Sanctuaire était arrivé à une richesse relative qui excita la convoitise de quelques malfaiteurs étrangers. Hélas! l'on dut bientôt verser des larmes douloureuses sur une horrible profanation. Florimond de Rœmond raconte le fait. Le récit élégant et naïf de cet historien mérite d'être cité : « Depuis, toujours ce lieu a été tenu en grande vénération, où les mariniers vont faire leurs dévotions, lorsqu'ils veulent monter sur mer, sans qu'il eust senti la main impie des pirates et corsaires, qui courrent parfois affréter cète côte, si ce n'est depuis quelques années qu'un navire anglais y print terre à dessein, pour faire butin de la riche pauvreté de

(1) *Notice historique sur la Chapelle d'Arcachon*, p. 11 et 12.

» cête dévote maison; mais voyez le jugement de
» Dieu, et comme la peine suivit bientôt le péché :
» Ceux qui avoient fait descente, rentrez en leur
» bort, chargez de quelques ornements d'église,
» n'eurent plutost pris le large, qu'ayant donné
» contre les écueils, quoique ce fust en tems
» calme et serain, leur vaisseau print eau, et cala
» à fond à la veuë du lieu saint témoin de leur
» forfait (1).»

Ce triste événement produisit une profonde impression sur tous les habitants du littoral et des landes environnantes. Les marins, les pasteurs de troupeaux et les résiniers, qui venaient dans le Sanctuaire invoquer avec tant de foi la Mère de la Grâce et implorer son secours, furent saisis d'horreur en voyant désolée cette maison de prière. Leur piété se ranima comme pour faire compensation aux tristesse du Cœur de Marie, et les dégâts commis par des impies étrangers furent bientôt réparés. « L'on pourvut alors l'oratoire
» d'une cloche, qui fut posée au sommet de l'é-
» glise, sous un petit toit supporté par quatre co-
» lonnettes et surmonté d'une croix (2).

Nul autre malheur venant de la malice des

(1) *Histoire de la Naissance... de l'Hérésie*, Ch. III.

(2) *Arcachon et ses Environs*, p. 135.

hommes n'affligea plus ces religieuses populations. Les Franciscains continuèrent le bien commencé par leur frère Thomas. De leur côté, les pâtres de la Lande, les résiniers de la forêt et les pêcheurs des bords du Bassin, avertis par l'airain sacré, vinrent fidèlement se grouper au pied de l'autel de Marie. Le service divin prit un caractère plus régulier. Les Religieux de Saint-François, en vrais amis du pauvre, imprimèrent à leur Œuvre un caractère qu'un siècle de révolution n'a pu effacer et qui les rendrait encore tout aussi populaires, s'ils paraissaient dans leur ancien Ermitage.



CHAPITRE III

Du Cardinal de Sourdis à M^{sr} Voyer de Paulmy d'Argenson (1624 à 1722).

— Seconde chapelle. — Le pèlerinage de l'Annonciation. —

La Chapelle des Marins.

Un siècle s'était écoulé depuis que Thomas Illyricus avait construit la chapelle en bois sur l'une des montagnes de sable qui bordent l'Océan, au milieu de la forêt de pins. Dès les premiers jours, les populations chrétiennes de toute la contrée étaient allées unir leurs prières à celles du saint Ermite. Ce concours pieux ne cessa pas de croître, et l'enceinte du modeste sanctuaire fut bientôt trop étroite pour la foule des pèlerins.

Cependant, on n'osait pas toucher à ce monument de la pauvreté laissé par le Fondateur : on le regardait comme une précieuse relique. Attention délicate, sans doute, sentiment des plus honorables, mais pratique peu intelligente. Le respect du passé et de ses traditions, quelque noble qu'il soit, ne doit jamais contrarier ou arrêter la marche des institutions providentielles. Les Bougès et

l'Ermite Franciscain s'étaient contentés de faire à la chapelle de simples réparations d'entretien; mais ils comprenaient que c'était reculer le but, non l'atteindre. Ne fallait-il pas, en effet, abriter les fidèles qui accouraient? Le Cardinal de Sourdis, consulté, donna la réponse que réclamaient le bien des âmes et les intérêts du Pèlerinage.

Cet homme à grandes vues ne négligeait aucun des détails de sa vaste administration; sa sollicitude s'étendait et suffisait à tout. « Il arrivait parfois, dit son historien, qu'un ermitage était desservi par deux Frères. Le Cardinal décida que celui des deux qui ne serait pas Prêtre serait tenu de reconnaître l'autre comme son Supérieur, de recevoir ses instructions, et de lui faire connaître l'état de sa conscience. L'Ermitage d'Arcachon avait pour titulaire un Père de l'Observance. Le Frère qui était avec lui n'ayant pas voulu se conformer à cet ordre de Son Éminence, fut admonesté et menacé d'expulsion (1). » Le grand Pontife comprit en même temps que l'espace manquait aux nombreux pèlerins. Or, le 12 janvier 1624, il autorisa le Minorite, gardien du Sanctuaire, à reconstruire la chapelle. Cependant,

(1) *Histoire du Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux*, par Ravenez, page 521.

afin de ne pas se départir « de la défense qu'il avait » précédemment faite aux Ermites de quêter hors « des limites de la paroisse sur laquelle ils s'étaient » fixés, » il ajouta à l'autorisation cette clause restrictive : « *Sans toutefois que, pour ce faire, il pût aller à la quête hors la paroisse de La Teste* (1) ».

Les ordres de l'illustre Archevêque furent fidèlement exécutés. La générosité des habitants de l'ancienne capitale des Boyens suffit pleinement à l'accomplissement de cette œuvre à la fois redoutée et désirée. Bientôt les souscriptions s'élevèrent à un chiffre tel, que l'on put commencer les travaux. L'ardeur méridionale se joignit à celle de la dévotion, et la pieuse entreprise fut menée rapidement à bonne fin. Une chapelle en pierres, plus spacieuse que la première, construite surtout plus solidement, remplaça l'oratoire primitif.

Ce fut comme un nouvel appel à la piété des fidèles. On savait que désormais l'enceinte était assez vaste pour contenir les bandes de pâtres et de pêcheurs qui s'y rendaient aux moindres fêtes, en caravanes nombreuses et recueillies; on se redisait les grâces signalées que la Très-Sainte Mère de Dieu ne cessait de dispenser dans sa maison pri-

(1) Même Histoire et même page.

vilégiée; l'on accourait avec une nouvelle confiance. Témoin de ce zèle consolant, le même Cardinal de Sourdis accorda, le 10 mars 1626, une Indulgence de *Cent jours*, pouvant être gagnée perpétuellement par tous les Chrétiens qui vont, le jour de l'Annonciation, visiter la chapelle de Notre-Dame avec les dispositions requises.

La fête de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge ou de l'Incarnation du Verbe était, en effet, la grande solennité. Ce jour-là, on voyait les habitants du Littoral, des Landes et du Médoc, heureux autour du vénéré Sanctuaire, accomplir leurs vœux et dévotions. Thomas Illyricus n'institua-t-il pas cette fête patronale, en souvenir de la *Santa Casa de Lorette*? Le Cardinal de Sourdis, en accordant l'Indulgence de Cent jours, ne voulut-il pas récompenser la foi et la piété des nombreux pèlerins? Ces deux hypothèses ne manquent pas de vraisemblance et semblent s'appuyer sur la tendre et précoce dévotion de Thomas, comme sur le mouvement religieux qui s'était produit dans tout le territoire voisin du Bassin.

Que se passait-il donc d'extraordinaire, ce jour de l'Annonciation? Des choses bien simples, mais belles et touchantes dans leur simplicité. Quelques groupes de Landais, montés sur leurs échasses et

vêtus de leur peau de mouton, à la physionomie réfléchie, cheminaient silencieux en traversant la forêt. De leur côté, les marins se reunissaient non loin de la chapelle, sur les bords de la plage, où ils laissaient leurs embarcations. Tous se rendaient auprès de leur puissante Protectrice. Chacun apportait son offrande : les bergers des Landes présentaient à l'autel les produits de leurs terres et ceux de leur industrie, c'est-à-dire du chanvre et de la cire ; les mariniers déposaient quelques minces pièces de monnaie provenant de la vente de leurs pêches (1). Les temps ne sont pas changés. Suivant les traditions de leurs pères, les Landais et les pêcheurs d'aujourd'hui sont fidèles à l'antique rendez-vous pieux. Sans doute, l'on ne voit plus des caravanes, des groupes nombreux de pèlerins marchant sur des échasses pour aller visiter le Sanctuaire : les voies de communication devenues plus faciles, et les moyens plus commodes et plus rapides, ont enlevé ce côté pittoresque à la fête. Mais chaque année, le vingt-cinq mars, les marins et les pasteurs de troupeaux se répandent encore dans la forêt et dans la ville, après leurs dévotions accomplies, attestant par leur per-

(1) Coutume qui existait encore, il y a peu d'années. Le premier *turbot* pris à la pêche du printemps était vendu au profit de la chapelle.

sévérande fidélité que la Vierge miraculeuse d'Arcachon fut toujours favorable aux prières des simples et des humbles.

Ces pèlerinages avaient aussi lieu lorsque quelque désolation pesait sur les familles, lorsque quelque danger les menaçait. Nous en trouvons une preuve manifeste en 1626. La paroisse de Gujan avait été plongée dans la plus profonde douleur par de fréquentes et terribles morts subites. Tous les habitants étaient dans le deuil et le désespoir, tous redoutaient personnellement les mêmes malheurs. La consternation était générale. Quel secours invoquer contre de si redoutables menaces ? Dans sa juste frayeur, cette population chrétienne reconnaissait l'impuissance des hommes et la nécessité de se tourner du côté du Ciel. Le Cardinal de Sourdis, ayant appris les terreurs de cette portion de son troupeau, se hâta de leur indiquer le moyen surnaturel d'obtenir une protection assurée : il conseilla aux habitants de cette paroisse, « où aucun mouraient subitement, de s'y rendre » (à la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon) en procession, au jour que le Vicaire aviserait, « Dimanche ou fête (1). »

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 137.

Deux siècles plus tard, en 1832 et en 1849, après avoir ravagé le reste de l'Europe, le choléra asiatique viendra désoler ces contrées. Dans les mêmes afflictions, on reverra la même confiance. Des pèlerinages furent organisés sur les divers points du Littoral, et les mêmes prières que l'on avait faites autrefois obtinrent encore les mêmes grâces.

Ainsi se passa le dix-septième siècle presque entier : on pouvait compter les années par les affluences périodiques, et les semaines par les faveurs obtenues. Mais la chapelle subissait la loi commune ; comme toutes les choses de ce monde, en perdant ses jeunes années, elle perdait aussi sa fraîcheur. Pendant soixante-cinq ans, on n'avait pensé à faire au monument de Marie que les réparations d'entretien les plus indispensables. Le moment était venu d'apporter dans son enceinte quelques améliorations. C'était en 1689. Mgr d'Anglure de Bourlemont, alors Archevêque de Bordeaux, veillait avec soin, comme son illustre prédécesseur le Cardinal de Sourdis, à tous les détails concernant l'honneur et l'éclat du culte divin. Par son ordre, l'autel fut élargi et exhaussé, la chapelle et le sanctuaire ornés d'une table de communion en bois de noyer ; l'on ferma d'une grille en fer la

fenêtre de la sacristie, et la petite porte de la chapelle fut pourvue d'une serrure. Quelqu'un sourira peut-être en lisant ces lignes, et trouvera minutieuses et de peu de valeur ces œuvres si petites. Je le veux bien : mais la vie humaine elle-même se compose de petits détails. Et puis, l'on ne doit pas oublier qu'Arcachon était alors un désert habité par un ermite et fréquenté par de pauvres pêcheurs, aux yeux desquels les moindres améliorations étaient un luxe, comme les moindres grâces étaient une consolation.

En 1695, la charpente tombant de vétusté, dut être remplacée. A cette occasion, de graves difficultés surgirent entre l'Ermite Franciscain, d'une part, et de l'autre, le Curé et la Fabrique de La Teste. Mgr de Bourlemont les aplanit pour quelque temps. Mais peu d'années après, de nouvelles contestations s'étant élevées, le Fils de saint François se retira et l'Archiprêtre demeura chargé du service de la chapelle jusqu'en 1729.

A cette époque, comme à celle où Thomas Illyricus construisit le premier oratoire, « le cap Ferret » s'avancait vers le sud d'environ *quatre kilomètres de moins* qu'il ne le fait maintenant; la chapelle se trouvait ainsi placée directement vis-à-vis la passe, et cette heureuse situation permettait de

» voir en même temps « la grande et la petite
» mer, » l'Océan et le Bassin. Les marins, de leur
» côté, pouvaient parfaitement apercevoir du large
» le Sanctuaire vénéré de leur auguste Protectrice.
» Mais, si une telle position avait son charme, elle
» avait aussi ses dangers. Poussés par le vent, les
» sables des dunes s'amassaient peu à peu le long
» des murs, et, dans une Assemblée paroissiale du
» 13 avril 1719, le marguillier Jean Baleste-Gui-
» lhém déclara qu'il était urgent de prendre des
» mesures énergiques pour empêcher la dispari-
» tion complète de la chapelle. Une commission
» fut immédiatement nommée; elle visita l'édifice,
» rechercha de son mieux quel était le meilleur
» parti à prendre, et, après bien des études, con-
» clut à ce que les murs fussent exhaussés de six
» à sept pieds et l'intérieur comblé en proportion,
» afin d'asseoir la chapelle au sommet de la dune,
» position dans laquelle les sables devaient, d'a-
» près l'avis de la commission, glisser contre les
» murs et ne plus s'y amonceler.

» En réfléchissant davantage, on ne tarda pas à
» se convaincre de l'inutilité de ce travail. Quel-
» ques personnes pensèrent alors à transporter la
» chapelle dans un autre lieu; mais cette proposi-
» tion fut écartée, et l'on se mit de nouveau à

» chercher les moyens de conserver ce qui existait
» encore..... (1). »

Ces hésitations, fort respectables à cause du motif religieux qui les inspirait, eurent le triste résultat de laisser consommer le mal commencé. Deux ans après, tout remède venait trop tard..... La chapelle, déjà sous les sables, était à jamais perdue. Il fallait trouver une autre dune plus abritée, et cependant assez rapprochée de l'Océan pour que les marins pussent, du large, apercevoir le Sanctuaire. Tout cela demanda des études qu'il serait long et inutile d'énumérer (2).

Quelqu'un dira, peut-être : pourquoi ne chercha-t-on pas à dégager le modeste temple de la Sainte Mère de Dieu ? De nos jours, n'a-t-on pas vu sortir comme d'un tombeau une église autrement importante et que les sables avaient également ensevelie ? (3) Un homme, il est vrai, s'est rencontré qui a conçu ce hardi projet et l'a exécuté. Mais celui qui a mené à bon terme cette œuvre réputée impossible, Monseigneur le Cardinal Donnet, me permettra de faire remarquer qu'à *Notre-Dame-de-Fin-des-Terres*, l'ensablement semblait arrêté de-

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 139.

(2) Ces détails sont extraits du procès-verbal du 20 juillet 1719.—Archives de la Fabrique de La Teste.

(3) L'église de *N.-D. de Fin des Terres*, à Soulac, près de l'embouchure de la Gironde.

puis longtemps, tandis qu'à Arcachon nul obstacle n'avait encore été opposé au terrible ennemi. Si l'on avait pu réussir à dégager la chapelle, aurait-on réussi également à la préserver de nouveau dangers? Les Boyens, objectera-t-on, avaient semé quelques pins maritimes, Alain Amanieu de Ruat, l'abbé Desbiey et son frère Guillaume, devaient bientôt imiter leurs ancêtres : pourquoi n'avoir pas appliqué, dès cette époque, un principe qui a eu plus tard de si heureuses conséquences? D'abord, nous jugeons aujourd'hui après les résultats obtenus, tandis qu'en 1719 l'on avait à peine fait quelques essais. Et puis, supposé que l'expérience eût déjà été faite, en attendant l'époque des conséquences, la chapelle serait devenue facilement la proie des sables envahisseurs : ce qui ne tarda pas à arriver. Il fallait donc forcément recourir au déplacement.

Le 9 novembre 1721, M. Cocard, Archiprêtre de La Teste, annonça à l'Assemblée paroissiale que désormais il était impossible de reconstruire la chapelle de Notre-Dame sur l'emplacement qu'elle occupait. Or, non loin de ce lieu, était une dune plantée de pins et de chênes, appartenant à Guillaume et à Pierre Peyjehan de Francon, site à la fois pittoresque et gracieux, dominant le

Bassin, d'un accès facile, connu de tous ceux qui allaient autrefois implorer la charité spirituelle de l'Ermite Franciscain. Les propriétaires accueillirent favorablement la demande qui leur fut adressée par leurs concitoyens et céderent *gratuitement*, dans un coin de la forêt appelé *Binette*, tout l'espace nécessaire à la construction du Sanctuaire de Notre-Dame et de l'Ermitage. Ils y ajoutèrent le terrain convenable pour que le Religieux ne pût jamais être troublé par des voisins incommodes et pour que l'église ne perdit jamais le charme de son silence et de son recueillement.

Mais il fallait pourvoir aux besoins du culte que le mouvement des dunes venait d'interrompre. Déjà, avant l'ensablement complet de la chapelle, lorsque l'on pensait à de simples réparations, l'on voulait continuer le service divin en séparant l'une de l'autre la partie qui serait exhaussée et celle qui servirait de temple. De cette manière, disait le procès-verbal, la dévotion inspirée par ce lieu sera satisfaite et *les gens de mer ne seront pas privés de Messe le Dimanche et les Fêtes chômées*. A plus forte raison, l'on devait se préoccuper du culte au moment où l'on allait faire toute une construction. L'Assemblée décida qu'une requête serait adressée à Mgr Voyer de Paulmy d'Argenson, afin de solli-

citer l'autorisation de construire en planches un oratoire provisoire. Ces travaux ne commencèrent cependant que l'année suivante. Peut-être la mort de M. Cocard, survenue à cette époque, fut-elle l'obstacle qui les fit suspendre pendant quelques mois. Quoi qu'il en soit, nous les verrons bientôt reprendre et poursuivre activement.

Il est impossible de terminer ce chapitre sans faire remarquer l'affluence des marins aux Offices du Dimanche dans la chapelle du désert. Si quelqu'un en était surpris, il lui suffirait, pour se convaincre, d'aller visiter les cabanes des pêcheurs à l'extrême pointe du cap Ferret. Il trouverait sur cette étroite langue de terre des centaines d'hommes appartenant à toutes les paroisses du littoral, retenus loin de leurs familles par les exigences de la pêche, et qui, le jour du Seigneur, seraient heureux d'aller prier avec le Prêtre dans une église. Hélas ! nul Ermite ne se présente, nul service religieux ne s'organise, nul moyen de moralisation et d'éducation n'est essayé ; cette intéressante population demeure sans école, sans culte, sans secours d'aucune espèce. Daigne le Seigneur inspirer à quelque âme généreuse une œuvre, une institution, une création de quelque nature qu'elle soit, qui permette d'aller parler de Dieu et du Ciel aux habitants de ce nouveau désert !

Évidemment, les pêcheurs du temps d'Illyricus ne stationnaient pas sur la Pointe actuelle qui n'existaient pas encore. Ils ne pouvaient toutefois se tenir éloignés des passes. Obligés, s'ils voulaient gagner le pain de chaque jour, d'imposer un tribut quotidien à l'Océan, les Mariniers devaient se tenir à l'entrée afin de franchir la barre aussitôt qu'ils pouvaient le faire sans danger. C'est non loin de la cabane du premier Ermite que ceux du seizième siècle avaient élevé leurs propres cabanes. Il leur était ainsi facile de s'élancer sur leurs frêles esquifs, dès le premier calme, et d'affronter les hasards de la pêche dans le golfe si justement redouté. Mais il ne leur était pas moins facile — et c'était leur grande consolation, — d'aller trouver le Père Franciscain, d'aller prier avec lui leur puissante Protectrice, d'aller réclamer les bénédictions du Ciel. C'est également ce qui explique le nom de *Chapelle des Marins* donné de temps immémorial au Sanctuaire de Notre-Dame.

CHAPITRE IV

Le Pèlerinage pendant le dix-huitième siècle (1722 à 1802). — Troisième chapelle. — Les marins en 1793.

L'impatiente dévotion des pèlerins ne permettait plus de différer l'exécution des plans déjà arrêtés. L'autorisation, dont nous avons parlé, avait été demandée en 1721 à Mgr Voyer de Paulmy d'Argenson, alors Archevêque de Bordeaux; l'année suivante, Baleste-Guilhem se mit à l'œuvre.

Le 4 novembre de cette même année 1722, M. Penault, Archiprêtre de La Teste, convoqua l'Assemblée paroissiale. L'administrateur temporel de la chapelle s'y rendit et annonça que « l'oratoire en bois était fini et la construction du nouveau Sanctuaire en bonne voie d'exécution. » Il demanda ensuite qu'une somme de 800 livres lui fût accordée pour achever les travaux : somme que la Mère-Eglise donna d'autant plus volontiers qu'elle avait eu elle-même recours plusieurs fois à la caisse de Notre-Dame d'Arcachon. L'œuvre était terminée dès les premiers mois de l'année suivante.

Telle est la vérité sur cette reconstruction : donation *gratuite* du terrain par les sieurs Peyjehan de Francon, érection d'un oratoire en planches afin que le service divin ne fût pas interrompu pendant la durée des travaux, construction de la chapelle aux frais de sa propre caisse et de celle de l'église de La Teste, par les soins du marguillier-administrateur Baleste-Guilhem. Tout cela est prouvé par des procès-verbaux authentiques et réfute péremptoirement les assertions de l'abbé Beaurein dans les *Variétés Bordelaises*.

Il est bon cependant de connaître les appréciations de cet historien qui devient aisément fantaisiste :

« Il n'y a point de doute que l'église de Notre-Dame d'Arcachon ne doive son érection à un pareil principe (1) : du moins est-il certain que cette ancienne église ayant été couverte par le sable de la mer dont elle était assez voisine, M. Coquart (*sic*), lors Curé de La Teste, assembla les principaux habitants de sa paroisse, le 9 novembre 1721, et que leur ayant représenté le triste état de cette église, et la nécessité de la rétablir incessamment pour le maintien de l'ancienne dévotion que le peuple, soit de ce lieu, soit

(1) Sentiment déjà réfuté.

» *des circonvoisins, avaient et continuoient journelle-
ment d'avoir en la Sainte Vierge : il fut délibéré
unanimement de demander aux sieurs Guilhaume
et Pierre Peyjehan, sieurs de Francon, proprié-
taires de la pièce de pignada appelée Binette, un
emplacement dans cette pièce, ou en pur don,
ou à prix d'argent, pour y construire cette cha-
pelle en un lieu convenable et à l'abri des sables.*

» *On ignore si les sieurs Peyjehan accédèrent à
cette demande, et s'ils accordèrent l'emplace-
ment qu'ils avaient en vue : est-il au moins cer-
tain que cette chapelle a été reconstruite aux
frais et dépens d'un particulier de La Teste, qui
étant à son aise, assuma sur lui les dépenses de
cette construction ; il s'appelait Jean Baleste-
Guilhem ; et il n'est pas hors de propos de trans-
mettre son nom à la postérité, et de faire connaî-
tre les personnes qui se sont distinguées par
quelque action remarquable ; c'est même un des
objets qu'on a eu en vue lorsqu'on a entrepris
cet ouvrage.*

» *Ce particulier, qui assista à la délibération du
9 novembre 1721, y est qualifié *fabriqueur de
ladite chapelle d'Arcachon.**

» *Sans doute qu'il n'approuva pas cette partie
de la délibération, qui portait que, par provision*

» cette chapelle serait construite en planches, jus-
 » qu'à ce qu'on fût en état de la bâtir en pierres.
 » C'étoit sans doute le parti le plus court à pren-
 » dre; car ce qui est renvoyé pour une autre occa-
 » sion, par une communauté assemblée, court ris-
 » que de n'être pas exécutée de longtemps (1). »

L'on ne saurait accumuler plus d'erreurs histo-
 riques en moins de mots. L'oratoire en planches
 fut élevé pour que le service divin ne fût pas in-
 terrompu pendant la construction, et cette cons-
 truction ne fut pas ajournée; Baleste-Guilhem ne
 bâtit pas la chapelle à ses frais; enfin les sieurs de
 Francon donnèrent gratuitement le terrain. Les
 procès-verbaux attestent ces faits. Le récit de
 l'abbé Beaurein ne saurait avoir la moindre auto-
 rité, en présence d'affirmations officielles, précises
 et positives.

M. l'abbé Souiry reproche même à Baleste-Gui-
 lhem d'avoir injustement conservé son administra-
 tion: « nommé fabricien en chef de l'église de La
 » Teste, le 27 juillet 1733, il refusa de prendre
 » possession, *et se maintint, contre toute règle, dans*
 » *l'administration de la chapelle.* Son grand âge et
 » ses infirmités le forcèrent à donner sa démission,
 » le 16 mai 1735, et par conséquent après vingt-

(1) *Variétés Bordelaises*, Tom. VI, p. 127, 128 et 129.

» et-un ans de gestion (1). » Nous ne voudrions pas nous associer à ce jugement sévère ; mais nous ne voudrions pas davantage nous associer à l'éloge exagéré fait par l'Auteur des *Variétés Bordelaises*.

Le Sanctuaire reconstruit, les calmes et pieuses caravanes recommencèrent à parcourir la forêt et à sillonnner le Bassin. Ce n'était plus le modeste oratoire des premières années du XVI^e siècle ; Florimon de Rœmond n'aurait pu dire du nouvel Ermitage ce qu'il avait dit de l'ancien : « lieu pour » son assiette affreux et sauvage. » Agréablement plantée, couverte d'arbousiers, de mousse, et de petit-houx, assez éloignée de la mer pour n'avoir pas à redouter l'action corrosive de la vague, la dune sur laquelle était gracieusement assise la nouvelle chapelle se trouvait cependant assez rapprochée de l'Océan pour le dominer. La Vierge protégeait ainsi par sa présence les marins et les pêcheurs. Une allée de chênes fut plantée, de l'escalier du Sanctuaire jusqu'à la plage : allée qu'un siècle de durée avait rendue digne de l'admiration des visiteurs, et qui, en 1852, est tombée sous la hache de je ne sais quel vandalisme. Il ne reste plus qu'un seul témoin de cette splendide nef de

(1) *Notice historique sur la Chapelle d'Arcachon*, p. 19.

verdure. Sera-t-il longtemps encore respecté ? A l'extrémité, sur les bords du Bassin qu'animent aujourd'hui les bateaux de plaisance mêlés aux barques des pêcheurs, on éleva une Croix modeste qui a été remplacée, de nos jours, par un monument du meilleur goût. Mais ce monument, quelque beau qu'il soit, a surtout aux yeux des amis des traditions, le mérite exceptionnel d'être un souvenir précieux.

« La chapelle de 1624, dit M. Oscar Dejean, » comme l'oratoire du Frère Thomas, n'avait qu'un » seul autel ; on en éleva trois dans le nouvel édi- » fice. Le maître-autel fut consacré à Marie et re- » çut la Statue miraculeuse de l'Étoile des Mers ; » on dédia celui de droite à *sainte Anne*, Mère de » la Sainte Vierge, et celui de gauche à *saint Clair*. » Une seconde fête patronale fut également ajou- » tée à celle du 25 mars, jour de l'Annoncia- » tion, ce fut celle de sainte Anne fixée au 26 » juillet (1). »

» Cette église, disait M. Beaurein, le siècle der- » nier, cette église qui est très-bien ornée et très- » bien entretenue, par le zèle des pêcheurs de La » Teste, est assez grande pour contenir environ » trois cents personnes (2). »

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 140.

(2) *Variétés Bordelaises*, Tom. VI, p. 129.

A côté de la maison de Marie il fallait une autre habitation, car le désert ne pouvait plus être privé de son Ermite. Les gens de mer réclamaient celui qui les soutenait autrefois de ses saintes paroles, celui qui était leur confident, leur conseiller, leur ami. Du reste, le pèlerinage devenait chaque jour plus florissant, et les revenus du Sanctuaire croissaient dans une égale proportion. Nul prétexte ne pouvait plus être allégué pour ajourner le retour des Religieux. En 1727, on construisit, tout près de la chapelle, une petite maison qui reçut le nom d'Ermitage, et qui devait recevoir l'humble Minorite. Or, le 27 mai 1729, le veuvage de la chapelle fut terminé, Ce jour-là, « les Vicaires généraux de l'Archevêché de Bordeaux, le siège vacant, nommèrent le Frère *Étienne Lanlan*, Religieux Cordelier de la Grande-Observance de Saint-François-d'Assise, pour desservir la chapelle de *Notre-Dame d'Arcachon*, y prêcher la parole de Dieu, y administrer le Sacrement de Pénitence et y faire le service accoutumé (1). »

Ainsi était renouée la chaîne traditionnelle qui rattachait le gardien du Sanctuaire à son illustre et Bienheureux Fondateur.

Il faut l'avouer, le peuple attendait cette répa-

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 141.

ration. On peut bien chercher à le tromper par le prestige de mille passions, on ne réussit à l'égarer que pour un temps; mais le moment de la réflexion, ou de la réaction, venu, il retrouve son instinct religieux et son bon sens; et il ne manque jamais de découvrir partout où il se cache, le dévoûment le plus élevé et le plus absolu. Or, dans ce désert, nul autre, si ce n'est un pauvre volontaire, n'aurait voulu habiter à côté des pêcheurs et vivre de leur vie; nul autre n'aurait consenti à consacrer son existence à une œuvre qui exigeait en même temps le triple amour des âmes, de la solitude et du sacrifice. Étienne Laulan fut donc accueilli comme un autre Thomas Illyricus, et le service reprit son ancienne forme, pour ne cesser que lorsque cessa en France tout mouvement religieux.

Ce jour, hélas! ne devait pas tarder à paraître. Un demi-siècle plus tard, lorsque le philosophisme blasphematoire et railleur de Voltaire eut miné par la base les institutions sociales les plus saintes et le plus solidement établies, on vit crouler à la fois la Royauté et la Religion, surprise et émue, la France n'était plus maîtresse d'elle-même. Quelques audacieux, hommes du coup de main, régnaien t en tyrans, donnant les ordres les plus injustes et les plus criminels; puis, disparaissaient

dans la boue et le sang. Les massacres organisés des septembriseurs furent suivis des exécutions sommaires de Lyon, des noyades de Nantes et des assassinats commis légalement dans toutes les grandes villes. Le Clergé de Bordeaux, comme celui de toute notre infortunée patrie, échappa à la mort par la fuite. Confiant la garde de la Statue miraculeuse de Notre-Dame d'Arcachon et de son vénéré Sanctuaire à la piété des marins, l'Ermite-Religieux prit lui aussi le chemin de l'exil....

Il ne s'était pas trompé en faisant un appel au zèle des gens de mer. Aux jours néfastes de cette première révolution, source de tant d'autres, le peuple des marins s'est montré vraiment chrétien dans ce petit coin de terre sur lequel s'élève, radieuse et modeste, l'humble chapelle de Notre-Dame.

Un ordre était venu de Bordeaux qui jetait la stupeur dans les âmes. Quelques hommes faibles, là comme partout, allaient servir d'instrument aux haines anti-religieuses et enlever au Sanctuaire sa cloche, ses ornements, ses vases sacrés... La population se souvint alors des bienfaits de la Vierge miraculeuse. Naguères, en 1789, lorsque le pain manquait, les revenus de la chapelle étaient offerts aux habitants de La Teste et devaient être « conver-

tis en grains. » Les pêcheurs racontaient aussi la protection obtenue par l'intercession de Marie. Tous redisaient les consolations et les joies éprouvées dans cette pieuse enceinte. Le mouvement populaire de cette reconnaissance atteignit son but : accourus de tous les points du littoral, les marins se rendirent à Notre-Dame afin de garder leur chapelle. Les messagers de la Terreur, si audacieux en présence des hommes timides, furent effrayés de l'attitude de tous ces gens de mer armés pour la défense de leur Reine et Maîtresse, et le Sanctuaire fut respecté.

Comme les jours furent tristes cependant pendant tout le temps que la Maison de Marie demeura veuve de son gardien ! L'on allait bien prier cette douce Mère, la Cause de notre joie, devenue Mère de douleur ; mais aucune voix consolatrice ne prononçait le pardon divin, le Tabernacle demeurait fermé, la chaire demeurait silencieuse. Le souvenir ne pouvait compenser ces privations ; tous appelaient de leurs vœux les plus ardents l'ouverture des églises, le triomphe de la Religion et de Dieu.

Avant de pénétrer dans le dix-neuvième siècle, pour nous reposer de tant de douleurs, arrêtons-nous un instant à étudier la chapelle du dix-huitième, que nous possédons encore, du moins en grande partie.

Elle avait intérieurement vingt-six mètres quatre-vingt centimètres de longueur, y compris la sacristie; huit mètres quarante-cinq centimètres de largeur, et seulement quatre mètres quarante centimètres d'élévation. Sa porte principale, qui s'ouvrait à l'ouest, est aujourd'hui remplacée par l'ouverture qui unit l'ancien Sanctuaire à la nouvelle église. Une petite porte, du côté du midi, en regard de l'Ermitage, permettait aux fidèles de communiquer facilement avec le Religieux Franciscain. Une grille en fer, d'un fort beau travail, fut placée en 1789 entre le chœur et la nef. De belles peintures sur bois furent aussi exécutées vers 1723. Il n'en reste plus que quelques fragments sur les planches qui forment aujourd'hui le lambris de la sacristie. Celles qui ont été faites en 1836 approchent malheureusement du grotesque et déparent la chapelle au lieu de servir à son ornementation. L'autel principal, la chaire et les boiseries sont d'assez bon goût, mais réclament des restaurations indispensables.

A la voûte, à la grille et aux murs sont suspendus de nombreux *ex-voto*, témoins éloquents de la protection accordée par Marie, tantôt à des marins exposés à périr dans la tempête, tantôt à des malades ou à des affligés. La Statue elle-même

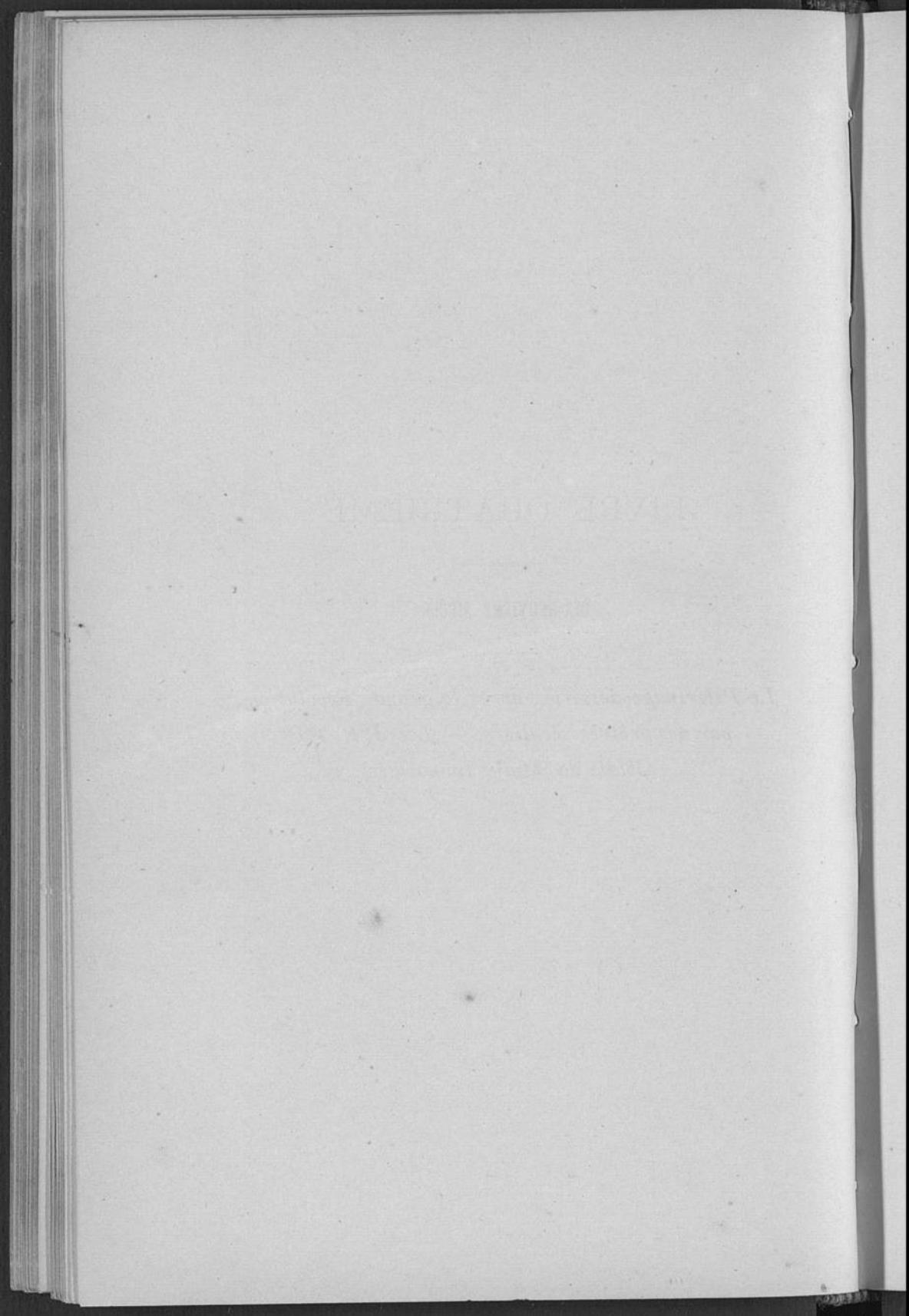
est couverte de cœurs en or ou en argent, autres *ex-voto* que nous pourrions dire plus intimes, apportés comme une prière perpétuelle ou une action de grâces, et déposés aux pieds de la Divine Mère.

Un porche modeste et en harmonie avec la chapelle avait été construit en 1722. Il a été détruit en 1846 et remplacé par un péristile resplendissant de dorure, lequel a été également supprimé pour faire place à l'église paroissiale.

Un escalier en pierres, commode et gracieux, servait à gravir la dune de *Binette*. Du bas de cet escalier partait la belle avenue de chênes, dont il a déjà été parlé, et qui fut détruite en 1852. Une allée de jeunes marronniers la remplace tout en la faisant regretter. Le Sanctuaire est au haut, dominant la jeune cité et le paisible Bassin.

Le désert n'existe plus, l'Ermitage lui-même a été détruit. Une sorte de *ville de villas* remplace la solitude, le bruit des hommes succède au mystère du silence. La majesté des chênes séculaires, qui convenait si bien à la Reine du Ciel, a fait place aux produits de l'équerre et du compas. Hélas ! le petit usurpe trop souvent la position qu'occupaient autrefois la nature et ses magnificences. On a beau faire : l'art le plus admirable n'égalera jamais les créations de Dieu. Puisse du moins la

piété des riches visiteurs et des habitants de ce nouveau « paradis du monde » être aussi sincère et aussi naïve que celle des pêcheurs du seizième siècle, aussi énergique et aussi forte que la foi des marins de 1793 ! Mais il est temps d'examiner les faits accomplis à notre époque.

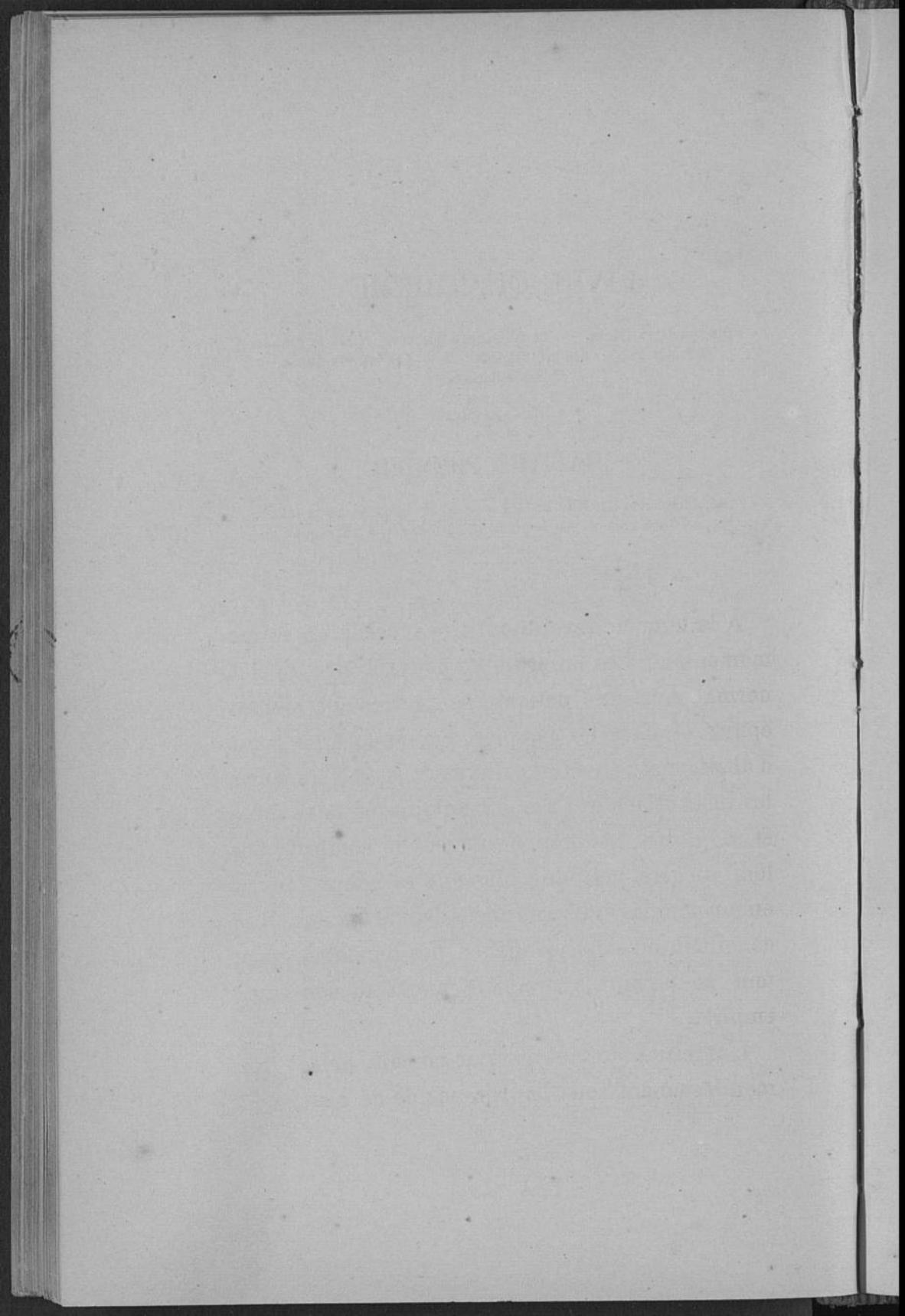


LIVRE QUATRIÈME

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

*Le Pèlerinage desservi, après la grande Révolution,
par des prêtres séculiers. — Les RR. PP.*

Oblats de Maire Immaculée.



LIVRE QUATRIÈME

Dix-neuvième siècle. — Le Pèlerinage desservi, après la grande Révolution, par des Prêtres séculiers. — Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée.

CHAPITRE PREMIER

Rétablissement du Culte en 1802. — Le Pèlerinage jusqu'en 1834.
— Naufrages. — Mgr Dupuch. — Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux.

A la tempête révolutionnaire succéda un calme momentané. Les horreurs ne peuvent être un état normal dans une nation; les guerres ont bientôt épuisé et lassé les peuples. Parvenue à ce point d'abattement, la France aspirait à voir refleurir les institutions qui avaient fait jusque là sa force et sa gloire. Le premier Consul le comprit; dès lors, un acte, politique plus que religieux, ouvrit en son nom les églises fermées depuis dix ans. Il se conciliait ainsi la confiance des honnêtes gens, tout en posant la première pierre de son futur empire.

L'ambition de tout asservir perçait, hélas! trop manifestement sous l'apparence de ce beau zèle;

car la liberté du bien n'était point donnée à une religion divine dont on relevait les autels. Bien plus, comme la ruse du Corse ne put circonvenir la prudence du Cardinal Consalvi, une diplomatie sans loyauté inventa, en dehors du contrat, les articles organiques, afin d'enchaîner ce que l'on avait la prétention de délivrer. L'Histoire flétrira un jour justement cet abus de la force contre Dieu et son Église.

Mais, en ces jours de délivrance, on ne cherchait pas à analyser l'œuvre de reconstruction religieuse et sociale. Les portes du temple étaient rouvertes, le Sacrifice était offert de nouveau sur les autels, les exilés rentraient dans la patrie et faisaient entendre les anciennes vérités dans la chaire catholique : comment l'enthousiasme aurait-il permis au peuple chrétien de remarquer la chaîne qui restait fixée au pied de l'Église de Jésus-Christ ? L'on jouissait d'un bonheur inconnu depuis longtemps, et l'on s'empressait d'envahir nos temples et de prier.

Il est inutile de dire l'élan avec lequel les populations si chrétiennes du Littoral et des Landes se rendirent à Notre-Dame d'Arcachon, lorsque l'ainain sacré les convoqua à la première fonction sainte. Pour en douter, il faudrait ne pas connaître

l'esprit qui anime les mariniers du Bassin, et ignorer ces natures profondément religieuses.

La chapelle ne devait cependant pas avoir son ancien service régulier si pieux, si naïf, si populaire. La loi qui ouvrait les portes de la patrie aux pauvres exilés avait des exclusions significatives : les Moines et les Religieux n'étaient pas admis avec la liberté de porter leur costume, de vivre en communauté, de choisir la pauvreté et le détachement des biens de ce monde. Le Franciscain qui était parti en 1792, ne put donc rentrer dans son ermitage bien-aimé. Le Clergé de La Teste de Buch fit le service du culte. Ce service dénotait constamment beaucoup de zèle et de piété, mais il était insuffisant et ne pouvait pas remplacer le ministère régulier des anciens jours.

M. l'abbé Souiry, qui a vu souvent à l'œuvre ces nouveaux desservants du Sanctuaire de Marie, se plaît à leur rendre la justice qu'ils méritent :
« L'ordre, la décence et la propreté qui règnent
» dans l'intérieur du lieu saint, prouvent que
» M. le Curé de La Teste unit aux vertus sacerdo-
» tales qui le distinguent, le zèle de la Maison du
» Seigneur. » Il ne faut pas oublier que l'Auteur
de la *Notice historique sur la Chapelle d'Arcachon*
écrivait ces lignes en 1843, alors que l'Ermitage

était encore dans le désert. Le même historien ajoute : « Les administrateurs de l'église paroissiale de La Teste méritent des éloges pour le soin et l'empressement qu'ils mettent à conserver et à embellir la chapelle : exposée constamment à l'action corrosive de l'air de l'Océan, et très-souvent à la violence des vents et des tempêtes, elle doit exiger de fréquentes réparations (1). »

Tout cela ne pouvait rendre la vie au pèlerinage. Jusqu'à l'érection de la chapelle en paroisse, le Sanctuaire paraît désolé. Une croix de pierre avait été autrefois élevée devant l'Ermitage : elle gît maintenant sans honneur près du lieu qu'elle avait longtemps protégé de son ombre. Sur l'ancien piédestal on a, il est vrai, placé une nouvelle croix en fer, chargée de dorure ; mais l'ancienne n'en est pas moins privée des hommages et de l'adoration qui lui sont dus. La maison de l'Ermite, ordinairement fermée, ne s'ouvre que pendant la saison d'été, et elle est alors occupée par des baigneurs inconnus. L'on ne reconnaît plus le désert de Thomas Illyricus et de ses successeurs : la vie et le mouvement ont disparu... Le pèlerinage n'est plus que l'ombre de lui-même. Tel fut Arcachon jusqu'en 1854.

(1) *Notice historique sur la Chapelle d'Arcachon.* — 1843.

Le 25 mars était cependant une heureuse exception. Ce jour-là, il semblait que la solitude fleurissait comme celle de la Thébaïde aux temps prédis par les Prophètes. Tous les curés des environs se rendaient au Sanctuaire ; la cloche appelait encore les fidèles aux Offices ; les chants liturgiques et la parole de Dieu retentissaient dans l'enceinte sacrée. C'était comme un écho lointain de la gloire passée. Le 26 juillet, il y avait aussi une pieuse cérémonie. De temps en temps, en outre, quelques Messes de dévotion étaient célébrées..... Puis, le silence se faisait et n'était plus interrompu.

Le moment arrivait où ce triste état des choses allait changer, car le désert commençait à devenir une ville : *Heri solitudo, Hodiè vicus, Cras ci-vitas* (1). Déjà le capitaine de navire, François Legallais, avait fondé un hôtel sur lesbords du Bassin. Quelques années après, le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, frappé d'admiration à la vue de la belle plage qui règne sur presque tous lesbords de cette mer intérieure du pays de Buch, se prit d'une heureuse passion pour un coin de terre demeuré trop longtemps inconnu, et commença à proclamer les beautés de ce site incomparable.

(1) *Hier, une solitude, Aujourd'hui, une bourgade, Demain, une ville.* — Légende fort spirituelle placée en exergue sur les Armes d'Arcachon, et qui est devenue une histoire.

Enfin, en 1842, vint un étranger qui devait consacrer son intelligence d'élite, sa fortune et sa vie à la prospérité d'Arcachon : c'était M. Lamarque de Plaisance. Il construisit une charmante villa sur la plage, l'inaugura avec quelques amis et porta ce toast devenu presque célèbre : « *A la Ville future!.....* » Vœu prophétique dont l'expression semblait alors purement dérisoire, et qui pourtant devait être si vite accompli (1) » En 1852, l'élan était déjà général; il ne resta plus de la solitude que le souvenir.

Pendant ce laps de temps, plusieurs malheurs jetèrent la consternation dans la contrée. Le naufrage de 1836, surtout, demeurera toujours dans la mémoire des familles des marins, associé au deuil le plus profond et aux larmes les plus tristes. C'était au mois de mars : époque de hautes marées et souvent aussi de gros temps. Tous les pêcheurs étaient sortis pleins de confiance et se trouvaient sur l'Océan. La tempête se lève soudaine et terrible. En un instant, les passes, devenues furieuses, rugissent, écumentes, et sont infranchissables; les vagues s'amoncellent autour de quelques frêles embarcations, les agitent et les couvrent. Plus d'espérance pour les pauvres pê-

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 106.

cheurs. Soixante-dix-huit pères de famille sont ensevelis sous les flots, laissant des centaines d'orphelins.

L'on sait que M. l'abbé Dupuch accourut au cri de cette immense infortune. Nouveau Vincent de Paul, il adopta tous les enfants privés de soutien, au nombre de près de trois cents. Sa fortune et les plus belles années de sa vie leur furent consacrées. Le nom de cet homme de Dieu qui n'eut qu'un seul défaut, celui de ne fermer sa main à aucune misère, vivra béni de toutes les pauvres mères que la tempête venait de jeter dans le veuvage et l'indigence.

1854 vit un second naufrage. Les proportions en furent moindres, mais il fut bien terrible lui aussi. Mgr Dupuch, qui avait d'abord quitté Bordeaux pour fonder l'Église d'Alger, avait été forcé, par des malheurs que nous n'avons pas à raconter, de rentrer dans sa patrie, après avoir évangélisé notre colonie d'Afrique. Dieu prédestinait cet Apôtre de la charité à essuyer encore les larmes des veuves du littoral. M. Lamarque de Plaisance était alors maire de La Teste. Plusieurs lettres que Mgr Dupuch lui écrivit, à cette occasion, sont la preuve manifeste que le Pontife avait deviné un dévoûment digne du sien. Nous sommes heureux

de pouvoir citer deux de ces admirables lettres, qui ne sont que des réponses. L'initiative était partie de Celui qui s'identifiait si parfaitement avec tous les intérêts de sa patrie adoptive :

« MONSIEUR LE MAIRE,

» Je n'ai pu réaliser mon projet de voyage, mais voici ce
» que j'ai fait.

» Il m'a été possible de persuader à de pieuses associations,
» à d'importantes maisons d'éducation, de se charger des huit
» orphelins... ; ils seront à l'abri de tout, jusqu'à l'âge de seize
» à dix-huit ans, époque à laquelle ils retourneront dans leur
» pays; c'est de rigueur. Les jeunes personnes seront élevées
» ici, dans la maison des jeunes ouvrières, dirigée par M^{lle}
» Freiche, rue Mouneyra; le frère Félix incorporera les gar-
»çons dans sa colonie agricole.....

» Il m'est venu au cœur une pensée que je veux vous sou-
» mettre, en vous demandant déjà au besoin la permission de
» la réaliser, la voici avec simplicité : — Tant que je vivrai,
» je voudrais aller chaque année à Arcachon, au moment où
» le nombre des baigneurs serait le plus considérable ; j'y cé-
» lèbrerais un service pour les âmes des pauvres naufragés des
» bords du Bassin, qui ont pu trouver dans les flots une mort
» prématurée, et à la suite d'une sorte d'assemblée de charité,
» tenue sur le rivage même, je ferais une quête pour former
» peu à peu, un fond destiné à l'adoption des orphelins dont
» les pères pourraient périr plus tard, de la même affreuse ma-
» nière, ce qui n'est, hélas ! que trop à craindre.

» Elle serait précédée d'une exhortation que j'essaierais d'a-
» dresser à l'assistance, ou que lui adresserait quelqu'un de
» plus capable que moi de l'y préparer.

» La première fois, je bénirais un tronc qui serait placé dans
» la chapelle, avec une inscription qui indiquerait dans quel
» but....

» Pourquoi celle-ci ne serait-elle pas déjà choisie ? Elle tom-
» bait à Saint-André, en 1836, du cœur encore plus que des
» lèvres du Cardinal de Cheverus :

» *Esto pupillis misericors ut pater, et pro viro matri illorum :
et eris tu velut filius Altissimi Obediens, et miserebitur tibi ma-
gis quam mater* (Eccli. cap. IV, vv. 10 et 11) (4).

» Veuillez agréer de nouveau, Monsieur le Maire, mes plus
» respectueux et plus dévoués hommages, » [†] ANTOINE,

* Ancien évêque d'Alger. *

Ainsi parle la charité.

Cette lettre, écrite le 14 mars 1854, est datée de Bordeaux. Digne de l'affection de celui qui tenait ce langage élevé, M. Lamarque, par une commis-
sion formée exprès, par des souscriptions et des appels à la charité, cherchait déjà à donner une famille à quelques pauvres orphelins. La lettre sui-
vante démontrera plus clairement encore tout l'in-
térêt que portaient à huit petits enfants, les deux acteurs de cette touchante scène de miséricorde :

« MONSIEUR LE MAIRE,

» J'attends avec impatience de cœur cette précieuse et inté-
» ressante statistique, dont je veux vous remercier d'avance.

» Auriez-vous l'extrême bonté d'y joindre une note sur les
» deux enfants que leur oncle élèverait et à qui nous pour-
» rions assurer annuellement cent francs pour chacun ?

(4) Ayez un cœur de père pour les orphelins, et tenez lieu de mari à leur mère. Vous serez alors comme un fils obéissant du Très-Haut, qui aura com-
passion de vous plus qu'une mère.

» S'il y avait en outre de cette miséricordieuse liste, quelques enfants de pêcheurs des bords du Bassin, dont les pères ou les indispensables soutiens, eussent péri dans les flots depuis ces dernières années, et qui eussent besoin ou d'être adopté complètement, ou d'être aidés ou secourus dans leur famille, je vous serais bien reconnaissant de m'en faire parvenir les noms, prénoms, le sexe, l'âge.... Il serait possible de vous venir grandement en aide pour eux.

» Enfin, je désirerais connaitre le nom et la position de fortune de la pauvre veuve enceinte. On offrirait pour son enfant, après sa naissance et jusqu'à l'âge de quinze ans, une précieuse ressource.

» Veuillez excuser mon importunité, cher Monsieur le Maire, et agréer de nouveau mes plus humbles, mes plus affectueusement dévoués hommages,

» ANT. AD. DUPUCH,
» *Ancien évêque d'Alger.* »

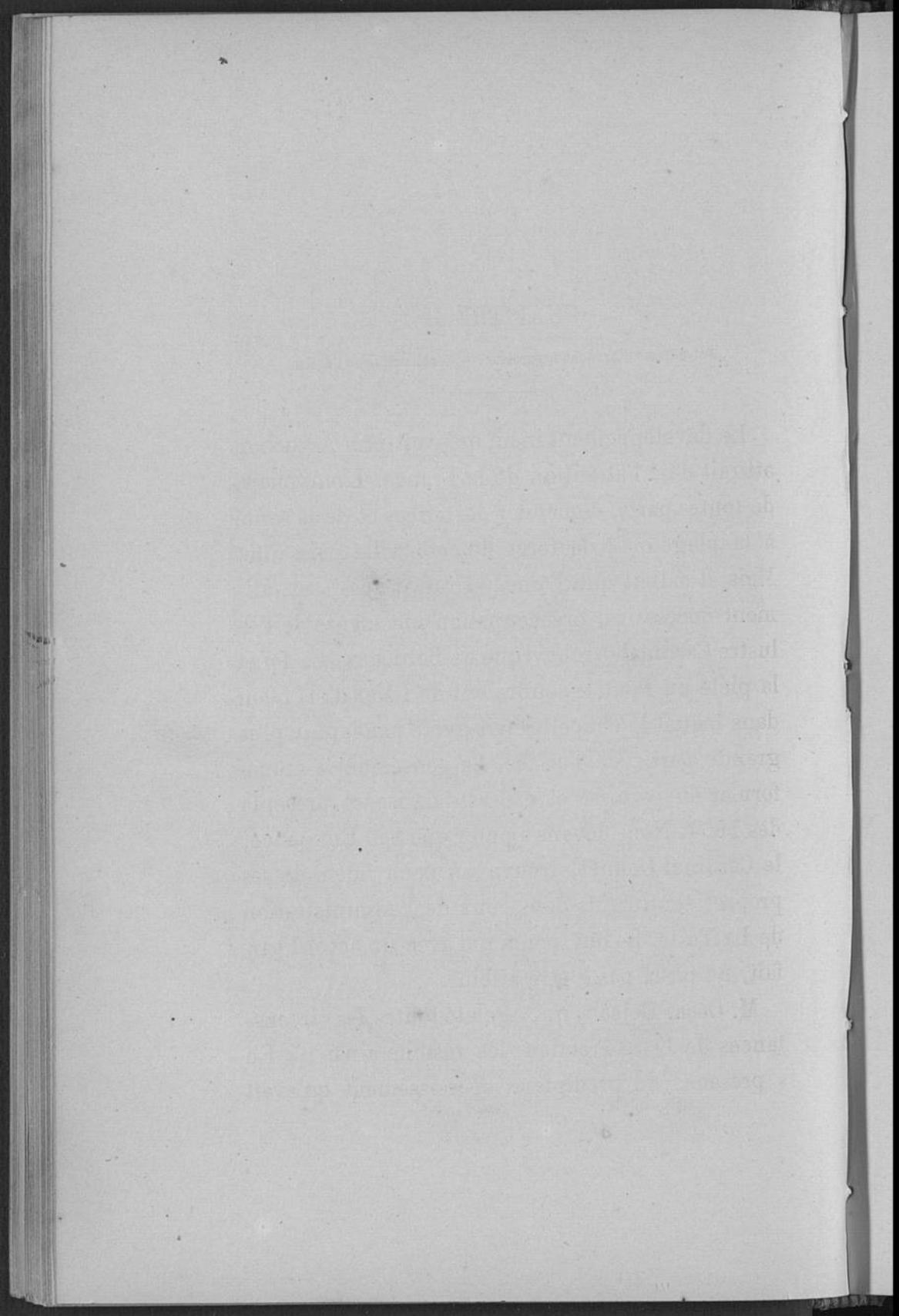
Telles étaient les affaires traitées par deux hommes de cœur faits pour se comprendre.

M^{gr} Dupuch ne tarda pas à mourir. Le projet qu'il avait conçu avec tant d'amour et de dévouement pour les pauvres, projet que M. le Maire de La Teste approuvait, dans toute son étendue, avec la plus grande reconnaissance, le miséricordieux évêque ne put le réaliser. Sur les bords du Bassin, en présence du danger, sous les auspices de Notre-Dame, cette œuvre recommandée par un Pontife dont la vie était une immolation perpétuelle, aurait eu évidemment les plus heureuses conséquences. Nous qui avons subi les charmes de la parole

toujours émue et toujours élevée de M^{gr} Dupuch, nous affirmons qu'elle était assurée du succès.

Mais, depuis 1837, un autre Pontife, M^{gr} Donnet, était assis sur le siège de Bordeaux, et il devait organiser le bien dans ses applications les plus variées. Mêlé sans le paraître à toutes les œuvres de la charité chrétienne, soutenant de toutes manières les ingénieuses industries de M^{gr} Dupuch, il atteignait constamment le but avec autant de force que de douceur. Ce n'était pas le seul souci de son administration. Il appliquait surtout les immenses ressources de sa haute intelligence à faire fleurir la religion, à relever les églises, à mettre en lumière tout ce qui pouvait convertir les âmes, à environner d'honneur et de piété les sanctuaires de Marie. Sous sa féconde inspiration, et avec son puissant appui, Notre-Dame d'Arcachon devait obtenir un nouvel éclat. A des religieux ermites devaient un jour succéder d'autres religieux vivant en communauté. Ces derniers, consacrés à la Reine du ciel, amis du peuple, vivant dans le monde, allaient bientôt être chargés du ministère dans l'antique sanctuaire. Avant d'en parler, il est nécessaire de faire connaître l'érection de la chapelle en succursale et les travaux accomplis sous un curé séculier.





CHAPITRE II

Notre-Dame d'Arcachon, paroisse. — Construction de l'église.

Le développement inouï qu'avait pris Arcachon attirait déjà l'attention de la France. L'on venait, de toutes parts, demander des forces et de la santé à la plage ou à la forêt de cette ville naissante. Mais il fallait que l'âme y trouvât aussi son aliment nécessaire, préoccupation incessante de l'illustre Cardinal-Archevêque de Bordeaux. La foi et la piété du Pontife souffraient de l'état d'abandon dans lequel la chapelle était livrée pendant la plus grande partie de l'année. La pensée de la transformer en paroisse et en vaste église se présenta dès 1854. Nous devons ajouter que Son Éminence, le Cardinal Donnet, trouva un écho fidèle de ses propres sentiments dans ceux de l'administration de La Teste. Le but, poursuivi avec un accord parfait, ne tarda pas à être atteint.

M. Oscar Dejean, qui a relaté toutes les circonstances de cette érection, les résume ainsi : « En » présence du prodigieux accroissement qu'avait

» pris Arcachon, le Clergé de La Teste ne suffisait
» plus aux besoins du service religieux de cette
» importante section. Une commission fut insti-
» tuée, par M. le Maire, pour étudier quelles
» seraient les meilleures mesures à prendre; elle
» se composait de MM. Lamarque de Plaisance,
» *maire, président*; l'abbé Montariol, *vice-président*;
» Oscar Dejean, *secrétaire*; Bestaven, Célérier,
» J.-B. Dejean, Marichon, Marti, *curé de La Teste*;
» Moureau, de Joigny et Legallais fils aîné. Sur la
» demande de cette commission, l'avis du Conseil
» de Fabrique de La Teste, celui du Conseil mu-
» nicipal, et grâce à l'appui toujours si bien-
» veillant de Son Éminence le Cardinal Donnet et
» de M. de Mentque, préfet de la Gironde, la chapelle
» de Notre-Dame a été érigée en succursale par
» décret impérial du 15 avril 1854. Quelques
» jours après, *un prêtre séculier* était appelé à des-
» servir la nouvelle paroisse, et, le 4 mai suivant,
» un Conseil de Fabrique spécial prenait les rênes de
» l'administration temporelle de cette église (1). »

Il est juste de dire que les mêmes hommes, qui poursuivirent l'érection de la chapelle en église paroissiale, travaillèrent, dès le même instant, à la changer en un temple digne de Marie et pouvant

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 145.

contenir de nombreux fidèles. Le Vénérable Archevêque de Bordeaux le demandait avec ce zèle qui a transformé la Guyenne religieuse ; M. le Maire de La Teste ne le désirait pas moins vivement. La commission spéciale nommée dans ce but s'était réunie, le 7 avril, quelques jours avant l'érection en succursale, et M. Lamarque de Plaisance avait prononcé dans son sein le discours suivant :

« MESSIEURS, il y a quelques jours à peine, le voyageur poussé par la curiosité, qui dirigeait ses pas vers les bords du Bassin d'Arcachon, s'arrêtait frappé à la fois d'admiration et de surprise, en voyant au sein d'une vaste forêt, une élégante chapelle, œuvre de la foi d'un saint Ermite, embellie et entretenu par la piété de nos braves marins.

« Que les temps sont changés ! Le temple élevé à la gloire de l'Auguste Mère de Dieu a porté bonheur à ces rivages. Un prodige s'opère ; cette vaste solitude se couvre de constructions ; les bruits d'une ville naissante retentissent tout-à-coup, là où se faisaient seuls entendre les murmures des pins et les mugissements de l'Océan, et pendant un tiers de l'année, des milliers d'étrangers accourent de toutes parts, pour chercher au milieu de nous le repos et la santé.

« Notre chapelle bien-aimée qui, pendant plus d'un siècle, avait suffi pour offrir un asile aux fidèles pèlerins, est maintenant, à chaque jour de fête, envahie par une foule qui l'inonde et qu'elle ne peut plus contenir.

« Il est temps, Messieurs, de songer sérieusement à ouvrir pour cette multitude de baigneurs, qui augmente tous les ans dans des proportions considérables, un édifice religieux en harmonie avec les nouveaux besoins du culte.

» Tout le monde, vous le savez, est d'accord sur ce point
» que la chapelle actuelle est devenue, à cause de ses petites
» dimensions, complètement insuffisante. Les opinions ne dif-
» fèrent que sur les moyens à prendre pour remédier à un état
» de choses aussi fâcheux. »

Après avoir exposé les diverses propositions et les motifs qui les appuient, M. Lamarque de Plaisance demande à la commission de faire des études sérieuses sur ces divers projets, et conclut en ces termes :

« La grande question de la construction résolue, vous ju-
» gerez sans doute utile de vous occuper aussi des moyens à
» employer pour arriver au but que nous nous proposons, le
» plus grand avantage de la religion et la prospérité de notre
» pays. Nous les étudierons en commun ; et, je n'en doute pas,
» avec le bienveillant appui de Son Éminence qui honore les
» travaux de la commission de sa haute approbation , le puis-
» sant concours du premier magistrat du département , la piété
» des fidèles , le dévoûment des propriétaires intéressés et la
» bonne volonté de tous, nous serons assez heureux pour que
» Dieu daigne bénir nos efforts, et nous permettre de mener
» à bonne fin cette grande et sainte entreprise. »

Dès l'année 1854, une loterie au capital de 60,000 francs, était organisée par la Fabrique afin d'entrer dans les vues de la commission. Par une Lettre pastorale, du 26 février 1855, Son Éminence, le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, recommanda cette Oeuvre importante « aux zélateurs des Sanc-
» tuaires de Marie et à toutes les personnes géné-

» reuses que les bains de mer attirent sur la plage
» d'Arcachon. »

Cependant, la jeune ville grandissait toujours. Déjà, en 1830, M. le Docteur Hameau père, premier inspecteur de la station, avait publié un opuscule dans lequel il faisait connaître la nature spéciale des bains de mer du Bassin, et la possibilité de leur application efficace en beaucoup de cas. Le Docteur Pereyra lui succéda. Acceptant les idées de son prédécesseur sur l'eau et l'atmosphère marine, il élargit la connaissances des ressources à retirer d'Arcachon. Plusieurs *Mémoires* sont dus à sa plume savante : le premier est un *Traité de la Phthisie pulmonaire et de la médication marine et térébenthinée qui lui convient*; le second est un aperçu sommaire, mais complet, des conditions médicales de la station soumise à son inspection, des bains de mer dans le Bassin, et de la forêt. M. Hameau fils fut nommé inspecteur à la mort de M. Pereyra. Quelques études médicales faites, au point de vue *du climat et de son influence dans les maladies de la poitrine*, par le nouveau et si remarquable Docteur eurent bientôt vulgarisé une station médicale que recommandaient tant d'autres charmes. Arcachon fut dès lors proclamé le séjour de la santé. Aussi les étrangers accouraient de

toutes parts, et ce désert de la veille prenait le lendemain un rang distingué parmi les villes d'Eaux.

L'on se tromperait si l'on croyait que le luxe, le jeu et les plaisirs mondains fixaient la préférence de toutes ces foules de baigneurs. Rien ne serait plus inexact. La station balnéaire d'Arcachon est spécialement celle de la famille, des joies honnêtes et de la vie paisible. C'est « la patrie des enfants » qui se fortifient dans des conditions exceptionnellement salutaires, et qui grandissent sous le regard protecteur de Marie. Aussi, au milieu de ce concours d'étrangers qui ne favorisait pas seulement le développement de la jeune cité, mais qui donnait une douce et consolante impulsion au pèlerinage lui-même, il fut facile de créer « l'*Œuvre des Enfants de Notre-Dame d'Arcachon*, » association établie dans le genre de celle de la Propagation de la Foi, et qui, imposant à tous ses membres une cotisation de *cinq centimes* par semaine et pendant trois ans, aurait pu contribuer à payer une partie de la construction de l'église.

« Enfin, le 6 juillet 1856.... Son Éminence le » Cardinal Donnet, assisté de LL. GG. les Évêques » de Nevers, de Gap et de Saint-Flour, après avoir » consacré à la Vierge la Société de secours mu- » tuels des Marins du quartier de La Teste, a solen-

» nellement bénit et posé la première pierre de la
» nouvelle église de Notre-Dame d'Arcachon.

» A cette occasion, Mgr Dufètrel (Évêque de
» Nevers), élévant, sur la plage même, son élo-
» quente parole, s'écriait au nom de la Vierge
» d'Arcachon : *Da mihi spatum*, Donnez-moi de
» l'espace ! agrandissez mon Sanctuaire, afin que
» tous mes enfants puissent venir s'agenouiller à
» mes pieds, et recevoir les témoignages de mon
» ineffable amour (1). »

Les travaux ne furent commencés qu'en 1858. Mais ils furent conduits avec activité et bientôt couronnés de succès. Sous la direction de l'habile architecte, M. Alaux, une belle église à trois nefs, du style ogival du XIII^e siècle, s'éleva à côté du Sanctuaire. L'ancienne chapelle fut conservée, mais diminuée d'un tiers. Elle demeure comme le point mystérieux où Notre-Dame aime à recevoir ses clients et à distribuer ses faveurs. En 1861 l'on put commencer à célébrer les divins Offices dans le nouveau temple, bien que les sculptures et l'a- meublement fussent encore entièrement à désirer.

Ce qui aida merveilleusement à la construction de l'église, ce fut l'érection en commune de la ville naissante, qui ainsi obtint, en quelque sorte,

(1) *Arcachon et ses Environs*, p. 148.

son autonomie et conquit la liberté de travailler avec plus de zèle à tous les genres de bien. Le 2 mai 1857, la section d'Arcachon fut détachée de La Teste par décret impérial. M. Lamarque de Plaisance, ayant donné sa démission de maire du chef-lieu de canton, fut nommé dans la nouvelle commune à la formation de laquelle il avait tant contribué.

La spéculation se tournait aussi, ardente et attentive, du côté du Bassin. Des industries nouvelles surgissaient à chaque instant : l'on cherchait la richesse dans la culture des diverses passions des étrangers, dans la sollicitude imposée par les malades, dans les approvisionnements de toutes sortes et dans tous les genres de commerce. D'autre part, les hauts-fonds du Bassin, étudiés avec soin, révélaient une mine intarissable pour la fortune publique. La Providence semblait avoir réuni tous les biens dans ce coin de terre et dans cette minime portion de l'Océan.

Mais la belle chaussée due au baron d'Haussez et qui relie La Teste à Arcachon, était la seule voie de communication. Cela ne suffisait plus, vu l'extension que prenait chaque jour la ville naissante. Un nouveau bienfaiteur ne tarda pas à se présenter, à la tête d'une puissante Société financière.

Vivement sollicitée par l'administration municipale, la Compagnie des Chemins de fer du Midi fit continuer, cette même année, la voie ferrée jusqu'à la mer. On pouvait lire dans le *Journal d'Arcachon*, fondé en 1856, par M. Lamarque :

« AVIS IMPORTANT. — L'ouverture de la ligne entre » Bordeaux et Arcachon a lieu aujourd'hui diman- » che, 26 juillet. »

Cela ne suffit pas au zèle de la Compagnie en faveur de la nouvelle station médicale. M. Émile Pereire avait déjà, le 28 juin de la même année, fait part au Conseil municipal d'une demande adressée au Ministre des Finances, à l'effet d'obtenir la concession de 400 hectares de terrain dans les dunes. C'était le principe de la création de la ville d'hiver. L'Administration répondait avec reconnaissance : « Considérant que ces vastes » forêts, couvrant un sol accidenté et sablonneux, » ont créé un abri qui y rend la température très- » peu variable, et forme un climat où les malades » rencontreront pendant l'hiver des avantages de » séjour qu'ils vont chercher aujourd'hui à l'étran- » ger..... Le Conseil, à l'unanimité, remercie la » Compagnie des Chemins de fer du Midi et son » honorable Président de leurs bienveillantes dis- » positions pour la prospérité d'Arcachon ; émet le



» vœu que, dans l'intérêt particulier de la commune comme dans l'intérêt général, le gouvernement de Sa Majesté daigne accueillir favorablement la demande qui lui a été adressée, et » prie M. le Préfet de la Gironde de vouloir bien » l'honorer de son puissant appui. » Cette concession fut faite, en effet, un peu plus tard. La Compagnie du Midi ne se contenta point de payer à l'État le prix de l'adjudication ; elle donna, à cette occasion, dix mille francs pour l'église. Heureux temps où l'union la plus parfaite régnait entre tous et permettait de travailler efficacement au bien commun ! Pourquoi faut-il que, depuis lors, le bruit des divisions du pays retentisse partout, paralysant le bon vouloir de plusieurs, nuisant aux vrais intérêts d'une ville pourtant si pleine d'avenir. Autrefois, Thomas Illyricus, avec l'ardeur d'un Apôtre, criait contre les partis qui déchiraient l'Italie, contre les factions et les haines ! Que ne dirait-il pas, si la Providence lui donnait de revivre à notre époque et de revoir la solitude qu'il aimait tant à cause de la paix qu'il avait trouvée parmi d'honnêtes pêcheurs et de paisibles pâtres des Landes ? Il serait superflu de s'étendre plus longuement sur ce point, qui n'intéresse pas directement le pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon, dont nous devons nous occuper avant tout.

CHAPITRE III

Les Oblats de Marie Immaculée. — Leur arrivée à Arcachon. —

Les fêtes des marins.

Tandis que, près d'une petite mer intérieure, remarquable par les charmes de ses rives, naissait et grandissait la ville d'Arcachon, les bords de la Méditerranée voyaient se développer une Société religieuse consacrée à la Très-Sainte Vierge. Née à Aix, en 1816, elle était déjà, dès son berceau, aimée et protégée par l'Épiscopat français. M. l'abbé de Mazenod, son fondateur, en présentait les Règles et Constitutions au Pape Léon XII, qui les approuvait en 1826, et donnait ainsi à l'humble Société de quelques Missionnaires, son rang dans l'Église. L'illustre et saint Pontife imposait Lui-même le nom d'*Oblats de Marie Immaculée* aux membres de cet institut, en leur confiant le soin spécial de propager la gloire de l'auguste Mère de Dieu. « Nous avons l'espérance, disait le » Successeur de saint Pierre, que les enfants de » cette famille, vouée au ministère de la parole

» divine, sous des règles bien propres à former les
 » cœurs à la piété, et reconnaissant pour Patronne
 » la Vierge, Mère de Dieu et Conçue sans péché,
 » s'efforceront de conduire au sein de cette Mère
 » de la Miséricorde, les hommes que Jésus-Christ
 » en croix leur a donnés pour fils (1). »

A peine née, cette Société était déjà florissante. La plupart de Nos Seigneurs les Évêques en réclamaient des communautés, et le Souverain-Pontife leur donnait de nombreuses et difficiles missions étrangères. Les pèlerinages de la Très-Sainte Vierge, surtout, leur étaient confiés et devenaient comme leur œuvre par excellence. Ils en dirigèrent bientôt sur tous les points de la France. L'on peut citer parmi les Sanctuaires les plus connus, Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille; Notre-Dame-des-Lumières, dans le diocèse d'Avignon; Notre-Dame-de-l'Osier, dans celui de Grenoble; Notre-Dame-de-Sion, dans celui de Nancy. Partout les Oblats se rendaient populaires, partout ils s'efforçaient aussi de réaliser les vœux si précieux du Pape Léon XII.

Le plus remarquable des pèlerinages que nous

(1) *Litteræ Apostolicæ approbationis, in forma specifica datae, Instituto necnon Regulis et Constitutionibus Congregationis Missionariorum Oblatorum Sanctissimæ et Immaculatæ Virginis MARLÆ, a Sanctissimo Domino Nostro LEONE divinæ Providentiæ Papa XII.*

venons de nommer est sans contredit celui de Notre-Dame-de-la-Garde.

Il était peu de chose cependant, en 1823, lorsque Mgr Fortuné de Mazenod prit possession du siège épiscopal de Marseille. Son neveu, Charles-Eugène de Mazenod, qui devait lui succéder, était alors, en même temps, son Vicaire général et Supérieur général de la Société qu'il avait fondée. Il ne tarda pas à confier au R. P. Bernard le soin d'un Sanctuaire autrefois aimé. Les Oblats résidaient fort loin de la chapelle de La Garde ; mais le zèle du jeune religieux ne connaît pas de borne, et un ministère régulier y fut bientôt établi. Aujourd'hui, bien que le Père Bernard soit allé chercher sa récompense dans le sein de Dieu, les marins de la Méditerranée refusent de séparer son nom de celui de la *Bonne Mère* (1).

Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Sion n'est pas moins attrayant. Situé sur une haute montagne, vers les confins du territoire amoindri de notre France, tout près des provinces violemment spoliées, il attire encore moins par les charmes de la nature à la fois riante et majestueuse que par les émouvants souvenirs de la patrie et de la piété. Les

(1) Nom donné presque exclusivement par les habitants de Marseille à la Très-Sainte Vierge.

populations éminemment chrétiennes de l'Alsace et de la Lorraine connaissaient le chemin de ce Sanctuaire, pour elles vraiment national, dans les jours de liberté et de bonheur. Depuis qu'elles versent des larmes sur la perte de leur patrie terrestre, elles vont, plus ferventes encore, déposer aux pieds de leur Mère du Ciel leurs douleurs et leurs espérances. Or, un Français les accueille toujours comme des frères; un Oblat demeure toujours là pour être leur confident et leur ami.

Pendant qu'Arcachon grandissait, Son Éminence le Cardinal Donnet, qui savait les œuvres de Notre-Dame-de-Sion, dans le diocèse de Nancy, dont il a été l'Évêque-coadjuteur, celles de Notre-Dame-de-la-Garde, qu'il a souvent visitée, et celles d'un grand nombre d'autres sanctuaires, nourrissait le projet de confier à la même Société religieuse, la paroisse récemment érigée et le pèlerinage fondé par Thomas Illyricus. Du reste, l'intérêt religieux de la ville exigeait une mesure de ce genre. Un vicariat, il est vrai, avait été créé en 1855; la même année, sous le vocable de saint Ferdinand, une église avait été bâtie, qui devait devenir en 1870 une paroisse prise sur celle de Notre-Dame; les RR. PP. Dominicains avaient élevé une chapelle sur un autre point de la plage:

mais tout cela était insuffisant. D'autre part, la pensée de l'illustre Archevêque de Bordeaux se reportait à l'époque où des Religieux appelaient à la prière les pêcheurs, les habitants du littoral, du Médoc et des Landes. Faire revivre les traditions du passé, rétablir ce genre de fonctions sacrées : tel était son ardent désir. Ne pouvant rappeler les Franciscains, qui n'acceptent pas la direction des paroisses, le Pontife dut penser à une autre Congrégation. Son choix se fixa sur les RR. PP. Oblats de Marie, qui le 19 juin 1869, furent installés gardiens de Notre-Dame d'Arcachon et commencèrent le service religieux.

Dès son arrivée, le R. P. Delpeuch, Curé et Supérieur, reçut, de la part des marins, la proposition de célébrer la fête de sainte Anne, afin de compenser les cérémonies que l'on n'avait pu faire depuis cinq années. Depuis ce temps, en effet, par suite de circonstances regrettables, les pêcheurs ne se rendaient plus en corps dans leur ancienne église. Mais le 26 juillet, leur Société reprit en quelque sorte possession de ses droits sur un sanctuaire si justement nommé *Chapelle des Marins*.

Le soir, à quatre heures, favorisés par le beau temps et la marée, aidés par le concours bienveillant et empressé de toutes les autorités maritimes,

les Prêtres des environs et les nombreux fidèles firent une procession nautique sur le Bassin. Le Cardinal-Archevêque présidait cette fête ravissante d'élan et d'enthousiasme. Il monta sur *l'Aviso* de l'État, accompagné du Clergé, tandis que la foule se jetait dans des embarcations de toutes sortes. Tous ces bateaux, pavoisés, pleins de groupes variés et élégants, suivaient cette sorte de vaisseau-amiral. Les fanfares d'Arcachon et de Gujan remplissaient le ciel de leurs airs les plus harmonieux ; vêtues de blanc et chantant de pieux cantiques, les jeunes filles entouraient la statue de la Vierge ; les hymnes sacrées de l'Église leur répondaient. En même temps, l'aviso *le Sylphe* remorquait toute la flottille composée d'environ cinq cents barques, et décrivait sur les flots paisibles du Bassin les contours les plus capricieux et les plus beaux.

Les processions nautiques, pendant lesquelles les marins du littoral portent triomphalement la statue de la Vierge, et qui attirent à Arcachon une multitude innombrable, furent inaugurées le 8 août 1854.

Mais la grande fête de l'Annonciation, devait resserrer plus encore les liens qui unissent les familles des pêcheurs aux nouveaux Religieux. Ce jour-là, eût lieu le pèlerinage traditionnel.

La société de secours mutuels de Notre-Dame d'Arcachon, fut formée en 1856. Elle est composée de tous les marins compris dans la circonscription du quartier de La Teste. Tous les ans, le 25 mars, jour de leur fête patronale, ces derniers se rendent en corps dans la chapelle que leurs pères ont si bien gardée pendant le règne de la Terreur, et assistent au Saint-Sacrifice de la Messe, à l'intention de ceux des leurs qui ont paru devant Dieu. Cette pieuse coutume, qui avait été interrompue pendant quelques années, comme il a été dit, fut donc reprise à l'arrivée des RR. PP. Oblats, avec une joie indescriptible. Jamais solennité ne fut plus émouvante. Cette année 1870, M. Autran, Commissaire général de la Marine à Bordeaux, se mit à la tête de tous ses gens de mer. La Société se réunit au pied de la Croix qui s'élève au bord du bassin. M. le Commissaire général prononça un discours d'une diction élégante, plein de cœur et d'élévation. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire.

« MON RÉVÉREND PÈRE (1), permettez-moi de vous remercier
» au nom de la population maritime du quartier de La Teste,
» des bonnes paroles, des paroles éloquentes que vous venez
» de prononcer. Elles ont été empreintes d'un esprit de cha-

(1) Le R.-P Delpeuch, auteur de cette histoire, qui venait d'adresser lui-même une allocution à la Société des Marins.

» rité, qui est le véritable esprit chrétien, parce qu'il apaise
» les âmes et rejette dans l'oubli ce qui a pu les diviser. Si vous
» êtes heureux de voir les marins d'Arès, d'Andernos, de Gu-
» jan et de Mestras, de La Teste et d'Arcachon réunis de nou-
» veau au pied de cette Croix; si vous êtes heureux de voir grou-
» pés autour de vous tant d'hommes de cœur et de dévoûment,
» croyez bien que leurs satisfaction est au moins égale à la vôtre. »

» Eux aussi regrettaien l'incident fâcheux, qui leur avait
» fait un devoir d'interrompre des traditions qui leur sont si
» chères; eux aussi appelaient de tous leurs vœux le jour où,
» sans rien sacrifier de leur dignité personnelle, ils pourraient
» revenir prier là où ont prié leurs pères, là où leurs mères les
» ont conduits tout enfants. En un mot, depuis cinq ans, leur
» désir a toujours été de renouer, dans le sanctuaire vénéré de
» Notre-Dame d'Arcachon, cette chaîne de prières qui unit les
» générations présentes avec celles qui ne sont plus.

» Ah! lorsqu'on est exposé, comme les pêcheurs du Bassin
» d'Arcachon, à rencontrer la mort en affrontant le danger de
» l'Océan avec une frêle barque, on éprouve le besoin d'appe-
» ler sur soi la protection de Dieu, de remettre son sort entre
» les mains de la Vierge Marie, cette Étoile brillante de la mer,
» et c'est pourquoi nous voici tous disposés à vous suivre, le
» cœur plein de contentement et de foi, pour aller nous age-
» nouiller au pied de l'autel de Notre-Dame d'Arcachon. »

Belle et touchante solennité, qui renaît tous les ans! La veille, les marins du voisinage de la chapelle viennent assister, un cierge à la main, à la prière du soir; le lendemain, tous ceux du littoral accourent, laissent leurs embarcations sur la plage et donnent à une grande multitude de spectateurs,

l'édification de la foi la plus ardente et de cette naïveté et simplicité de confiance qui appelle les bénédictions du Ciel.

La prière devant l'autel de la Très Sainte-Vierge, se maintient ainsi toujours au même degré de ferveur. Aussi, à chaque cérémonie, des recommandations sont apportées, implorant une protection, une faveur, une grâce. Et tous, avec le Religieux qui a énuméré ces réclames de la foi et de la souffrance, disent pleins d'espérance et d'amour : « Étoile » de la mer, guidez le matelot sur l'abîme et conduisez-le au port; Cause de notre joie, consolez ceux qui pleurent; Secours des Chrétiens, préservez les familles, protégez les enfants. » (1) Le pèlerinage conserve son caractère primitif, tout

(1) Prière que l'on récite tous les dimanches et fêtes. La voici dans son entier, avec les grâces attachées à sa récitation.

Prière à Notre-Dame d'Arcachon.

O Notre-Dame d'Arcachon, ma Mère et ma Souveraine, avec quel bonheur je me prosterner à vos pieds! nul ne peut dire les prodiges que vous opérez chaque jour en faveur des âmes qui vous invoquent: aussi, quelle confiance, quel amour anime tous vos enfants!

Étoile de la mer, guidez le matelot sur l'abîme et conduisez-le au port; Cause de notre joie, consolez ceux qui pleurent; Secours des Chrétiens, préservez les familles, protégez les enfants. La tendre sollicitude de votre cœur maternel veille sur les justes pour les soutenir, sur les pécheurs pour les convertir, sur les prêtres pour les fortifier, sur les fidèles pour les sauver, sur les parents pour les éclairer, sur les enfants pour les conserver innocents, les garder, les diriger dans la vie. De votre trône sacré, tout couvert des symboles de nos coeurs, soyez toujours la Mère de la grâce et la Dispensatrice des trésors célestes! Malgré mon indignité, j'ose vous demander ma part à vos innombrables bienfaits; vous m'exaucerez, ô Notre-Dame d'Arcachon! afin que

en prenant l'extension que produisent nécessairement le développement de la ville et celui de la station balnéaire et médicale.

la gloire de votre nom resplendisse du plus vif éclat dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Son Éminence, Monseigneur le Cardinal Archevêque de Bordeaux, accorde 40 jours d'Indulgence aux personnes qui réciteront cette prière.

CHAPITRE IV

Les Miracles. — Les dons. — Le Siège de Paris. — La chaire, — *La Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus.*

Établie sur le miracle, fondée par un homme qu'illustrait le double « don des prophéties et des prodiges, » la dévotion de Notre-Dame d'Arre-cachon doit posséder dans son histoire des faits analogues à ceux de son origine. Tout comme les fleuves de la nature, les eaux de la grâce, que Dieu fait naître et couler où il veut et quand il lui plaît, conservent à travers le cours des siècles les propriétés de leurs sources. Et la Providence, qui « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, » ne manque jamais de donner au peuple l'enseignement des faits, qui lui convient plus parfaitement.

Du reste, le miracle est une démonstration scientifique pour tout esprit de bonne foi, comme il est le plus puissant motif des croyances du peuple. Il s'agit seulement de le constater avec exactitude.

Je sais bien qu'il est l'écueil de l'orgueilleux ; mais cela prouve que l'orgueilleux ne sait pas s'élever jusqu'à une raison supérieure à la sienne, jusqu'à cette hauteur d'intelligence et de force où le point d'honneur disparaît et où Dieu seul agit. Le bon sens populaire, les sens communs, au besoin, pourrait à l'esprit de l'homme fournir les plus utiles leçons. Une fois admis le Dieu personnel et libre, c'est-à-dire une fois admis le Dieu véritable, les conséquences sont rigoureuses : c'est Lui qui a créé le monde et les lois qui le gouvernent ; Il déroge à cette loi quand son infinie sagesse le juge nécessaire ou même utile ; en un mot, Il opère le miracle selon que ses desseins de miséricorde sur nous le conseillent ou l'exigent.

L'on a vu que Thomas Ilyricus obtint par sa prière le salut de deux navires qu'allaient engloutir les abîmes au milieu d'une affreuse tempête ; l'on a vu aussi qu'au même instant, une statue de la Vierge était apportée par les flots et déposée sur la plage. Ce sont les deux premiers prodiges. Plus tard, des corsaires anglais subissaient, après avoir fait le sac impie du sanctuaire, le châtiment le plus miraculeux.

Il n'en fallait pas davantage pour faire naître la confiance dans le cœur des fidèles. Depuis lors,

les chrétiens accourent pleins de ferveur, et Dieu semble avoir établi à Notre-Dame d'Arcachon une Cour souveraine de grâce, dont la présidence est confiée à son Auguste Mère. Aussi, tous les maux, toutes les souffrances, toutes les épreuves sont représentées dans la modeste chapelle par des *ex-voto* qui attestent la protection céleste, le secours obtenu. Le marin, surtout, implore souvent la puissance et la bonté de « Celle qu'on invoque » jamais en vain. » Les dessins et peintures rappellent ordinairement le danger qu'il a couru au moment de sa prière : pour manquer de mérite artistique, voire même de la correction la plus élémentaire, ces tableaux n'en sont pas moins des témoins éloquents de l'Assistance miraculeuse de Marie. A côté du langage exprimé par le crayon ou le pinceau, l'on trouve des souvenirs plus directs. Ici est un petit baril sur lequel un malheureux naufragé a été soutenu pendant six heures dans le golfe du Mexique, de manière à pouvoir atteindre le rivage. Un voeu fait à Notre-Dame d'Arcachon donna à ce frêle et insuffisant exquif d'un nouveau genre, la puissance que n'auraient pas eue en ce moment les vaisseaux les plus forts et les mieux armés. Plus loin, des fragments de cordages racontent des faits du même ordre. A

côté, ce sont des *crosses* que des personnes, favorisées d'une grâce spéciale, ont déposées elles-mêmes comme le témoignage de leur reconnaissance et comme la proclamation de la miséricordieuse libéralité de la Mère du Ciel. Nous avons vu plusieurs de ces faits depuis que Dieu nous a confié la garde du Sanctuaire de sa Sainte Mère : mais combien de guérisons physiques et morales qu'il est impossible de publier? Du moins, l'expérience de chaque jour donne la preuve évidente que le surnaturel ne cesse de cotoyer la nature, et que vouloir enlever au chrétien le merveilleux et le miracle, c'est vouloir lui arracher ses convictions les plus chères et les plus profondes.

Mais si la foi au surnaturel est une condition essentielle de la profession catholique, elle est comme incarnée dans le pêcheur du Bassin. Le fait suivant, choisi entre mille, en est la manifeste démonstration.

Le 31 août 1856, le *Journal d'Arcachon*, excellente feuille qui a cessé de paraître dans l'intérêt de la paix, rendait compte d'une cérémonie d'actions de grâces, et racontait un drame émouvant qui s'était passé sur l'Océan, au moment d'une longue et effrayante tempête. Nous laissons la parole à M. Lamarque de Plaisance, auteur de l'article :

« Une touchante cérémonie qui avait attiré une foule nombreuse a eu lieu, le 24 de ce mois, dans la chapelle d'Arcachon.

» Pendant la tempête qui a régné récemment sur nos côtes, la chaloupe *l'Hirondelle*, montée par le maître au cabotage Cestac, trois matelots et un mousse, se trouvait à dix ou douze lieues au large ; elle faisait la pêche au thon. L'entrée du Bassin était devenue impossible ; il fallut se résigner à lutter contre le terrible élément. L'embarcation fut mise à la cape et tenue ainsi vingt-sept heures. Pour éviter les coups de mer, l'équipage s'était réfugié dans la cabine. Par une petite ouverture, le capitaine suivait de l'œil les mouvements de sa chaloupe. Tout-à-coup il reconnaît que, poussée par les vents, elle va être jetée sur des hauts-fonds où elle doit indubitablement sombrer. Il a jugé qu'il faut virer de bord ; mais comment ? il n'a avec lui que ses vieilles voiles ! elles ne tiendront pas. « Mes enfants, dit-il alors, il faut prier Dieu. — Nous allons donc mourir ? s'écria le mousse en pleurant. — Espérons que non ; mais dans le danger, j'ai toujours eu recours à Notre-Dame d'Arcachon, et toujours Elle m'a secouru ; j'ai fait six fois naufrage, six fois je l'ai invoquée, et j'ai été sauvé. — Vous avez raison, Capitaine, répond le matelot Bernardet, un des braves de Bombarsund ; mettons-nous sous la protection de notre Bonne Vierge, nous ne péirrons pas, j'ai confiance ; ma femme aussi, voyant la tempête, prie, j'en suis sûr. » L'équipage se met à genoux et adresse son vœu à l'ÉTOILE DES MERS. — Vurons de bord, » dit ensuite le Capitaine. Aussitôt Bernardet s'élance sur le *bout-dehors* et installe son *foque* ; ses camarades suivent son exemple ; les trois voiles sont disposées pour l'opération. Mais, hélas ! le *foque* et la grande voile sont à l'ins tant mis en lambeaux, la *misaine* seule résiste. Cependant

« le vent paraît mollir ; l'espoir renait, la tempête cesse, la cha-
» loupe vire de bord, échappe aux brisants et rentre au port.

» Le vendredi, 24 août, était le jour fixé pour l'accomplis-
» sement du vœu. La chaloupe part de La Teste, montée par
» son équipage, vêtu comme il l'était au milieu de l'Océan ;
» au moment où elle va jeter l'ancre en face de l'allée de la
» Chapelle, sa *misaine*, la seule voile qui lui restât, est déchi-
» rée par la brise du Bassin. A cette vue, tout l'équipage fond
» en larmes, croyant trouver dans ce fait la preuve qu'il n'a-
» vait pas dû uniquement son salut à la fragilité de cette toile.

» Le Clergé d'Arcachon l'attendait au pied de la Croix mo-
» numentale. La procession se met en marche au milieu des
» flots pressés des fidèles ; les cinq marins suivaient nu-pieds,
» tenant un cierge à la main et profondément recueillis (1).
» L'émotion était vive et générale ; les pleurs coulaient de
» tous les yeux.

» Pendant la Messe, les Litanies de la Sainte Vierge et l'*Ave, maris Stella* ont été chantés en choeur. Après la cérémonie,
» le Clergé s'est rendu à bord de la chaloupe et l'a solennelle-
» ment bénite.

» A la sortie de la chapelle, toutes les personnes qui avaient
» assisté à cette belle fête d'actions de grâces entouraient les
» marins, et les interrogeaient sur les moindres détails de cet
» événement, qui aurait pu avoir des suites si désastreuses.
» C'est de leur bouche aussi que nous les avons nous-même
» recueillis. »

M. Edmond Lafond fut témoin de ce spectacle,
et il en parle en ces termes dans l'un de ses plus
intéressants ouvrages :

(1) Tenue ordinaire des marins, lorsqu'ils accomplissent le vœu qu'ils ont fait d'aller en pèlerinage à Notre-Dame d'Arcachon.

« C'est là que nous avons vu, le 24 août 1856, l'accomplissement d'un vœu à la Vierge, fait par des marins échappés au naufrage. On ne peut rien voir de plus touchant ni de plus pieux, même en Italie, même à Lorette (1). »

Faut-il s'étonner que la reconnaissance ait voulu payer tribut à cette Reine puissante et miséricordieuse ? L'église dont il a été parlé, a été bâtie par les dons des fidèles : il reste bien la moitié du prix à payer; mais, n'étaient les tristes conditions dans lesquelles se trouve la patrie, la piété ne tarderait pas à inspirer de nouveaux dons et de nouvelles largesses.

Il est nécessaire de signaler ici les objets les plus précieux qui ont été offerts à Notre-Dame d'Arcachon. Nous ne parlerons pas des vitraux, les armoiries ou les noms des donateurs et donatrices étant gravés sur chacun d'eux. Mais, dans le chœur sont quelques toiles qui méritent l'attention. La principale, attribuée à Murillo, représente les deux Martyrs de Séville, dites *les Filles du Potier, sainte Juste et sainte Rufine*. Cette sublime œuvre de maître a été donnée par M. Émile Pereire (2). En face des *Filles du Potier* est le

(1) *Lorette et Castelfidardo*, p. 336.

(2) Les Martyrs de Séville datent de l'époque la plus glorieuse de Murillo, de 1670 à 1680. Les deux Saintes, de grandeur naturelle, tiennent d'une main une palme et de l'autre la *Giralda*, tour de la ville dont elles sont les patronnes. Des vases de terre sont à leurs pieds, attestant la profession de leur père. — Dauzat, célèbre peintre contemporain, estima 30,000 fr., au minimum, la toile que possède l'église de Notre-Dame, et affirma qu'elle est de Murillo ou d'un élève de première force.

Martyre de sainte Agnès, toile de mérite dont M. le duc de Luynes a fait cadeau à Notre-Dame. L'on remarque aussi les deux *saints Jean*, toile de Castiglone, et qui semble appartenir à l'école de Carrache (3). Les autres ont une moindre valeur, sans en être toutefois dépourvue.

M. et M^{me} Deganne ont droit à une mention de reconnaissance. C'est à leur générosité que l'on doit l'excellent orgue qui, dans toutes nos cérémonies, donne une voix si harmonieuse à la prière publique.

D'autres bienfaiteurs ont apporté des tributs moins éclatants, mais précieux aussi. Ce sont des ornements, des décorations, des chandeliers artistiques..... M^{me} la Maréchale de Saint-Arnaud ne saurait être oubliée. C'était peu après la mort de l'héroïque Vainqueur de l'Alma. Le cœur plein de larmes et d'espérance, celle qui servit d'instrument à Dieu, pour faire d'un grand soldat un grand chrétien, déposa aux pieds de la Très-Sainte Vierge un bijou ancien, en or ciselé avec diamants de la plus belle eau et pierreries fines, et un ciboire, véritable objet d'art, en bronze doré, avec incrustation d'émaux.

Au Moyen-Age, on appelait donataires ceux qui

(3) La toile des deux *saints Jean* est signée : *Antonius Castilio faciebat 1644.*

offraient au Seigneur une part de leurs richesses, sans doute, parce que celui qui donne à Dieu reçoit plus qu'il ne donne. Ici, les donataires sont nombreux, et il est impossible de citer le nom de chacun d'eux. Notre-Dame se chargera de ce soin dans le Ciel.

Elle est d'ailleurs si prompte à secourir ! Jamais l'expérience n'en a été faite comme en 1870 et 1871, pendant le malheureux siège de Paris par les armées allemandes. Un cercle de fer entourait alors l'infortunée capitale de la France, et ne laissait sortir aucune dépêche d'aucun genre. Cette privation de toutes nouvelles, tandis que le danger était de chaque instant, produisait dans les cœurs une angoisse indescriptible.

Fuyant l'ennemi, emmenant les enfants loin du double danger des combats et de la famine, de nombreuses familles s'étaient rendues à Arcachon. Mais les hommes valides étaient restés au devoir, dans l'espérance d'arrêter le terrible envahisseur. D'un côté, se trouvaient les pères et les époux, les fils plus âgés et les frères ; de l'autre, les plus jeunes enfants, les sœurs et les filles, les épouses et les mères. L'anxiété régnait de part et d'autre ; mais elle semblait plus grande encore loin de Paris, parce que l'on se demandait à chaque

heure du jour ce que devenaient les absents parmi les boulets et les obus. Excitée par l'amour si puissant et si légitime de la famille, l'imagination ajoutait encore aux tristesses de la réalité. Fasse le Ciel que notre France bien-aimée ne soit plus en proie à une semblable douleur!

Or, pendant tout ce temps de désolation, l'on a vu *les exilés* prier et pleurer constamment aux pieds de Notre-Dame. Il n'y a pas d'indiscrétion à redire des secrets qui proclament la gloire et la bonté de la Mère de Dieu. Nous pouvons donc assurer qu'un miracle perpétuel s'est opéré sous nos yeux. Combien de natures délicates, souvent malades, ont supporté leurs angoisses avec une héroïque résignation; tandis que, sans une grâce particulière, elles auraient succombé au sein de leurs douleurs? Et si nous voulons consulter ces âmes fortes et généreuses, elles nous répondront toutes qu'elles sentaient renaître leur courage devant l'Image de Marie; que Notre-Dame d'Arcachon a été pour elles la force, l'espérance, la consolation..... Nous devons ajouter qu'avant de quitter le Sanctuaire bénî et vénéré, tous ces chrétiens ont tenu à proclamer bien haut leur reconnaissance.

Une Oeuvre pieuse a même été inspirée par ce

sentiment. L'église, qui est encore bien loin d'être terminée, manque de son ornementation la plus indispensable et de quelques-uns des objets les plus élémentaires de son ameublement : pas de stalles, pas de chaire (1), pas de confessionnaux, pas de table de communion devant les deux absidioles, pas de chandeliers sur plusieurs autels, etc. Les *exilés* du siège avaient surtout remarqué les quelques planches grossièrement travaillées qui recevaient le prédicateur, tout en réclamant un petit monument digne du temple et en harmonie avec son style. « Il faut, disait-on, que l'on fasse une » quête pour une chaire. Nous donnerons tous ; ce » sera un souvenir de ce long exil que la bonne » Notre-Dame a si bien adouci ! » Cette quête fut commencée au mois de mai, pendant le second siège, celui que faisait, hélas ! les Français, afin de repousser d'autres Français indignes de ce nom ; et bientôt l'on avait recueilli trois mille quatre cents francs.

Cette somme a été donnée seulement en partie par les familles étrangères, car l'œuvre de la chaire a trouvé des sympathies dans le cœur des habitants les mieux nés et les plus distingués. L'initia-

(1) Ceci était écrit en janvier 1872. La chaire a été posée le 25 mars de la même année.

tive appartient cependant aux *exilés* des deux sièges, et il n'est pas possible de taire la délicatesse et la générosité qui ont présidé à toutes les conversations et à toutes les collectes relatives à ce souvenir de leur séjour près du Sanctuaire de Marie. M. Alaix, architecte de l'église, a fait le dessin; l'exécution en a été confiée à M. Jabouin, de Bordeaux. Entièrement en beau bois de chêne, la chaire est portée sur une colonne de même matière ornée de son chapiteau. La cuve a cinq panneaux sur lesquels sont représentés, par autant de statues, le Christ et les quatre Évangélistes. Toutes les sculptures sont du style ogival du XIII^e siècle, parfaitement harmonisées avec le monument. Cette œuvre d'art est certainement l'un des plus beaux ornements du temple saint.

Mais le temple intérieur préoccupait bien plus que l'extérieur, ces chrétiens vrais et fortement trempés, venus de la Capitale et du Nord de la France. Le 21 novembre 1870, S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, avait consacré son diocèse au divin Cœur de Jésus. Un cri s'élève aussitôt de ces âmes d'élite comme l'expression d'un irrésistible désir : « Il faut fonder une association permanente en l'honneur de cette dévotion. » La fondation de la *Garde d'Honneur*

du Sacré Cœur de Jésus répondit à ce vœu. Ce n'est pas le lieu de faire ressortir les avantages et de dire les lois de cette œuvre d'amour, d'adoration et de sacrifice. Mais il est nécessaire de rappeler que, lorsque revenait le premier vendredi de chaque mois, toutes ces âmes si dévouées à Dieu et à leur pays, allaient au pied du Très-Saint-Sacrement exposé à leurs prières, afin d'obtenir pour leur patrie la protection céleste et le salut. L'association fut établie canoniquement dans la chapelle de la Très-Sainte Vierge, le 25 novembre de cette même année, quatre jours après la Consécration faite par Mgr l'Archevêque, et elle continua d'édifier et de perfectionner tout un groupe de piété marqué du signe de la sainteté.



CHAPITRE V.

Les faveurs pontificales. — Affiliation à Notre-Dame de Lorette. — Indulgence de la Portioncule. — Bref du Couronnement.

Les prodiges de la grâce accomplis dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon attiraient tous les jours une plus grande affluence. Un fait si consolant ne pouvait rester ignoré de la première autorité de l'Église. Son Éminence, le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, attira sur ce point l'attention du Vicaire de Jésus-Christ, et obtint ainsi des faveurs spirituelles très-propres à produire le bien des âmes. Trois demandes furent adressées au Saint-Siège par Mgr Donnet. Trois précieuses concessions furent aussitôt accordées par Sa Sainteté Pie IX.

Le 23 mai 1856, un diplôme d'agrégation et d'association aux priviléges de la *Santa-Casa* de Lorette était signé par Son Éminence le Cardinal Antonelli, au nom du Souverain Pontife, en faveur de la chapelle d'Arcachon. Cette concession fut annoncée aux fidèles le 26 juillet, deux mois

après avoir été octroyée, et le diplôme fut placé dans le sanctuaire (1).

Précieux souvenir! La maison de Nazareth, dans laquelle le Verbe s'est fait chair, avait attiré Thomas Illyricus dès ses plus jeunes années : et voilà que la chapelle fondée par cet enfant du *Picenum*, dans un désert reculé, est enrichie aujourd'hui des faveurs spirituelles qu'il allait autrefois demander lui-même dans les *États de Marie*.

— Lorette a été comme le centre stratégique de la défense de la Papauté. C'est là que Lamoricière, Pimodan et tant d'autre héros allaient puiser leur dévouement, tandis que de perfides connivences préparaient en secret leur ruine matérielle, en jetant sur une poignée de braves une armée de soixante mille hommes. Thomas Illyricus avait puisé près de la *Santa-Casa* le même dévouement aux États du Saint-Père et à son autorité, bien que son zèle différât dans l'application. Aux uns, les armes; à l'autre, la parole hardie, indépendante; mais à tous, la haine des méchants et la persécu-

(1) L'affiliation à N.-D. de Lorette donne droit à un grand nombre d'Indulgences, dont voici les principales : Indulgence plénière, pouvant être gagnée aux conditions ordinaires, les jours de Noël, de la Conception, de la Nativité et de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge, de Notre-Dame de Lorette (10 décembre). — Indulgence de sept ans et sept quarantaines, toutes les fêtes solennelles de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère, ainsi que les fêtes de sainte Anne et de saint Joseph.

tion. — Puisse cette union, avec le grand pèlerinage de l'Italie et du monde, due à la sollicitude de Mgr l'Archevêque de Bordeaux qui, lui aussi, dans le Concile du Vatican et au Sénat, a été un noble défenseur des Droits du Saint-Siège et de son Autorité, inspirer à tous les chrétiens un dévouement pareil à la cause de Dieu, de son Vicaire et de son Église !

Cette première grâce en appelait une seconde. Le Fondateur de la chapelle était un fils de saint François ; les Franciscains avaient, après lui, desservi le sanctuaire presque sans interruption jusqu'en 1792 : ne fallait-il pas que les bénédictions du saint Patriarche d'Assise reposassent sur cet humble héritage de ses enfants ?

Sans doute, l'Ermitage d'Arcachon ne forma jamais un couvent canoniquement constitué, exempt de la juridiction de l'Ordinaire diocésain, vivant de la vie de communauté : c'est pourquoi il n'avait pas un droit strict aux principaux priviléges de l'Ordre. Cependant, l'on avait connu et acclamé, dans cet obscur coin de terre, les grandeurs et la gloire du Séraphique Fondateur des Frères Mineurs. Son Éminence Mgr le Cardinal Donnet voulut faire revivre ces temps de ferveur et de piété, et il demanda, en faveur de la chapelle, l'Indulgence dite

de la Portioncule, ou Pardon de saint Fran ois. Un Indult du 10 mai 1870 accorde ce privil ge pour sept ans.

Tous les ans, — car ce privil ge sera perp tuellement renouvel , — le 2 ao t, les fid les, en remplissant les conditions prescrites, peuvent gagner, dans l'ancien Sanctuaire des Franciscains, l'Indulgence pl ni re accord e par Notre-Seigneur Lui-m me   saint Fran ois, dans sa ch re  glise de Notre-Dame-des-Anges ou de la Portioncule : privil ge inou  dans les fastes du Christianisme. L'on s'enrichit de cette Indulgence  autant de fois que l'on visite, ce jour-l , apr s avoir re u les Sacrements de P nitence et d'Eucharistie, une chapelle en possession de ce bien spirituel, pourvu que l'on prie aux intentions du Souverain-Pontife, « c'est- -dire pour la paix entre les princes chr tiens, l'extirpation des h r sies et l'exaltation de notre M re Sainte  glise; *pro Christianorum Principum Concordia, h resum Extirpatione, ac Sanctae Matris Ecclesiae Exaltatione pias ad Deum preces effuderint* (1). »

La concession de cette Indulgence par le Seigneur est le fait de l'Ordre surnaturel le plus extraordinaire qui se soit accompli depuis le Golgo-

(1) Indult Pontifical, du 10 mai 1870.

tha ; c'est le plus grand témoignage de la miséricorde du Sauveur depuis sa mort libératrice ; c'est aussi la preuve la plus manifeste de la puissance du Séraphique Patriarche de la Pauvreté sur le Cœur de Celui qui s'est fait pauvre pour nous ; c'est enfin la démonstration la plus claire qu'après celle de l'amour de son Dieu, la grande passion de François d'Assise était une immense compassion et charité pour les pécheurs.

Une dernière faveur plus importante et plus enivée que les précédentes, devait bientôt combler la mesure des bontés de Sa Sainteté Pie IX, et celle de la sollicitude de Son Éminence, le Cardinal de Bordeaux.

Le sanctuaire était ancien et vénéré. Depuis le jour béni où la sainte Image fut déposée par les flots sur les bords du Bassin, combien de miracles avaient été accordés à la prière des humbles et des infortunés ! Les traditions des Marins conservaient le souvenir d'une protection spéciale et constante. Du temps de Thomas Illyricus, les fidèles accourraient des villes et des campagnes voisines. Mais notre siècle vit aux pieds de l'illustre Madone les foules envoyées par tous les climats et toutes les plus célèbres cités de l'Europe. La notoriété de toutes ces forêts était grande. Rien ne s'opposait

plus, dès lors, à la belle gloire du Couronnement de la Statue de Marie et de celle de son Divin Fils, au nom du Vicaire de Jésus-Christ : gloire uniquement décernée aux pèlerinages les plus fréquentés et les plus en renom.

Profitant du moment où S. Em. le Cardinal Donnet, défendait avec tant de noblesse et de bonheur l'Autorité Pontificale, seul soutien de toutes les autorités de la terre, — l'Auteur de cette histoire écrivait, le 1^{er} juillet 1870, la lettre suivante :

Arcachon, le 1^{er} juillet 1870.

« ÉMINENCE,

« Vers la fin du XV^{me} siècle (1), après avoir parcouru en missionnaire une partie de l'Italie et de la France, Thomas Illyricus vint demander aux bords du Bassin d'Arcachon le silence de la solitude.

« Le Bienheureux Enfant de saint François aperçut, un jour, du haut de la dune sur laquelle il avait élevé sa cabane, deux navires battus par la plus affreuse tempête et sur le point de sombrer dans notre golfe si redouté de Gas-cogne. Il pria pour les infortunés que l'abîme menaçait d'engloutir; Dieu exauça sa prière. Le miracle fut accordé, les navires furent sauvés, le pèlerinage fut fondé.

« Bientôt, en effet, Thomas Illyricus trouva, déposée provisoirement par les flots sur la plage, la Statue d'albâtre (2)

(1) L'on avait accepté, sans examen, la date qui se trouve sur plusieurs brochures traitant ce sujet, et aussi l'histoire de la fondation.

(2) Un examen plus attentif a démontré que cette statue est en marbre blanc comme il a été dit précédemment.

» représentant la Vierge Mère, que nous avons le bonheur de
» posséder et de vénérer. Le Bienheureux éleva lui-même à
» cette Statue miraculeuse une modeste chapelle. Les marins
» accoururent, nombreux et fervents, afin d'invoquer leur
» puissante Protectrice. Ils prirent même, dès lors, la pieuse
» habitude qui existe encore, de ne point passer avec leurs
» embarcations devant le sanctuaire sans saluer, par un signe
» de croix et un *Ave Maria*, la Reine du Ciel et de la mer.

» Les habitants des Landes ne tardèrent pas à se rendre,
» comme les marins du littoral, auprès de Notre-Dame d'Ar-
» cachon, afin de lui confier leurs prières et leurs vœux.
» L'antique territoire des Boïens sembla animé d'une nou-
» velle vie, et se ressouvenir du temps où le christianisme
» florissant de sa cité capitale lui mérita de posséder un siège
» épiscopal.

» Marie ne pouvait manquer d'exaucer ces hommes sim-
» ples de cœur. Les miracles ont été, depuis la fondation du
» pèlerinage, toujours fort nombreux. Aussi, pendant la tour-
» mente révolutionnaire, nul ennemi de Dieu n'osa porter la
» main sur la pieuse chapelle.

» Dans ces derniers temps, Arcachon est devenu une char-
» mante station balnéaire. L'on pourrait croire que les plai-
» sirs y font oublier la piété. Mais il n'en est rien. La jeune
» ville de Marie est le rendez-vous des familles les plus chré-
» tiennes. Comme à Boulogne et à Marseille, Notre-Dame at-
» tire à Arcachon, la confiance des marins, des habitants et
» des étrangers.

» Tous ces titres, Monseigneur, sont bien de nature à fixer
» l'attention de Votre Éminence. Votre cœur de Pontife vous
» dit assurément la nouvelle gloire que Marie attend de Vous
» dans un diocèse où, depuis quelques années, son culte a été
» tant glorifié; Votre cœur de Pasteur vous raconte déjà la
» joie d'une paroisse créée par Vous, et l'une des plus belles
» de votre Église. Aussi, j'espère qu'en faveur de nos marins
» et de notre cité naissante, et pour l'honneur d'un pèlerinage

» dédié à la Très-Sainte Mère de Dieu, Vous daignerez,
 » Éminence, demander au Saint-Père le Couronnement solen-
 » nel de notre Statue miraculeuse.
 » Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de
 » Votre Éminence, le très-humble et obéissant serviteur et
 » prêtre.

» L. DELPEUCH, O. M. I.,
 » *Curé de Notre-Dame d'Arcachon.*»

Quelques jours après, M. l'abbé Gervais, Vicaire général et Secrétaire de Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, répondait de Rome :

« MON CHER AMI,

» Pour vous remercier et vous demander pardon, j'ai mis
 » un empressement d'ami à seconder vos vues, relativement
 » à Notre-Dame d'Arcachon.

« Le Bref vient d'arriver, nous vous l'envoyons tout de
 » suite.....

» Demain, le grand jour, l'un des plus beaux de ma vie ! »

Ce jour si désiré et si grand pour le Théologien de Son Éminence était grand aussi pour tous les cœurs sincèrement catholiques : c'était celui de la proclamation de l'*Infalibilité Pontificale*. La définition de cette antique vérité était attendue, en ce moment, avec la plus grande anxiété par tout ce que l'Église avait d'enfants dévoués et sérieusement instruits.

Le Bref de Sa Sainteté, Pie IX, décernant la gloire du Couronnement à Notre-Dame d'Arcachon, est

du 15 juillet. Il est facile de voir par les dates l'empressement que Mgr l'Archevêque mit à nous procurer cette insigne faveur, et l'attention du Grand Pontife Pie IX à accéder aux vœux de l'Ilustre Défenseur de l'Autorité du Vicaire du Christ: double motif de reconnaissance et de dévoûment.

Quand pourra-t-on faire avec l'éclat convenable cette auguste cérémonie? Assuré que ces fonctions publiques et solennelles sont les prières les plus puissantes, nous désirerions que ce fût prochainement. Les malheurs de la patrie ne pourraient être un obstacle, puisque nous sommes tous intéressés à mettre le Ciel en notre faveur. La dévotion envers Notre-Dame en recevrait un accroissement consolant et les bénédictions de la Sainte Mère de Dieu reposeraient avec plus d'abondance sur la jeune cité. Le côté matériel des habitants y trouverait même un bien incontestable. Mais les œuvres de Dieu sont toujours contrariées par l'Auteur de tout mal. — Espérons que bientôt l'on comprendra que tous les intérêts se réunissent pour réclamer cette solennité; on laissera alors de côté les misérables ferment de discorde qui entretiennent la division, et l'on voudra faire une manifestation vraiment générale. Le triomphe de Marie sera ainsi le commencement d'une paix salutaire parmi ses enfants.

Nous croyons devoir donner ici la traduction du Bref du Saint-Père, relatif au Couronnement, et le Bref lui-même :

PIE IX PAPE

POUR LA PERPÉTUELLE MÉMOIRE DE LA CHOSE.

Comme, même dès Nos plus tendres années, Nous n'avons rien connu de meilleur et de plus juste, que d'honorer la Bienheureuse Mère de DIEU, MARIE, toujours Vierge, et Conçue sans péché, de toute l'affection de Notre cœur et d'un particulière vénération et obéissance; ainsi que d'exciter et d'enflammer, de tous Nos soins et de tout Notre zèle, l'amour envers cette très-aimable Mère de tous les hommes; Nous accédons volontiers et d'un cœur joyeux aux demandes qui ont pour objet l'augmentation de la gloire et du culte de cette Vierge Mère.

Aussi, supplié par Notre Vénérable Frère, l'Archevêque de Bordeaux, de donner à ce même Archevêque le pouvoir, en tant que Notre Délégué, de Couronner du Diadème la Statue de la Bienheureuse Vierge MARIE, d'Arcachon, laquelle, depuis des temps reculés, a été, dans son Diocèse, non-seulement de la part des habitants de ce lieu et des lieux circonvoisins, mais aussi de la part des étrangers, l'objet d'une très-grande dévotion, piété et affluence; de telle sorte que là où était une humble Chapelle de Notre-Dame d'Arcachon, les dons des fidèles clients de la Vierge ont élevé un Temple magnifique et splendide.

Les choses étant ainsi, par ces Lettres et en vertu de Notre Autorité Apostolique, Nous donnons à Notre Vénérable Frère, l'Archevêque de Bordeaux, la faculté, le jour désigné par ce Vénérable Frère, après avoir prescrit une Prière solennelle, d'orner de la Couronne, par Lui-même ou par un autre Évêque désigné par Lui, la Statue de la Bienheureuse Vierge Imma-

culée, dite d'Arcachon, célèbre par le culte et l'affluence des Fidèles.

De plus, afin que les Fidèles puissent, dans cette solennité, se préparer un secours pour atteindre l'Éternelle Béatitude, Nous accordons, dans le Seigneur, Indulgence et Rémission Plénière de tous leurs péchés, à chaque Fidèle des deux sexes, qui vraiment contrit et confessé, et muni de la Sainte Communion, ce même jour solennel du Couronnement ou, à son choix, l'un des sept jours qui suivront, visitera l'Église de la Bienheureuse Vierge, dite Notre-Dame d'Arcachon, au Diocèse de Bordeaux, et y priera pieusement pour la Concorde entre les Princes Chrétiens, l'Extirpation des hérésies et l'Exaltation de Notre Mère Sainte Église. Cette Indulgence pourra être appliquée, par mode de suffrage, aux Ames des Fidèles qui sont sorties de cette vie unies à DIEU dans la charité.

Et ce, nonobstant toutes Constitutions, Ordonnances et autres Décisions contraires du Saint-Siège Apostolique et des Conciles Généraux, Provinciaux ou Synodaux.

Nous voulons de plus qu'à toute copie, même imprimée, de ces Lettres, signée de la main d'un Notaire public et marquée du Sceau d'une personne constituée en Dignité Ecclésiastique, soit ajoutée la même foi qu'à ces mêmes Lettres, si elles étaient produites et présentées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 15 Juillet 1870, de Notre Pontificat l'année vingt-cinquième.

N. CARDINAL PARACCIANI CLARELLI.

PIUS PP. IX

AD FUTURAM REI MEMORIAM.

Qui nihil potius, nihil antiquius vel a teneris annis Habuimus, quam ut Beatissimam DEI Parentem MARIAM semper Virginem sinè labe Conceptam intimo cordis affectu, et singulari veneratione, et obsequio coleremur, et pietatem erga aman-

tissimam hanc omnium Matrem omni studio, et contentione Foveremus, Inflammaremus, eis libenti, alacrique animo Annuimus postulationibus, quæ majorem ejusdem Matris et Virginis gloriam et cultum spectant.

Jam vero quum à Venerabili Fratre Archiepiscopo Burdigalensi supplicatum sit Nobis, ut eidem Archiepiscopo potestatatem Faciamus, qua ipse tamquam Delegatus Noster Diadematè augere possit Statuam Beatae MARLE Virginis de Arcachon, quæ à vetustis temporibus in suâ Diœcesi non ab accolis modo, et finitimus, sed et à peregrinis maximâ religione, pietate, ac frequentiâ colitur; ita ut ubi humile erat Nostræ Dominæ de Arcachon Sacellum, magnificent ibi splendidum que ære fidelium Virginis clientulorum collato, extollitur Templum.

Quæ cum ita sint Venerabili Fratri Burdigalensium Archiepiscopo Facultatem, hisce Litteris, Auctoritate Nostrâ Apostolicâ, Facimus, ut die per Venerabilem Fratrem designando, indictâ solemni Supplicatione, memoratam Beatissimæ Virginis Immaculatæ de Arcachon nuncupatæ Statuam cultu, et frequentiâ Fidelium insignem per Se, vel per alium sacerorum Antistitem ab Ipso deputandum, Nostro Nomine Coronâ ornare libere, et licite possit.

Quo vero Fidelis, vel ex hâc solemnitate sibi præsidium ad Æternam poticendam Beatitatem parent, omnibus, et singulis utriusque sexus Christifidelibus, qui Ecclesiam Beatissimæ MARLE Virginis de Arcachon in Burdigalensi Dioecesi positam, præfato solemnis Coronationis die, aut uno ex septem diebus continuis immediate subsequentibus, uniuscujusque Christifidelis arbitrio sibi diligendo vere pœnitentes, et confessi, ac Sacra Communione refecti visitaverint, et ibi pro Christianorum Principum Concordiâ hæresum Extirpatione, ac Sanctæ Matris Ecclesiæ Exaltatione pias ad DEUM preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam, et Remissionem, quæ etiam Animabus Christifidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari poterit, in Domino Concedimus. Nonob-

stantibus Apostolicis, ac in Universalibus, Provincialibus, et Synodalibus Conciliis editis, generalibus, vel specialibus Constitutionibus, et Ordinationibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Volumus autem, ut præsentium Litterarum transumptis, sed exemplis etiam impressis, manu alicujus Notarii publici subscriptis, et Sigillo personæ in Ecclesiasticâ Dignitate munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ, vel ostensæ.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die XV. Julii MDCCCLXX Pontificatûs Nostri anno vigesimo quinto

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

Cette œuvre de la piété de Pie IX et de la paternelle sollicitude de Son Éminence, le Cardinal Donnet, sera toujours le plus beau titre de gloire du Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon. Nous ne disons que ce mot, toute expression étant au-dessous de notre reconnaissance.

CHAPITRE VI

Les Visiteurs illustres. — Bordeaux et Notre-Dame d'Arcachon.
— Les Enfants.

L'humble chapelle a eu d'illustres visiteurs. Pendant trois siècles, il est vrai, Arcachon semblait isolé. Il était séparé du reste de la France par dix ou douze lieues de Landes; il fallait pour aller admirer les charmes du Bassin, aimer la solitude, presque la vie sauvage. Les Archevêques de Bordeaux, lors de leurs visites pastorales, les hôtes du château de Ruat et quelques rares personnages connurent seuls le Sanctuaire pendant tout ce temps. Mais le dix-neuvième siècle, en ouvrant des voies commodes et rapides, ne tarda pas à diriger vers la plage de Marie de nombreux admirateurs. Tous ne se sentirent pas attirés par l'humilité de la chapelle, cependant un nombre bien plus considérable que l'on ne pense, aima à prier dans ce pieux asile.

On peut en juger facilement pendant la saison des grandes affluences. Alors quand le soleil a dis-

paru derrière l'Océan, et que la brise du soir apporte un peu de fraîcheur, tandis que d'autres courrent en bruyantes cavalcades, ou en parties maritimes, on voit des familles entières diriger leur promenade vers la chapelle du Frère Thomas, chercher la solitude du lieu saint, y demeurer quelques instants silencieuses et recueillies et n'en sortir qu'après avoir offert à la Vierge Toute-Puissante une douce et fortifiante prière. C'est assurément l'un des côtés qui offrent à l'observateur les plus légitimes espérances.

Parmi les zélateurs du Pèlerinage, S. Em. le Cardinal Donnet, occupe le premier rang. Ses visites fréquentes, les nombreuses cérémonies qu'Elle a présidées, les invitations qu'Elle a adressées aux membres les plus remarquables de l'Épiscopat, ont eu un tel retentissement, que l'attention publique s'est rapidement tournée vers l'objet de ces pieuses manifestations. Peu content de parler, d'écrire et d'agir, Monseigneur fournissait des fonds pour la construction de l'église et cherchait à vulgariser de toutes manières la dévotion de **Notre-Dame d'Arcachon**. Aussi, le voit-on fréquemment pontifier dans le temple de Marie, donner l'exemple de la plus humble piété, et penser en même temps à la gloire du Couronnement qu'il

obtient du Vicaire de Jésus-Christ en faveur d'un Sanctuaire qu'il a toujours aimé.

Un grand nombre de Pontifes se sont agenouillés, à sa suite, devant la modeste Statue providentiellement déposée sur la plage par les flots et glorifiée par Thomas Illyricus. Nous devons citer d'abord M^{gr} Dufètrel, Évêque de Nevers, dont la mâle éloquence semble redire encore la nécessité d'agrandir la chapelle : *da mihi spatum*. L'on a vu aussi M^{gr} Lyonnét, que sa piété a attiré plusieurs fois auprès de Notre-Dame; NN. SS. les Évêques de Gap, de La Martinique, de St-Brieuc, de Vannes, de Beauvais. Ce dernier, surtout, pieux et vénéré Prélat, édifie, presque chaque année, les nombreux visiteurs par la sainteté de ses exemples et la flamme divine de sa parole.

Pourrions-nous ne pas rappeler le premier Évêque d'Alger, le Vénérable M^{gr} Dupuch? L'on a vu, par ses lettres à M. Lamarque de Plaisance, combien, Évêque et Missionnaire, il s'était intéressé aux familles laissées sans soutien par les terribles naufrages de 1836 et de 1854. Il a visité souvent cette plage si triste pour son cœur de père des orphelins; et, chaque fois, il a prié la Mère des Chrétiens en faveur de ses propres fils adoptifs. Pour nous, qui l'avons vu fréquemment au pied

de l'autel de Marie, dans le Sanctuaire de Notre-Dame de Talence (1), nous pouvons affirmer que devant l'Image auguste de Notre-Dame d'Arcachon, cet ami des pauvres et de Dieu épanchait son grand cœur avec la simplicité d'un petit enfant.

Beaucoup d'autres Princes de l'Eglise (2) ont fait leur dévotion, passant inaperçus des hommes. D'autres ont prié au pied du même autel, tandis que l'Esprit-Saint leur destinait le gouvernement d'une portion de son royaume. Il serait trop long de mentionner ces nombreux et grands visiteurs. Toutefois, dans ces dernières années, quelques personnages ont mérité un souvenir de reconnaissance aux pieds de notre Divine Mère. Ainsi, à peine les Oblats de Marie étaient-ils installés, que Mgr Epivent, Évêque d'Aire, se rendit auprès d'eux afin de les aider de ses conseils et de ses affectueux encouragements, dans l'œuvre pénible qui leur était confiée. — Mgr Dupanloup a également passé quelques jours dans Arcachon. C'était après le Concile du Vatican et après notre malheureuse guerre avec l'Allemagne. Le cœur

(1) Pieux pèlerinage situé à la porte de Bordeaux et desservi aussi par les Oblats de Marie Immaculée.

(2) Dieu a établi les Évêques pour gouverner son Église ; *posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. Act. 20. 28.*

du Pontife, qui avait été meurtri par les luttes religieuses, était alors écrasé sous le poids des douleurs patriotiques. Qui sait s'il ne retrouva pas auprès de la Vierge de la Solitude le repos qu'il semblait chercher? — Un autre illustre Père du Concile avait déjà accompli son pèlerinage : nous voulons parler de Mgr Bonjean, celui-là même qui, à l'encontre de Mgr d'Orléans, avait affirmé que l'Orient, au lieu d'être irrité du contraire, serait étonné si la définition de l'Infaillibilité Pontificale n'était pas faite. et que les conversions deviendraient presque impossibles si l'on enlevait cette haute et divine Autorité de l'Enseignement de l'Église, qui les frappe avant toute autre chose. Ce jeune Évêque des Missions des Oblats, voulut visiter ses frères en religion, et il se rendit avec empressement aux pieds de Notre-Dame et lui recommanda son lointain Vicariat apostolique de Jaffna, dans l'île de Ceylan. — Enfin, S. Exc. Mgr Chigi, Nonce du Saint-Père, a illustré l'humble pèlerinage par une visite dont la chapelle conserve le précieux souvenir. Le Représentant de Pie IX daigna s'informer avec bonté de tous les détails relatifs à la dévotion, demanda où en était le projet du Couronnement, et déposa devant l'Image miraculeuse de Marie les supplications

qu'il ne cesse d'adresser au Ciel en faveur du Roi-Pontife son Maître, et de l'Église de Dieu.

Déjà, le 16 octobre 1859, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français, accompagnés du Prince Impérial, voulurent, en visitant la nouvelle ville éclosé sous leur règne, porter leurs vœux au pied d'un trône supérieur à tous les trônes de la terre, et prier devant l'antique Image. Comme souvenir de leur passage, elles laissèrent dix mille francs pour la construction du clocher et mille francs pour la *Société des Marins de Notre-Dame d'Arcachon*. Leurs Majestés promirent, en outre, de revoir cette belle portion de leur empire et tinrent parole quelques années après. Il est inutile d'ajouter, qu'à cette occasion, tout un monde officiel, appartenant aux divers ordres de l'État, avait accompagné les Souverains aux pieds de la Mère de Dieu.

Les hommes qui font le plus d'honneur aux lettres, aux sciences et aux arts ont été, eux aussi, présents à ce rendez-vous de piété. Nous citons avec bonheur M. L. Veuillot. Malgré ses critiques spirituelles de la ville, cet illustre Écrivain aimait la chapelle dans laquelle il oubliait souvent les injustes attaques des ennemis de l'Église qui sont toujours ses ennemis personnels. — M. Edmond

Lafond, ce charmant historiographe des pèlerinages de Rome, de Lorette, de Castelfidardo et d'Assise, a été témoin de l'accomplissement du vœu fait, en 1856, par l'équipage de l'*Hirondelle*. Dernièrement encore, pendant le siège de Paris, il était l'un des plus assidus à la Cour de la Reine du Ciel, et, que l'on nous permette de nous en glorifier, l'un des plus dévoués amis des Oblats.— Nous ne pouvons pas ne pas donner un souvenir à M. de Sèze, avocat distingué, qui portait avec bonheur l'un des noms les plus redoutables, et qui avait, devant Dieu comme devant le monde, le charme et la simplicité du vrai et grand chrétien. Il fut l'un des premiers propriétaires d'Arcachon, habita non loin de la Chapelle, et pendant chacun de ses séjours, donna le constant exemple de la piété. — Son ami, M. Auguste Nicolas, a écrit, sur les bords du Bassin et à l'ombre du Sanctuaire de Notre-Dame, une grande partie de son Œuvre importante : « *Essais philosophiques sur le Christianisme.* » — M. Baudon, président général des Conférences de St-Vincent-de-Paul, si redouté des hommes qui prenaient le mot d'ordre auprès des fondateurs anti-sociaux de l'*Internationale*, a visité souvent la chapelle et raconté à la Divine Mère ses travaux et ses préoccupations en faveur des

pauvres. — Des personnages peu connus par le côté chrétien de leur vie y ont également prié plus souvent que l'on ne pense. L'auteur dramatique Scribe et le statuaire Pradier sont de ce nombre. Le premier édifia longtemps par sa tenue à l'église; le second avait promis une statue de la Très-Sainte Vierge. Mais la mort enlevait cet illustre artiste à de nombreuses affections, deux mois après cette promesse, et par conséquent avant qu'elle eût pu être réalisée.

Il est un nom particulièrement aimé des Catholiques : c'est celui du Héros qui, en 1849, à la tête de notre première expédition de Rome, sut épargner la Capitale du monde chrétien et la rendre intacte au Souverain-Pontife, son maître. Après la disgrâce qu'il dut à son trop brillant succès non moins qu'à ses sentiments franchement chrétiens, le général Oudinot visita souvent le Sanctuaire de Notre-Dame et pria devant son Image vénérée.

A côté du Vainqueur de la Révolution romaine, nous devons signaler M. Autran, qui s'est longtemps fait remarquer par sa haute intelligence et son dévoûment au Ministère de la Marine, et que nous avons vu présider le pèlerinage des marins du Littoral, en qualité de Commissaire général.

Enfin, le Poète gascon, Jasmin, ce charmant

troubadour du dix-neuvième siècle, a chanté Arcachon dans son idiôme naïf et harmonieux, et à bien voulu dire lui-même sa poésie au sein d'une réunion choisie. Chrétien autant que poète, Jassmin ne pouvait pas ne pas aimer Notre-Dame; héritier de la charité, il ne pouvait pas ne pas pleurer sur les naufragés de nos côtes. Sa poésie, à la fois émue et élevée, a déjà reçu l'accueil mérité des amis de la belle littérature. En voici quelques passages.

S'apitoyant, à la pensée des dangers de l'Océan, sur le sort des pauvres marins, le poète s'écrie :

« Y passon touts, et de bouno hoûro ;
 » Et debat nôstre poulit cièl,
 » Lou pescaré n'y ben pas biel....»

« Ils y passent tous, et de bonne heure ;
 » Et sous notre joli ciel,
 » Le pécheur n'y vient pas vieux....»

Plus loin, le cœur plein de larmes, le Poète gascon ajoute :

« Et quan anâbi dins Bourdéou,
 » Plagnoy la bilo tan luzento,
 » Elo qu'a lou cò plé d'amou,
 » D'abé debat soun èl, dins soun bos d'Arcachou,
 » Un cementéri d'espoubento
 » Pepignéro de la doulou !»

« Et quand je venais dans Bordeaux,
 » Je plaignais la ville radieuse,
 » Elle qui a le cœur plein d'amour,
 » D'avoir sous son œil, dans son bois d'Arcachon,
 » Un cimetière d'épouvante,
 » Pépinière de la douleur ! »

Aussi, demande-t-il de la pitié, de la compassion et des prières :

« Maynatge, prêgo doun, car labas tout y plouîro,
 » Pel las fennos des pescarès
 » Abeouzados anèy, dambé d'efans al brès ! »
 « Enfant, prie donc, car là-bas tout y pleure,
 » Pour les femmes des pêcheurs
 » Aveuvées aujourd'hui, avec des enfants au berceau (1). »

Ges accents de la douleur que faisait entendre l'illustre chantre de l'infortune, ce poète toujours aimé, trouvaient un écho fidèle dans tous les cœurs. La sympathie excitée par son noble langage se traduisait infailliblement en secours abondants pour les pauvres. C'était, du reste, la grande ambition du Troubadour d'Agen. Le 4 février 1855, remerciant la Commission des Fêtes de Charité d'Arcachon d'une « offrande artistique, » il écrivait à M. le Maire :

« Enfin, le mal est fait ; la querelle serait inutile. Heureu-

(1) *Las Papillotós*, par Jasmin : *Lou Pescarès d'Arcachou*, p. 83 et suiv.

» sement que pour tout concilier, j'ai de la marge pour pour-
» voir m'acquitter envers vous tous.... Fournissez m'en l'oc-
» casion qui puisse être bien fructueuse encore, et vous me
» mettrez à l'aise, soyez en certain. »

Jasmin s'est en effet rendu deux fois à l'invitation de M. Lamarque de Plaisance, et mérite d'autant plus la reconnaissance des pauvres qu'il a donné un généreux élan aux œuvres charitables.

Parmi les visiteurs de Notre-Dame, pourquoi ne compterions-nous pas aussi les hommes les plus éminents de Bordeaux. Les premières familles de cette Capitale de l'Aquitaine peuvent être regardées comme accomplissant chaque année leur pèlerinage pieux lorsqu'elles se transportent sur la plage et viennent demander au Bassin la fraîcheur et la santé. Un écrivain quelque peu mondain (1), mais spirituel, original et grand amateur d'Arcachon, écrivait à l'un de ses amis :

« Quoi de plus riant, de plus pittoresque et de plus salubre
» à la fois, que ces bords où vous respirez à pleins poumons
» l'odeur balsamique des pins et des mélèzes, mêlée aux va-
» peurs de l'algue marine ? — Là, on s'endort le soir, et l'on
» s'éveille le matin aux sombres et poétiques murmures de la
» forêt, du vent et de la mer, qui ont parfois entr' eux de ces
» colloques sinistres qu'on prendrait pour le grand dialogue
» de la terre avec le ciel....

» A Arcachon, seul à seul avec la nature entière, il semble

(1) M. Saint-Rieul Dupouy.

» que vous soyez isolé et retranché du reste des hommes. —
» Arcachon est une sorte d'Océanie française ; c'est Taïti à
» quelques kilomètres de Bordeaux ; la vie sauvage à une
» portée de fusil du foyer de la civilisation.

» Tous les ans, pendant les mois de juin, de juillet, d'août,
» de septembre et d'octobre, le Bordeaux opulent et riche est
» à Arcachon (1). »

C'est ce Bordeaux honnête et chrétien, aimant la vie de famille et demandant à cette vie, après le travail et les affaires, un peu de repos, le calme et le délassement, qui a fait Arcachon. Propriétaires d'une grande partie des villas qui semblent baigner leurs pieds dans les eaux du Bassin, toutes ces bonnes et grandes familles ont développé le pèlerinage de la Très-Sainte Mère de Dieu et ont glorifié cette double station sanitaire et religieuse par le mouvement, par l'élan qu'elles ont imprimé en faveur de la plage et de la forêt.

Ce que l'on va chercher, le plus souvent, sur les bords de cette mer intérieure, entourée de dunes accidentées et couvertes de pins, c'est la force et la santé pour des natures frêles et délicates, peut-être maladives. Les enfants surtout se trouvent, à Arcachon, dans des conditions exceptionnellement salutaires. « Là, tout le jour, dit le spirituel Au-

(1) Lettre publiée par le *Journal d'Arcachon*, qui a cessé de paraître dans l'intérêt de la paix.

» teur déjà cité, les enfants, pieds-nus, barbotent
 » comme des canards dans le sable humide de la
 » plage. » Aussi, la multitude de ces jeunes es-
 saims pleins de grâces, confiés à la garde d'une
 gouvernante ou surveillés par l'œil attendri d'une
 mère, est vraiment innombrable.

Mais rien ne peut être comparé à leurs réunions dans l'église. Ils sont tous là, les jours de Consécration à la Très-Sainte Vierge, radieux, apportant leurs cierges bénits et les offrant par les mains du Prêtre à la Reine du Ciel. « Vous connaissez les
 » craintes et les espérances qui agitent mon cœur,
 » avait dit chacune des mères; je mets en Vous
 » toute ma confiance, exaucez-moi... Donnez-moi
 » la vigilance, la patience, la fermeté... Rendez-le
 » docile, donnez-lui la sagesse, inspirez-lui la
 » piété. Défendez-le contre le démon, contre le
 » monde, contre son propre cœur (1). » Le mys-

(1) Ces paroles sont tirées de l'Acte de Consécration prononcé dans le Sanctuaire, chaque fois que les enfants sont bénits et offerts à la Très-Sainte Vierge. Voici cet acte dans son intégrité :

« O Glorieuse et Très-Sainte Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ, Notre-Dame d'Arcachon, Vous qu'un Bienheureux Solitaire reçut comme envoyée du Ciel, Vous dont le Saint-Vêtement a toujours été la protection spéciale des mères et des enfants, Vous connaissez les craintes et les espérances qui agitent mon cœur ; je mets en Vous toute ma confiance, exaucez-moi. Que mon enfant soit Votre enfant ; je Vous le donne, il faut que Vous soyez sa mère ; aimez-le comme je l'aime. Je suis sa mère, moi aussi, mais je veux le regarder comme un précieux dépôt que Vous daignez confier à mes soins. Donnez-moi la vigilance, la patience, la fermeté, afin que sous ma garde, il soit à l'abri de tout danger, que je supporte toutes mes peines, que j'aie la force de le guider dans

tère touchant du berceau qui renferme, cachées sous les plus gracieux dehors, des destinées si différentes, explique toutes les préoccupations de l'amour maternel; comme ces préoccupations expliquent la prière qui demande à Marie d'être la gardienne des enfants dans ce séjour si justement appelé leur patrie. On les apporte dans le Sanctuaire de la Mère de Dieu, on les place avec confiance sous la protection de Notre-Dame. Dire tous ceux qui, à ses pieds, sous son regard, ont essayé leurs premiers vêtements blancs, ont demandé une prière, et une bénédiction, — serait chose impossible. Daigne Marie présenter à son Divin Fils les supplications anxiées des mères et l'innocence des enfants, et obtenir pour ceux qui l'implorent, la grâce et la gloire?

la vertu par mes prières, par mes conseils, par mes exemples. Rendez-le docile, donnez-lui la sagesse, inspirez-lui la piété. Défendez-le contre le démon, contre le monde, contre son propre cœur, afin qu'au Ciel j'aie le bonheur de le voir avec moi auprès de Vous pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il. »

Son Eminence, Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, accorde 40 jours d'Indulgence aux mères chrétiennes qui réciteront cette prière.

CONCLUSION

En jetant un regard sur les temps écoulés, depuis la fondation de Notre-Dame d'Arcachon, nous nous demandons ce qui peut se trouver d'actuel dans cette dévotion. Certes, lorsque Thomas Illyricus se rendit en Aquitaine, la société était singulièrement ébranlée. Le travail démolisseur des mauvaises doctrines, commencé un siècle plus tôt, donnait le dernier coup de marteau aux Églises d'Angleterre et d'Allemagne. La France était envahie par ces principes subversifs, — précurseurs infaillibles des guerres et des catastrophes sociales. Des malheurs terribles et multipliés allaient bientôt fondre sur notre patrie. Un apôtre vint alors de l'Italie, enseignant Jésus-Christ, faisant adorer son Saint Nom, et plaçant les peuples sous la protection de Marie. C'était les prémunir contre les défaillances et les apos-

tasies, bien plus redoutables que les combats et la mort.

Or, qui ne serait frappé de la ressemblance qui existe entre le dix-neuvième siècle et le seizième? Les doctrines positivistes et matérialistes nous ont été apportées en France avec la philosophie allemande, et elles ont opéré leur travail dans les masses, de manière à nous mener, d'écroulement en écroulement, aux incendies de Paris, à la Commune et à l'*Internationale*. L'envahissement des principes subversifs a été suivi d'un envahissement non plus redoutable mais plus sensible et plus brutal, et maintenant l'on est dans la souffrance, dans l'anxiété, dans le malheur.

Le grand Évêque de Poitiers décrivait ainsi, il y a quelques années, les infortunes du temps :

« Sainte Marie, secourez les malheureux! C'est vous dire
» de secourir le monde entier. Je sais que ceux qui ont in-
» venté la déification de l'humanité ne tolèrent pas que l'on
» doute de sa satisfaction et de son bien-être. La divinité n'est
» pas compatible avec la misère; et, si le monde est Dieu, il
» est logique de proclamer que le monde est heureux. Mais la
» réponse à cette prétention est écrite dans les saints livres :
« Mon peuple, dit le Seigneur, ceux qui te bénissent, » par-
» tant, ceux qui te défient, « ceux-là te trompent» (1). *Popule*
» *meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.* O Scribes de

(1) Isaïe, III, 12.

» ce temps, vous me demandez s'il existe encore quelque
 » part des malheureux au XIX^{me} siècle ; et je vous demande
 » moi où ils ne sont pas ? L'Orient et l'Occident, le Septen-
 » trion et le Midi se renvoient l'un à l'autre les mêmes accents
 » de douleur, les mêmes cris de détresse. Le sang chrétien
 » est répandu à grands flots, et il coule sur toutes les plages.
 » Les massacres de la Syrie, les égorgements de la Cochin-
 » chine, les exterminations de l'Inde, les guerres fratricides
 » de ce qu'on appela les États-Unis, le martyre prolongé de
 » l'Irlande, les luttes convulsives et désespérées de la Pologne ;
 » voilà une énumération très-incomplète des calamités de cet
 » âge. Persécutions par les infidèles et par les musulmans,
 » persécutions par les puissances hérétiques et schismatiques :
 » c'en est plus qu'il ne faut pour couvrir le globe entier de
 » malheureux. Persécutions en outre au sein des nations ca-
 » tholiques. Qui dira l'immense gémissement de l'Italie sous
 » le joug de ses dominateurs ? L'esprit-Saint a dit : *regnan-*
 » *tibus impiis ruinæ hominum* (1). Les impies d'au-delà des Alpes
 » se sont chargés de justifier surabondamment cet oracle :
 » leur règne n'aboutit qu'à entasser ruines sur ruines. Venez,
 » ô Marie, venez au secours de tant de peuples malheureux,
 » de tant de nations délaissées : Le Liban chrétien, la fidèle
 » Irlande, l'immortelle Pologne, la terre sacrée d'Italie :
 » *Sancta Maria, succurre miseris.* Et ne refusez pas non plus
 » votre maternelle assistance à tant d'infortunes privées, à tant
 » de misères domestiques dont nous sommes les témoins et les
 » confidents. Le contre-coup des guerres lointaines à cruel-
 » lement retenti au sein de notre propre pays. Les crises de
 » l'industrie et du commerce ont condamné des cités popu-
 » leuses, des contrées entières à l'inaction et à l'indigence :
 » *succurre miseris.* Enfin, les plus malheureux de tous les
 » êtres, ce sont ceux qui ne sentent pas leur malheur, ceux
 » qui se pavent dans leur détresse morale, qui se drapent

(1) Apoc. III. 17

» dans leur ignominie. Un livre a fait bruit de nos jours, intitulé : *Les Misérables*. Certes, le nombre en est grand, la litanie en est longue; et le pire de leur condition, c'est qu'êtant réellement malheureux, misérables, pauvres, aveugles, nus, ils se targuent d'être riches, opulents, pourvus de tout : *Et dicis quia dives sum et locupletatus, et nullius egeo; et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus* (1). O Marie, venez en aide à ces infortunés qui n'ont pas conscience de leur propre misère : ouvrez-leur les yeux sur eux-mêmes : *succurre miseris* (2). »

A l'époque où ces paroles furent prononcées, les guerres étaient lointaines. Elles n'avaient pas arraché à la France deux de ses plus belles provinces; elles n'avaient pas ravagé son territoire, ni jeté la perturbation dans tous les ordres politiques, sociaux et industriels. Infortunes d'autant plus profonde aujourd'hui que beaucoup se font encore illusion et ne voient pas l'abîme qui s'ouvre devant nous. Oui, plus que jamais, nous avons besoin de Dieu : Lui seul peut sauver la France.

L'Apôtre du Vatican ne cesse pas d'avertir les peuples; mais les peuples le dépouillent à l'envi ou laissent faire, et n'écoutent point ses avertissements. L'Église est opprimée chez les vainqueurs et les vaincus. Partout le nom de Dieu est blas-

(1) Apoc. III, 17.

(2) Homélie prononcée dans l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux, pour la fête d'inauguration de la Statue de Notre-Dame d'Aquitaine, le 19 mai 1868.

phémé. Comme au temps de Luther, des apostats surgissent des rangs du Sacerdoce, qui jettent le trouble et la confusion dans les âmes. Ce n'est pas seulement la France qui a besoin de réforme et de secours, ce sont toutes les nations catholiques; la vieille société méconnaissable avec les nouveautés qu'elle exalte, a besoin de s'asseoir sur son antique croyance et de revêtir les anciennes formes de sa beauté; pour redevenir forte, elle a besoin de redevenir chrétienne.

La dévotion à Notre-Dame d'Arcachon et l'obéissance aux pieux conseils de Thomas Illyricus apporteront une pierre à cette reconstruction religieuse et sociale. Ce sera peu de chose, je le sais. Mais que chacun travaille de son côté, que chacun contribue, même dans une moindre proportion, à cette grande Œuvre commune de Rédemption et de Salut, et l'on sera bientôt étonné des résultats obtenus. Marie, du haut du Ciel, aura entendu le cri de détresse de ses enfants. Elle leur tendra alors sa main puissante et maternelle, et la société chrétienne du XIX^e siècle, si malade, si désolée, si désorganisée, sera sauvée et revivra. La France ne tardera pas à reconquérir sa légitime influence sur les destinées du monde en reprenant son titre de Fille aînée de l'Église.



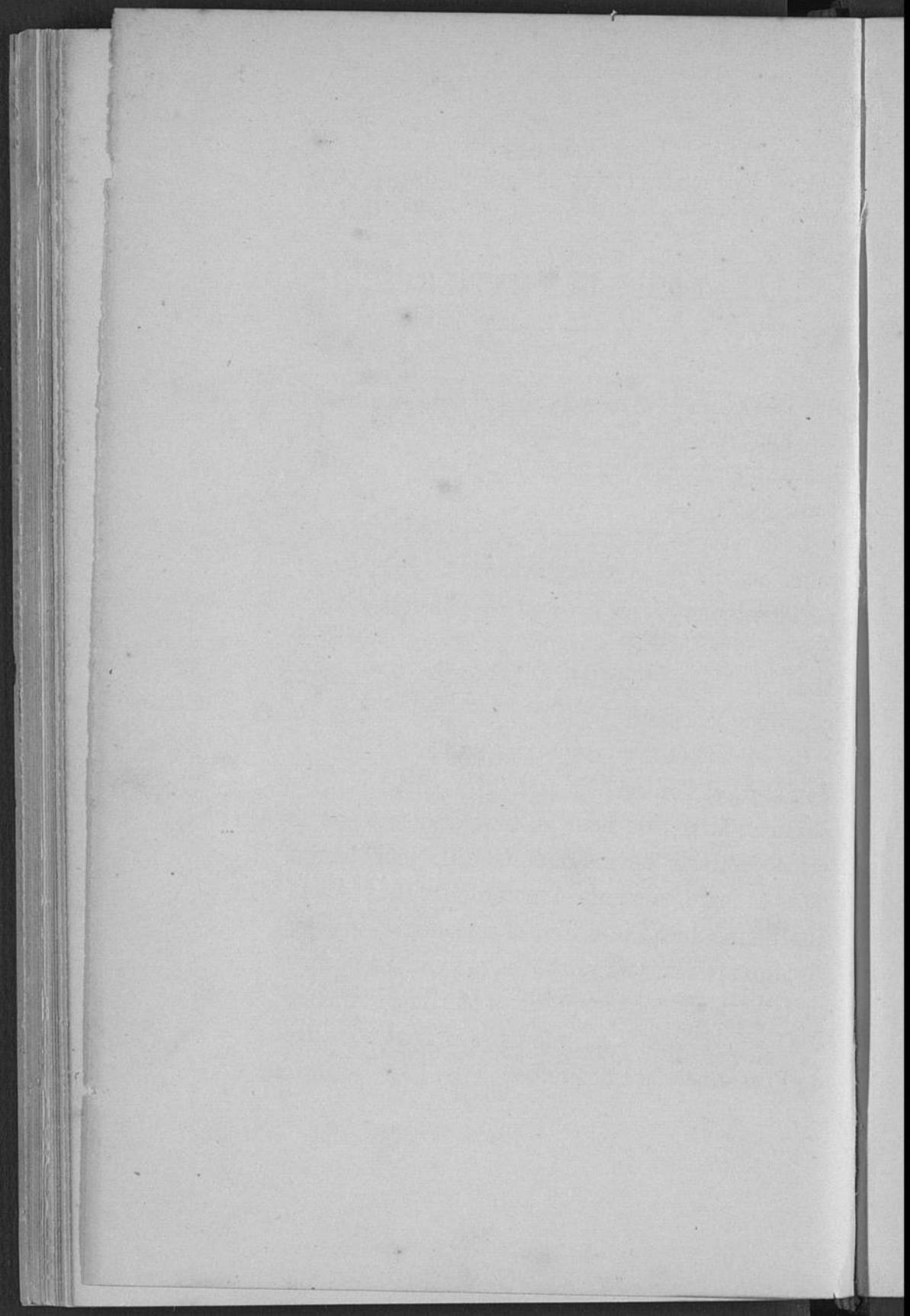


TABLE DES MATIÈRES



Lettre de l'Auteur à SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DONNET.	v
Lettre de S. Ém. le Cardinal DONNET.	ix
Lettre du Très-Révérend Père Ministre Provincial des Franciscains.	xiii
INTRODUCTION.	xv

LIVRE PREMIER

Études préliminaires sur Arcachon et sur la Société chrétienne avant Thomas Illyricus.	1
CHAPITRE PREMIER. — Origine d'Arcachon	3
CHAPITRE II. — La Société chrétienne au XV ^e siècle.	15

LIVRE DEUXIÈME

Thomas Illyricus. — Sa vie et ses Œuvres, jusqu'à la fondation de Notre-Dame d'Arcachon.	25
CHAPITRE PREMIER. — Naissance de Thomas Illyricus. — Son entrée en religion. — Ses études.	27
CHAPITRE II. — Thomas Illyricus, Héraut de la Parole de Dieu. — Sa vie apostolique. — Ses prédications. — Ses lettres	37
CHAPITRE III. — Les Controverses du Frère Thomas. — Ses Écrits théologiques. — Les <i>Qualités du vrai Prélat et du bon Pasteur des Ames.</i>	57
CHAPITRE IV. — Jugements divers portés sur Thomas Illyricus et ses Œuvres.	75

LIVRE TROISIÈME

Le Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon depuis sa fondation jusqu'au dix-neuvième siècle	89
CHAPITRE PREMIER. — Fondation du Pèlerinage de Notre-Dame d'Arcachon	91
CHAPITRE II. — Le Pèlerinage jusqu'à la construction de la deuxième chapelle. — Mort du « Saint Homme. » — Profanation du Sanctuaire. — Les Franciscains.	115
CHAPITRE III. — Du Cardinal de Sourdis à Mgr Voyer de Paulmy d'Argenson (1624 à 1722). — Seconde chapelle. — Le pèlerinage de l'Annonciation. — La Chapelle des Marins	129
CHAPITRE IV. — Le Pèlerinage pendant le dix-huitième siècle (1722 à 1802). — Troisième chapelle. — Les marins en 1793.	143

LIVRE QUATRIÈME

dix-neuvième siècle. — Le Pèlerinage desservi, après la grande Révolution, par des Prêtres séculiers. — Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée	157
CHAPITRE PREMIER. — Rétablissement du Culte en 1802. — Le Pèlerinage jusqu'en 1854. — Naufrages. — Mgr Dupuch. — Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux	159
CHAPITRE II. — Notre-Dame d'Arcachon, paroisse. — Construction de l'Église	171
CHAPITRE III. — Les Oblats de Marie Immaculée. — Leur arrivée à Arcachon. — Les Fêtes des marins.	181
CHAPITRE IV. — Les miracles. — Les dons. — Le Siège de Paris. — La Chaire. — La Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus	191
CHAPITRE V. — Les faveurs pontificales. — Affiliation à Notre-Dame de Lorette. — Indulgence de la Portioncule. — Bref du Couronnement	204
CHAPITRE VI. — Les visiteurs illustres. — Bordeaux et Notre-Dame d'Arcachon. — Les enfants	217
CONCLUSION	231

